



DIAGNOSTIC-PAYS DU SECTEUR PRIVÉ

# CRÉER DES MARCHÉS AU BURUNDI

Tirer parti de l'investissement privé pour une croissance inclusive

novembre 2022



**WORLD BANK GROUP**

THE WORLD BANK  
IBRD • IDA

**IFC**

International  
Finance Corporation

## À PROPOS DE LA SFI

La Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, est la principale institution de développement axée sur le secteur privé dans les pays émergents. Elle mène des opérations dans plus d'une centaine de pays, consacrant son capital, ses compétences et son influence à la création de marchés et d'opportunités dans les pays en développement. Au cours de l'exercice 22, la SFI a engagé un montant record de 32,8 milliards de dollars en faveur de sociétés privées et d'institutions financières dans des pays en développement, mobilisant ainsi les capacités du secteur privé pour mettre fin à l'extrême pauvreté et promouvoir une prospérité partagée alors que les économies font face aux répercussions de crises mondiales concomitantes. Pour de plus amples informations, consulter le site [www.ifc.org](http://www.ifc.org).

© International Finance Corporation (IFC) November 2022. All rights reserved.

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.  
Washington, D.C. 20433  
Internet: [www.ifc.org](http://www.ifc.org)

Le contenu de ce rapport est protégé par le droit d'auteur. La copie et/ou la transmission de tout ou partie de ce rapport sans autorisation peut constituer une violation de la loi applicable. La SFI ne garantit pas l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité du contenu de cet ouvrage, ni les conclusions ou les jugements qui y sont décrits, et décline toute responsabilité en cas d'omissions ou d'erreurs (y compris, mais sans s'y limiter, les erreurs typographiques et les erreurs techniques) dans le contenu, quel qu'il soit, ou en cas de confiance dans ce contenu. Les constatations, interprétations, opinions et conclusions exprimées dans ce document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les opinions des administrateurs de la Société financière internationale ou de la Banque internationale pour la reconstruction et le Développement (la Banque mondiale) ou des gouvernements qu'ils représentent.

Photo de couverture: Shutterstock

## REMERCIEMENTS

---

Le diagnostic pays du secteur privé du Burundi a été préparé par une équipe multisectorielle de la Banque mondiale et de la Société financière internationale, codirigée par Natalia Agapitova, Nadege D. Yameogo et Magidu Nyende. L'équipe était composée d'Alphonsus Achomuma, Augustine Langyintuo, Ephrem Niyongabo, Eric Ngendahayo, Izabela Leao, Jean-Christophe Maur, Léonce Ndikumana, Sarah Lenoble, Sharon Fisher, Steffie Mahoro et Vicky Chemutai.

L'équipe tient à remercier la direction du Groupe de la Banque mondiale pour son leadership et ses conseils, notamment Mona Haddad (Directrice globale, Banque mondiale), Jumoke Jagun-Dokunmu (Directrice régionale, Afrique de l'Est, SFI), Jean-Christophe Carret (Directeur-pays de la Banque mondiale), Denis Medvedev (Directeur, SFI), Véronique Kabongo (Responsable des opérations de la Banque mondiale au Burundi), Douglas Pearce (Responsable sectoriel, Banque mondiale) and Sébastien C. Dessus (Directeur régional, équipe économie, Afrique, SFI), Amena Arif (Directeur-pays, SFI), Frank Ajilore (Représentant résident, SFI), et Guillemette Jaffrin (Responsable de programme, Banque mondiale).

L'équipe tient à remercier les pairs évaluateurs Caroline Geginat, Michel Botzung, et Vincent Palmade. En outre, l'équipe est reconnaissante pour les expertises et conseils spécifiques au secteur fournis par Cindy Audiguier, Olanrewaju Malik Kassim, Luisa Felino, Amadou Alassane, Julia M. Fraser, Zemfira Khusnutdinova, Maroua Sallami, Liane Asta Lohde, Rupi K. Rai, Shyamala Shukla, Ridwan Bolaji Bello, Julia Liberman, Anne Njambi Kabugi, Simbi Wavinya Anzaya, Rhonda Lenai Jordan, Cia Sjetnan, Guillaume Touchard, Hannah, Bernadette Tabeko, Karen Bazex, Rebecca Jean Gilsdorf, Theirno Bah, Michael Opagi, Servant Jacques Bleindou, Evans Kamau, Parshu Adiraja, Juliet Ndanu Wambua, Karina Chan Mane, Jezman Chonzi, John Ngahu, Stella Masinde, Lesley Denyes, Joseck Mudiri, Camilo Mondragon-Velez, Shoghik Hovhannisyan, Santosh Ram Joshi, Ahmad F. Alkhuzam, Eric Mabushi, et Frannie Leautier.

L'équipe est particulièrement reconnaissante au Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Économique du Burundi pour sa contribution, notamment à Christine Niragira, Denis Ndagijimana, Annonceur Nshimirimana, et Ingrid Simbigura Maicha et à François Nibizi du Bureau d'Études Stratégiques et de Développement du Burundi.

Enfin, l'équipe tient à exprimer sa plus sincère gratitude pour les excellentes contributions reçues des représentants des secteurs public et privé du Burundi au cours de la préparation du diagnostic.

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>REMERCIEMENTS</b>	<b>III</b>
<b>SIGLES ET ABRÉVIATIONS</b>	<b>VI</b>
<b>RÉSUMÉ EXÉCUTIF</b>	<b>VII</b>
<b>1. CONTEXTE DU PAYS</b>	<b>1</b>
1.1 Faible Croissance Économique et Pauvreté	1
1.2 Fragilité Multidimensionnelle comme Contrainte Systémique à la Croissance	2
1.3 Instabilité Financière et Contrôle des Changes comme Facteurs Dissuasifs pour les Investisseurs Privés	3
1.4 Une Économie Dominée par l’Agriculture Ayant Besoin de se Diversifier	4
1.5 Balance Commerciale Négative	5
1.6 Opportunités et Défis liés à l’Urbanisation	7
1.7 Potentiel Démographique Inexploité	8
1.8 Incertitudes Autour de l’Impact à Long Terme de la Covid-19	9
1.9 Conditions Préalables à l’Investissement et à la Croissance du Secteur Privé	10
<b>2. ÉTAT DU SECTEUR PRIVÉ</b>	<b>11</b>
2.1 Réformes du Climat des Affaires Inachevées	11
2.2 Défis sur le Plan de la Productivité	12
2.3 Utilisation Limitée de la Technologie	14
2.4 Marché du Travail et Multiplicateurs Potentiels d’Emploi	15
2.5 Opportunités pour une Exploitation Responsable des Ressources Naturelles	17
2.6 Entreprises Publiques dans le Besoin de Réformes	19
2.7 Mobiliser des Investissements Directs Étrangers dans le Monde Post-Covid-19	23
2.8 Contraintes de Croissance pour les Entrepreneurs et les Petites et Moyennes Entreprises	26
<b>3. CONTRAINTES TRANSVERSALES À LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ</b>	<b>29</b>
3.1 Manque d’Infrastructures	29
3.2 Contraintes liées aux Compétences	31
3.3 Défis liés à la Gestion Foncière	32
3.4 Limites de la Logistique et du Commerce pour Relier le Burundi Enclavé aux Marchés	33
3.5 Recommandations pour Améliorer les Conditions-Cadres	35

<b>4. FINANCEMENT INCLUSIF POUR STIMULER LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ</b>	<b>38</b>
4.1. Aperçu du Secteur Financier	38
4.2. Marchés de Capitaux	39
4.3. Financement des Micro-, Petites et Moyennes Entreprises	40
4.4. Services Financiers Numériques	41
4.5. Recommandations pour Promouvoir des Services Financiers Inclusifs	44
<b>5. CHAÎNES DE VALEUR AGRO-INDUSTRIELLES POUR DE MEILLEURS EMPLOIS ET UNE CROISSANCE INCLUSIVE</b>	<b>46</b>
5.1. Aperçu du Secteur Agro-industriel au Burundi	46
5.2. Principaux Produits Agricoles Qui Stimulent le Développement des Chaînes de Valeur de l'Agro-industrie	47
5.3. Évaluation des Impacts et Risques liés au Changement Climatique	49
5.4. Opportunités de Croissance	51
5.5. Recommandations pour le Secteur Agro-industriel	52
5.6. Exemples d'opportunités de Marchés dans les Chaînes de Valeur de l'Agro-industrie	54
<b>RÉFÉRENCES</b>	<b>60</b>
<b>ANNEXES</b>	
Annex A. Marché des Changes au Burundi	64
Annex B. Commerce, Transport et Logistique au Burundi	66
Annex C. Aperçu du Secteur Minier	70
Annex D. Liste des Entreprises Publiques au Burundi	73
Annex E. Produit Intérieur Brut Sectoriel et Multiplicateurs d'Emploi au Burundi	74
Annex F. Aperçu du Marché des Télécommunications	79
Annex G. Entreprises de Transformation Agro-industrielles au Burundi	81
Annex H. Contraintes, Réformes Gouvernementales et Opportunités dans les Chaînes de Valeur de l'Agro-industrie	83
<b>NOTES DE FIN</b>	<b>100</b>

# SIGLES ET ABRÉVIATIONS

---

<b>ARCP</b>	Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat Public-Privé
<b>BIF</b>	Franc Burundais
<b>BRB</b>	Banque de la République du Burundi
<b>CAE</b>	Communauté d'Afrique de l'Est
<b>COMESA</b>	Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe
<b>CPSD</b>	Diagnostic Pays du Secteur Privé
<b>EP</b>	Entreprises Publiques
<b>FCS</b>	Contextes Fragiles et Touchés par des Conflits
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>GAB</b>	Guichet Automatique de Billet
<b>IDA</b>	Association Internationale de Développement
<b>IDE</b>	Investissement Direct Étranger
<b>MCS</b>	Matrice de Comptabilité Sociale
<b>MPME</b>	Micro-, Petites et Moyennes Entreprises
<b>OCDE</b>	Organisation de Coopération et de Développement Économiques
<b>OHADA</b>	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
<b>ONG</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>PIB</b>	Produit Intérieur Brut
<b>PME</b>	Petites et Moyennes Entreprises
<b>PMEDF</b>	Petites et Moyennes Entreprises Dirigées par des Femmes
<b>PNCP-SS-PCE</b>	Programme National de Capitalisation de la Paix, Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Économique
<b>PND</b>	Plan National de Développement du Burundi
<b>PNIA</b>	Plan National d'Investissement Agricole
<b>PPP</b>	Partenariat Public-Privé
<b>SCEP</b>	Service Chargé des Entreprises Publiques
<b>SFI</b>	Société Financière Internationale
<b>TIC</b>	Technologie de l'Information et de la Communication
<b>ZLECAf</b>	Zone de Libre-Échange Continentale Africaine

*Toutes les devises sont en dollars américains, sauf indication contraire.*

# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

---

## **METTRE FIN AU CYCLE DE PAUVRETÉ ET DE FRAGILITÉ PAR LA TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE**

L'objectif du Diagnostic du Secteur Privé (CPSD) du Burundi est d'identifier les opportunités de marchés les plus susceptibles de se matérialiser à court et moyen terme, ainsi que les réformes qui pourraient éliminer les principales contraintes à la croissance du secteur privé et stimuler la transformation économique. En identifiant des domaines d'action sectoriels spécifiques qui peuvent être abordés conjointement par le gouvernement, les donateurs et le secteur privé, le CPSD du Burundi espère soutenir le développement de secteurs compétitifs et à forte valeur ajoutée. Démontrer que le changement est possible et que des marchés et des emplois peuvent être créés d'ici deux à cinq ans donnera non seulement un élan mais pourra aussi fournir une "preuve de concept" que la transformation économique est possible au Burundi.

Le nouveau gouvernement mis en place en juin 2020 par le nouveau président élu offre une opportunité pour un nouveau modèle de croissance stimulé par le secteur privé. Pour sortir d'une longue période de crises qui a interrompu sa croissance économique et sociale, le Burundi devra s'attaquer aux causes de sa fragilité multidimensionnelle économique, politique et environnementale et développer les aspects fondamentaux du secteur privé qui favorisent une croissance soutenue et inclusive (Banque mondiale 2021a). Le Burundi a montré par le passé qu'il est capable d'accélérer les réformes pour la transformation économique. Dans son plan national de développement (Plan National de Développement du Burundi 2018-2027), le gouvernement reconnaît le rôle primordial d'un secteur privé dynamique, innovant et productif, capable d'être compétitif sur les marchés internationaux et de soutenir la création d'emplois nationaux et une croissance économique durable.

Bien que le chômage soit un défi social et économique majeur, en particulier chez les jeunes et les femmes, la forte demande du marché burundais pour une main-d'œuvre qualifiée représente une opportunité. La main-d'œuvre qualifiée gagne 2,5 fois plus pour les salariés masculins et 4,5 fois plus pour les femmes, par rapport au travail manuel (ECVMB 2013-14). Si des emplois productifs peuvent être créés en renforçant le secteur privé formel et en améliorant de manière adéquate la qualification de la main-d'œuvre pour répondre à la demande du marché, alors la jeunesse burundaise en plein essor peut devenir une force dynamique de croissance économique.

Comme en témoignent les réformes du climat des affaires réussies dans le passé, le Burundi est capable de se transformer et dispose d'une nouvelle opportunité de poursuivre les réformes structurelles en vue d'améliorer sa stabilité macro-financière et sa gestion des devises, et de réduire les contraintes qui empêchent les entreprises et les investisseurs de saisir les opportunités de marchés. La pénurie de devises apparaît comme l'une des principales contraintes aux investissements privés, en plus d'autres défis systémiques. Le 7 octobre 2022, la Banque Centrale a entamé une série de réformes en vue de moderniser sa politique monétaire en recalibrant sa politique de taux de change, montrant ainsi l'engagement des autorités pour créer les conditions d'une reprise de la croissance. Le portefeuille croissant des institutions partenaires au développement pourrait mobiliser

des ressources suffisantes pour s’attaquer au climat des affaires défavorable, à la qualité insuffisante des transports et de la logistique, à l’énergie peu fiable et coûteuse, et au manque d’accès à la terre.

**En réformant les entreprises publiques (EP), en stimulant l’entrepreneuriat et en attirant les investissements directs étrangers (IDE), le Burundi pourrait exploiter plus efficacement ses ressources naturelles afin de transformer l’économie et de fournir des emplois de qualité à une main-d’œuvre abondante.** Les chaînes de valeur de l’agro-industrie, telles que celles du thé, du café, de l’huile de palme et du coton, présentent des avantages comparatifs et un potentiel de croissance, mais elles contribuent actuellement à moins de 5% du produit intérieur brut (PIB) et subissent la pression croissante de leurs concurrents. En 2019, le secteur minier a dépassé les secteurs du thé et du café en tant que première source de devises étrangères, produisant principalement de l’or, du niobium, de l’étain et du tungstène. Pour exploiter davantage cet énorme potentiel, le secteur minier doit attirer des investissements importants, notamment des IDE respectueux de l’environnement, et adopter un cadre de gouvernance responsable afin que ce secteur n’aggrave pas la fragilité du pays. Les secteurs des biens échangeables sont dominés par les entreprises publiques qui ont besoin de réformes structurelles afin d’améliorer leur gouvernance et leur gestion, de moderniser les usines et les équipements, d’améliorer leur productivité et d’accroître leur production.

**L’économie du Burundi pourrait connaître une transformation vers un modèle de croissance tiré par le secteur privé, et le présent rapport explore comment des réformes structurelles ciblées visant à tirer parti des opportunités sectorielles pourraient stimuler les investissements privés et la croissance.** Une approche ciblée pourrait générer un cycle vertueux de réformes à travers des effets de démonstration et d’apprentissage par la pratique et contribuer à modifier la trajectoire économique et sociale du Burundi en le sortant du cycle de la pauvreté et de la fragilité. Il existe des indications de l’engagement du gouvernement envers les réformes et du réengagement des institutions de financement du développement pour soutenir la mise en œuvre du plan national de développement. Cela dépendra beaucoup de la capacité du gouvernement à renforcer en continu ses bases macroéconomiques et à restaurer la confiance des investisseurs, ce qui nécessitera les réformes suivantes comme conditions préalables à une croissance plus rapide et inclusive :

- Revoir la politique de change et mettre en œuvre des mécanismes basés sur le marché pour allouer les devises étrangères, notamment via les banques commerciales.
- Rendre opérationnelle la stratégie de gouvernance électronique pour améliorer l’accès à l’information et l’efficacité de l’administration publique et développer l’identification biométrique nationale.
- Renforcer la sécurité et la transparence juridiques en matière de gestion des régimes fonciers et sécuriser les droits fonciers en milieu rural pour stimuler les investissements du secteur privé et renforcer la sécurité alimentaire.

## **PERMETTRE LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ**

**Trois sources de croissance pourraient contribuer à une dynamique positive du secteur privé au Burundi : des entreprises publiques performantes, des IDE intégrés dans l’économie locale, et des start-ups et petites et moyennes entreprises (PME) dynamiques.** Ces sources de croissance, combinées à une réforme du secteur financier qui améliore l’accès au financement inclusif, pourraient générer un effet d’entraînement positif sur l’économie et fournir une “preuve de concept” que la transformation peut avoir lieu. Des entreprises privées modernisées et compétitives, intégrées dans les chaînes de valeur locales



et internationales, peuvent être à l'origine d'une augmentation de la productivité, de la diversification, de l'approvisionnement en devises et, en définitive, de la création d'emplois et de la transformation économique :

- La libéralisation et la réforme des entreprises publiques pourraient accroître la compétitivité des secteurs productifs (grâce à l'allocation efficace des ressources, à l'innovation et au développement des chaînes de valeur), renforcer la concurrence et le commerce, et améliorer la prestation des services publics.
- De nouveaux IDE et de meilleurs liens entre les IDE existants et l'économie locale pourraient créer de nouveaux marchés et des emplois formels, augmenter les exportations et promouvoir la diffusion de nouvelles technologies et pratiques commerciales.
- Des entrepreneurs dynamiques et les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) pourraient élargir la base du secteur privé, créer de nouveaux marchés, renforcer les chaînes d'approvisionnement, saisir les retombées des IDE, augmenter la création de nouvelles entreprises, forcer la sortie des entreprises peu performantes et promouvoir la résilience.

## RÉSOUTRE LES CONTRAINTES TRANSVERSALES

Outre la stabilité macro-financière et le réajustement du taux de change, le gouvernement devra créer des conditions-cadres propices au soutien de ces sources de croissance. Voici les principales priorités :

- Un environnement des affaires favorable et transparent qui encourage la concurrence, permet l'investissement privé, facilite le règlement des différends et soutient le commerce régional.
- L'adoption de technologies pour stimuler la modernisation des secteurs productifs, en particulier l'adoption de technologies numériques dans tous les secteurs de l'activité économique.
- Des infrastructures abordables et fiables et des services de logistique et de transport efficaces, essentiels pour réduire les coûts de production et relier les entreprises et les entrepreneurs aux marchés.

## OPPORTUNITÉS DE MARCHÉS POUR LA TRANSFORMATION

Le CPSD du Burundi identifie deux secteurs d'activité – le financement inclusif et l'agro-industrie – qui offrent des opportunités à court et moyen terme pour la création de marchés et l'impact sur le développement. Ces secteurs sélectionnés représentent près de la moitié du PIB du Burundi et peuvent atténuer certains des facteurs de fragilité liés à l'inclusion, à la création d'emplois, à la sécurité alimentaire et aux ressources en devises. Les services financiers et l'agro-industrie ont un potentiel de création d'emplois dans les trois à cinq prochaines années, tant en milieu urbain que rural, avec un impact particulièrement fort sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes. La sélection des secteurs est alignée avec les principales priorités de développement du Gouvernement du Burundi.

**Un secteur financier plus robuste et plus étendu pourrait avoir un effet d'entraînement positif sur l'ensemble de l'économie du Burundi.** Le secteur financier est dominé par un système bancaire caractérisé par une exposition importante aux titres publics. En 2020, le crédit intérieur fourni au secteur privé ne représentait que 22 % du PIB alors que la moyenne

pour l’Afrique subsaharienne était d’environ 38 % selon les données de la Banque mondiale. Le système financier est peu développé, bien que les niveaux d’adéquation des fonds propres soient (nominalement) élevés. Le secteur financier a fait preuve de résilience pendant les crises malgré la dégradation de la qualité des prêts. La Banque de la République du Burundi (BRB) affiche un taux d’inclusion financière de 21 %, ce qui indique l’énorme besoin et le potentiel d’amélioration de l’inclusion financière du grand public et de l’accès au financement à long terme pour le secteur agro-industriel. Il y a une nécessité et un potentiel de développement des marchés des capitaux et de la microfinance et des services financiers numériques.

**Le secteur agro-industriel burundais a un potentiel qui doit être exploité. Le climat unique et la richesse du sol du Burundi offrent des possibilités de cultiver et de transformer des produits à plus forte valeur ajoutée pour répondre à la demande intérieure et exporter vers les marchés régionaux et mondiaux.** L’agriculture et l’agro-industrie dominent l’économie, mais elles sont confrontées aux mêmes contraintes de productivité et de valeur ajoutée que le reste de l’économie. L’agriculture est dominée par les petits exploitants opérant sur des principes de subsistance et de grandes entreprises publiques non compétitives et attire un nombre limité d’IDE dans la transformation. L’activité du secteur privé est en hausse, comme cela a été observé lors des consultations du CPSD et, dans les conditions appropriées incluant l’investissement du secteur privé, pourrait améliorer tous les maillons des chaînes de valeur et augmenter la productivité et les profits des agriculteurs, des commerçants, des transformateurs et des exportateurs. Mais cela nécessiterait d’entreprendre des réformes pour améliorer la compétitivité des entreprises publiques opérant dans ces secteurs, d’uniformiser les règles du jeu afin de faciliter l’entrée et l’activité du secteur privé sur le marché et de s’ouvrir à une plus grande participation du secteur privé par le biais des PPP.

**L’investissement privé dans la modernisation, la diversification et l’expansion du secteur agro-industriel offre la possibilité d’être compétitif sur les marchés internationaux, à condition que le gouvernement soutienne les efforts du secteur privé par la réforme des entreprises publiques, une image de marque nationale forte, des institutions et des réglementations de sécurité alimentaire internationalement reconnues, des infrastructures de qualité et des politiques de concurrence, d’investissement et commerciale.** L’économie du Burundi a besoin d’investissements du secteur privé dans la transformation alimentaire, la production d’engrais, l’industrie des emballages biodégradables, le recyclage des déchets pour transformer les déchets agricoles et ménagers. D’autres opportunités existent dans les chaînes de valeur de substitution aux importations. En améliorant ces chaînes de valeur spécifiques, le Burundi pourrait approfondir et formaliser de manière significative son commerce avec l’Afrique de l’Est – un grand marché où il existe une demande établie dont un commerce transfrontalier déjà important avec la République Démocratique du Congo – et au-delà, notamment en Afrique de l’Ouest et en Europe. Bien que le nombre d’emplois dans le secteur agricole puisse diminuer au cours de cette transformation, des emplois plus nombreux et de meilleure qualité seront créés dans les segments agro-industriels de la chaîne de valeur, où la productivité devrait augmenter en raison de l’adoption de technologies, de l’amélioration de l’accès au capital et de la qualification de la main-d’œuvre.

## RECOMMANDATIONS CLÉS

**Le programme de réformes pour le développement du secteur privé est vaste et ambitieux, mais compte tenu de la dynamique actuelle de l’engagement du gouvernement, du réengagement des donateurs et du regain d’intérêt des investisseurs privés, il y a des raisons d’être optimiste.** Les recommandations du rapport mettent l’accent sur les réformes structurelles qui établissent des bases durables pour les trois moteurs de la croissance du

structurelles qui établissent des bases durables pour les trois moteurs de la croissance du secteur privé (entreprises publiques, IDE et PME), et sur les réformes sectorielles dans les services financiers et l'agro-industrie qui peuvent créer des retombées positives dans d'autres secteurs. Le rapport identifie des opportunités d'investissement dans plusieurs chaînes de valeur agroalimentaires, notamment dans les cultures de rente (café, thé, coton et huile de palme), l'horticulture, les céréales, la canne à sucre et les protéines animales. Le rapport synthétise les recommandations générales pour le secteur agroalimentaire et utilise l'exemple de deux chaînes de valeur - le thé en tant que culture de rente et l'horticulture pour la sécurité alimentaire et la nutrition - pour illustrer le type de réformes et d'investissements spécifiques qui seront nécessaires au niveau du sous-secteur.

## TABLEAU ES.1. RECOMMANDATIONS PRIORITAIRES

### Établir des bases durables pour l'expansion et la croissance du secteur privé formel

#### COMPETITIVITE ET INVESTISSEMENT



#### Améliorer la compétitivité et l'efficacité des entreprises publiques et la participation du secteur privé dans les secteurs des biens échangeables, mobiliser les IDE dans l'ère post-COVID-19, et promouvoir l'entrepreneuriat et le développement des MPME.

- Évaluer les performances et l'efficacité des entreprises publiques et réviser la stratégie de participation du secteur privé.
- Libéraliser les secteurs des biens échangeables et les ouvrir à davantage d'investisseurs privés par le biais de la privatisation, d'un recours accru aux partenariats public-privé (PPP) et de concessions.
- Relancer les réformes du climat d'investissement afin d'introduire des principes de neutralité concurrentielle et d'améliorer la concurrence, le commerce, le respect des contrats, l'enregistrement des propriétés et l'accès au crédit.
- Développer l'écosystème entrepreneurial, notamment via les investissements dans les infrastructures partagées (telles que les entrepôts frigorifiques et les centres d'essai et de certification) et le renforcement des services aux PME.

#### TECHNOLOGIES ET LOGISTIQUES



#### Promouvoir l'adoption de technologies pour moderniser l'économie, tirer parti des technologies numériques et améliorer les systèmes et infrastructures logistiques pour le commerce et le transport.

- Réformer la politique fiscale et les droits d'importation pour encourager les importations de technologies et d'équipements destinés aux secteurs productifs, tels que l'agro-industrie, l'énergie et l'industrie manufacturière.
- Renforcer les systèmes de suivi et de contrôle pour la facilitation des échanges et l'intégration régionale (Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, Communauté d'Afrique de l'Est).
- Améliorer le cadre réglementaire des secteurs des transports, des technologies de l'information et de la communication et de la logistique, en tirant parti des récentes améliorations apportées aux infrastructures telles que pour les routes, le rail, le numérique et l'eau.
- Construire et exploiter des postes-frontières à guichet unique aux principales frontières, éventuellement dans le cadre de PPP.

**Mettre l'accent sur les réformes sectorielles afin de générer un effet d'entraînement positif sur l'économie et fournir une " preuve de concept " que la transformation peut se produire au Burundi.**

## SECTEUR FINANCIER



### **Élargir l'inclusion financière et accroître l'efficacité du secteur privé, développer les marchés de capitaux, appuyer l'accès des PME au financement et étendre les services financiers numériques.**

- Améliorer le fonctionnement et la portée des tribunaux de commerce et des mécanismes alternatifs de résolution des conflits (médiation et arbitrage) afin de relever le défi du recouvrement des dettes dans le système judiciaire.
- Renforcer l'infrastructure de crédit en créant un registre des sûretés mobilières et un système d'information sur le crédit.
- Soutenir le développement des services financiers numériques via la mise en place un Conseil National des Paiements pour assurer l'interopérabilité sur le marché et le soutien au développement de Bi-Switch.
- Développer des plateformes partagées de services bancaires de base et de services financiers numériques, en particulier pour les institutions financières non bancaires (microfinance et coopératives d'épargne et de crédit).
- Soutenir la stabilité et l'intégrité financières en modernisant le registre de crédits et en mettant en œuvre le cadre de gestion et de résolution des crises, en rendant opérationnel le fonds d'assurance-dépôts et en adoptant un identifiant biométrique financier.
- Renforcer le secteur de l'assurance, pour soutenir en particulier le secteur de l'agriculture.
- Développer des instruments de financement des PME, tels que le crédit-bail et l'affacturage, le financement à long terme et les facilités de refinancement, ainsi que des mécanismes de partage des risques (tels que le fonds de garantie des PME).

## SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL



### **Libéraliser, moderniser et diversifier progressivement certaines chaînes de valeur pour améliorer la compétitivité des secteurs des biens commercialisables et la sécurité alimentaire.**

- Adopter des stratégies innovantes de réduction des risques et des produits financiers et d'assurance contre les risques développés en faveur des agriculteurs et de l'ensemble des chaînes de valeur agricoles et agroalimentaires.
- Soutenir la transformation des produits agricoles sur site ou dans des lieux à proximité (comme les villes secondaires) et la transformation par l'amélioration du conditionnement, de l'étiquetage et du recyclage. Des études de faisabilité préalables seraient nécessaires afin de mieux évaluer la viabilité et la rentabilité de tels investissements.
- Adopter des pratiques durables, des systèmes de gestion de la pollution et des mesures incitatives, ainsi que des mesures d'atténuation et d'adaptation au risque climatique.
- Renforcer les systèmes de recherche et le développement ainsi que l'innovation agroalimentaire et mettre en place des installations pour soutenir la mise en œuvre de protocoles de certification et de normes phytosanitaires.
- Soutenir les groupes de producteurs (cultures, élevage et pêche) pour les aider à mobiliser davantage de membres et à augmenter leur pouvoir de négociation pour les services publics et la fixation des prix de leurs produits par les acheteurs et les agrégateurs individuels.
- Soutenir les programmes de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi pour améliorer l'image de marque locale et élargir l'accès à l'information sur les marchés internationaux.

# 1. CONTEXTE DU PAYS

---

## 1.1. FAIBLE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET PAUVRETÉ

Le Burundi est un pays à faible revenu de 11,6 millions d'habitants, dont on estime que la pauvreté monétaire devait atteindre 86,2 % en 2020, basé sur le seuil de pauvreté international de 1,90 \$/habitant/jour, en PPA 2011. L'enquête Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages (EICVM) 2020-2019 montre un taux de pauvreté de 62,8% en 2020, en utilisant le seuil de pauvreté national basé sur la méthode du cout des besoins essentiels, qui est de 576753 FBu par an.<sup>1</sup> Il s'agit du troisième pays le plus densément peuplé d'Afrique subsaharienne, avec une population estimée à 426 habitants par kilomètre carré, qui réside principalement en milieu rural.<sup>2</sup> Le développement du Burundi est caractérisé par une croissance faible et volatile du produit intérieur brut (PIB), combinée à des taux de natalité élevés, qui ont créé un "piège de pauvreté" pour de larges segments de la population.

Le Burundi se retrouve au bas de la catégorie des pays à faible revenu, avec un PIB par habitant de seulement 274 dollars en 2020 selon les données de la Banque mondiale<sup>3</sup> et une croissance négative du PIB par habitant depuis 2016. La suspension de l'appui budgétaire extérieur suite à la crise de 2015 a accentué la nécessité de renforcer la mobilisation des ressources intérieures tout en contenant les dépenses. Le nouveau gouvernement mis en place en juin 2020 par le nouveau président élu offre une opportunité pour un nouveau modèle de croissance stimulé par le secteur privé, mais de nombreux défis subsistent.

L'apparition de la pandémie de COVID-19 a interrompu la fragile reprise économique, qui fait face à d'énormes défis, notamment une pénurie de devises, des vulnérabilités du secteur financier, d'importants déséquilibres extérieurs, une pression budgétaire et une dette intérieure élevée qui empêche le crédit au secteur privé. Le déficit du compte courant reste important en 2020, à 11,9 % du PIB, et la dette publique a rapidement augmenté pour atteindre 62,2 % du PIB en 2020, contre 58,5 % en 2019 et 33 % en 2014. Ces difficultés économiques résultent des faiblesses structurelles, notamment : une dépendance à l'égard d'une agriculture à faible productivité, une diversification économique limitée, une marge de manœuvre fiscale restreinte pour les investissements publics,<sup>4</sup> une faible accumulation de capital, une faible productivité ainsi que des défis massifs en matière de capital humain, aggravés par une forte croissance démographique (3,3 % par an au cours des deux dernières décennies).

Le plan national de développement du Burundi, le PND 2018-2027, appelle à une transformation structurelle qui crée des emplois décents pour tous. En avril 2021, le nouveau gouvernement a introduit un Programme National de Capitalisation de la Paix, Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Économique (PNCP-SS-PCE), qui vise à opérationnaliser le PND. Ce nouveau programme s'aligne sur le PND et reflète

les priorités fixées par le Gouvernement pour la période 2021-2027. À travers le PNCP-SS-PCE, le Gouvernement s'engage à fournir le soutien nécessaire aux producteurs, aux agriculteurs et au secteur privé en entreprenant les réformes nécessaires pour promouvoir un environnement des affaires attractif. Ce soutien permettra de stimuler la croissance économique et ainsi d'améliorer les conditions de vie de la population afin de garantir que "Chaque bouche a de la nourriture et chaque poche a de l'argent."<sup>5</sup>

**Les objectifs de développement ambitieux du Burundi sont réalisables si la croissance du pays évolue vers une trajectoire ascendante stable.** Bien que la croissance se soit accélérée au cours de la période politiquement stable de 2004 à 2014, elle a fortement baissé en 2015, et la reprise a été modeste et inégale. La formation brute de capital fixe reste structurellement faible : elle était en moyenne de 15,4 % du PIB en 2006-2014, alimentée par l'aide extérieure qui a soutenu l'investissement public, puis est tombée à 10,8 % du PIB en 2015-2019 au lendemain de la crise de 2015. La baisse des investissements et la forte croissance démographique ont entraîné une faible croissance du PIB, insuffisante pour compenser les pertes subies lors des renversements (SFI 2016). En conséquence, le taux de croissance annuel moyen du PIB par habitant au Burundi pour la période 1960-2019 était l'un des plus bas d'Afrique subsaharienne et la volatilité de la croissance économique était l'une des plus élevées (Banque mondiale, 2021a).

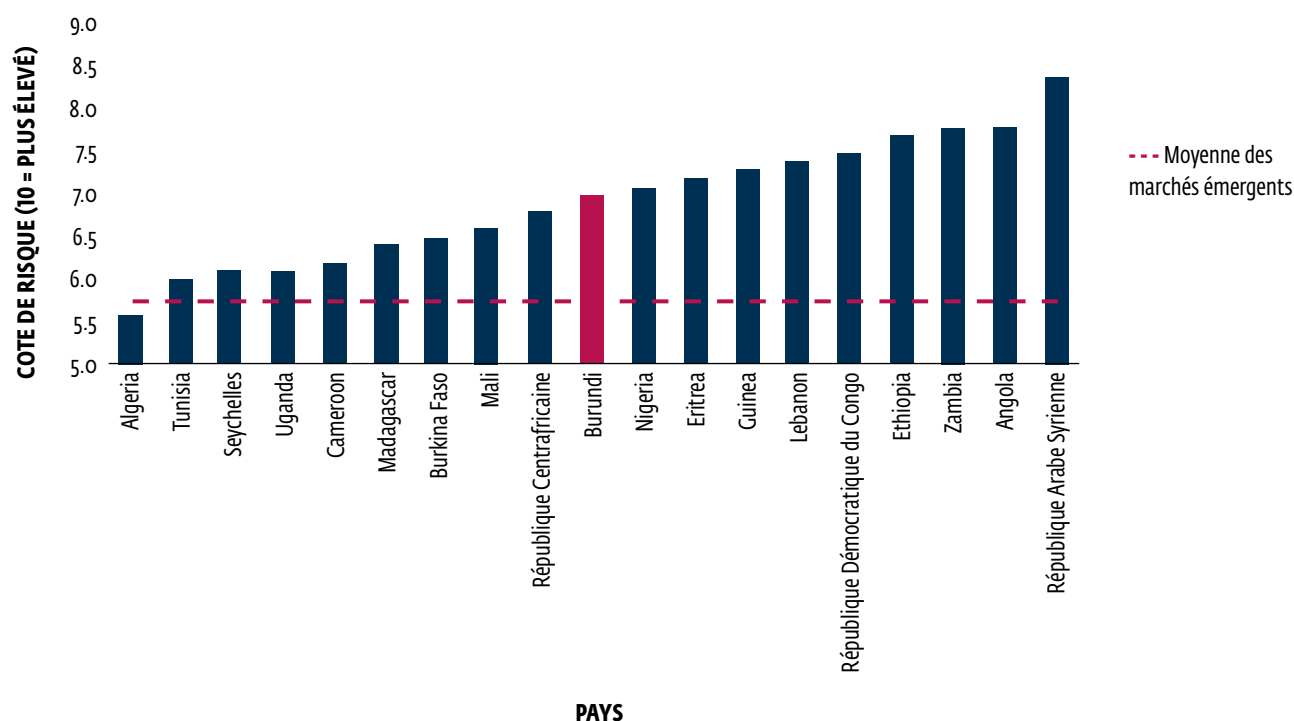
## 1.2. FRAGILITÉ MULTIDIMENSIONNELLE COMME CONTRAINTE SYSTÉMIQUE À LA CROISSANCE

**Le Burundi est pris dans un piège de fragilité multidimensionnelle qui entraîne des risques politiques, économiques, juridiques, fiscaux, opérationnels et sécuritaires élevés pour les entreprises et freine l'investissement privé et l'activité économique productive.** Bien que la situation de la gouvernance au Burundi se soit améliorée depuis la fin de la guerre civile, le pays figure toujours parmi les moins performants. Après la crise politique de 2015 et les troubles qui ont suivi, une réduction globale de la violence au Burundi a été constatée. Comme indiqué dans ce document, des efforts supplémentaires en matière de réformes commerciales et d'intégration régionale sont susceptibles de contribuer à renforcer la résilience et le capital social entre les groupes dans les zones transfrontalières exposées aux conflits. De même, en misant sur l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, il est possible d'encourager la paix grâce à une croissance économique plus inclusive.

**Les risques économiques sont particulièrement graves.** En octobre 2020, le Burundi se classait au 135<sup>e</sup> rang sur 164 économies sur la base de la cote de risque économique par Oxford Economics (Graphique 1.1). Le score de risque économique du Burundi reste plus élevé (7) que la moyenne de l'Afrique sub-saharienne (6,7). Cette faible performance est liée au déficit important du compte courant (environ 11,9 % du PIB en 2020), qui présente un risque de déstabilisation de l'économie et au niveau élevé de la dette publique (estimée à 62,3 % du PIB en 2020) qui aggrave le risque de surendettement, particulièrement en raison de la disponibilité limitée du financement extérieur.

**La faiblesse des institutions et de la gouvernance décourage les investissements et affecte la croissance du secteur privé.** Des décennies de guerre civile, brièvement interrompues par des intervalles de paix, ont limité la mesure dans laquelle les institutions civiles pouvaient être développées. Le Burundi se classe en dessous de la moyenne régionale de tous les Indicateurs Mondiaux de la Gouvernance, en particulier l'état de droit et les indicateurs de contrôle de la corruption, où ils se situent sous le 5<sup>e</sup> percentile de tous les pays en 2019 (Indicateurs Mondiaux de la Gouvernance). À son tour, une faiblesse de la gouvernance affecte négativement la capacité de l'État à assurer la sécurité, à fournir

## GRAPHIQUE 1.1. RISQUE ÉCONOMIQUE DU BURUNDI PAR RAPPORT AUX MARCHÉS ÉMERGENTS



Source : Oxford Economics 2020.

des services sociaux, à gérer les investissements publics ou à encourager la croissance du secteur privé. Les principales faiblesses de la gouvernance sont la corruption, l'application discrétionnaire des lois et règlements et la prestation de service public insuffisante. Le manque de transparence et d'indépendance judiciaire, et de séparation des pouvoirs dans les tribunaux formels limite la confiance de la population dans le système judiciaire. L'absence d'appropriation du rendement des investissements, la recherche de rente des agents publics et le comportement prédateur d'autres investisseurs peuvent empêcher de nouveaux investissements.

### 1.3. INSTABILITÉ FINANCIÈRE ET CONTRÔLE DES CHANGES COMME FACTEURS DISSUASIFS DES INVESTISSEURS PRIVÉS

L'instabilité financière constitue un défi permanent et une importante entrave à l'investissement privé. Au cours des 25 dernières années, quatre établissements bancaires ont été mis en liquidation, avec une réalisation moyenne des passifs de 46,5%.<sup>6</sup> L'État a été contraint d'injecter des fonds en urgence, ce qui a entraîné un manque de fonds qui auraient pu être alloués à d'autres projets d'intérêt public. Dans le secteur de la microfinance, depuis la mise en œuvre du Décret No. 100/203 du 22 juillet 2006 portant sur la réglementation des activités de microfinance au Burundi, dix institutions de microfinance ont fait faillite et cinq ont vu leurs agréments retirés par la banque centrale (Banque de la République du Burundi, ou BRB). Sur les dix établissements en faillite, trois seulement sont en cours de liquidation. Les déposants ne peuvent pas être remboursés rapidement

et subissent des pertes importantes – ils ne peuvent pas compter sur les filets de sécurité financière qui restent sous-développés au Burundi en raison de l'absence d'un système efficace d'assurance-dépôts ou d'un cadre articulé de gestion et de résolution de crise. Les consultations du CPSD indiquent que le gouvernement est prêt à améliorer la situation. La BRB a commencé à mettre en place un système d'assurance-dépôts. Le gouvernement a demandé l'aide de la Banque mondiale pour mettre en place un filet de sécurité financière solide et améliorer la stabilité financière globale, en soutenant les réformes politiques visant à résoudre les pénuries de réserves de change, en élaborant un cadre réglementaire pour l'assurance-dépôts et la résolution bancaire, et en renforçant les capacités.

**Le faible niveau de réserves de change et la sélectivité des mécanismes d'allocation de devises du Burundi ont entraîné l'émergence d'un marché parallèle des changes et une surévaluation de la monnaie sur le marché officiel.**<sup>7</sup> Les problèmes de change sont le résultat de multiples facteurs, dont (i) l'assèchement de l'aide publique au développement et une dette extérieure élevée, (ii) des problèmes structurels résultant d'une gestion inefficace des réserves, et (iii) de la faible performance des secteurs orientés vers l'exportation et générateurs de devises tels que l'agriculture, les mines et le tourisme. Outre les difficultés budgétaires, la baisse du soutien extérieur a entraîné des difficultés dans la balance des paiements, qui se sont traduites par une pénurie de devises au cours des six dernières années. Les réserves internationales ne couvraient que 1,2 mois d'importations à la fin de 2020. En réaction, la banque centrale a renforcé son contrôle sur le marché des changes afin de réduire la fuite des capitaux et d'allouer les devises disponibles en centralisant tous les comptes en devises. Ces interventions et contrôles ont conduit à l'émergence d'un marché parallèle avec une prime de marché de 70 % en moyenne à la fin de 2020.<sup>8</sup> Pour relever le défi lié au marché des changes, et plus particulièrement la forte prime du marché parallèle, il est important d'examiner comment lever les contraintes du côté de l'offre et de la demande du marché. Les récentes mesures prises par la banque centrale pour recalibrer sa politique de taux de change (7 octobre 2022)<sup>9</sup> constituent un premier pas vers l'amélioration de la situation et témoignent de l'engagement du pays pour réformer et moderniser sa politique monétaire. L'allocation sélective des devises a également un impact sur la production et la compétitivité de la plupart des petites et moyennes entreprises (PME) qui ne sont pas en mesure d'importer les intrants<sup>10</sup> nécessaires, et elle pourrait être une source de distorsion des prix qui profite parfois aux plus privilégiés.

#### **1.4. UNE ÉCONOMIE DOMINÉE PAR L'AGRICULTURE AYANT BESOIN DE SE DIVERSIFIER**

L'économie du Burundi est caractérisée par une agriculture à faible productivité avec un secteur secondaire embryonnaire et un secteur tertiaire en croissance qui tourne autour des technologies de l'information et de la communication (TIC), des transports, des banques, des assurances et du commerce. Une quasi-stagnation de l'agriculture, ces dernières années, a entraîné une baisse de la part du secteur dans le PIB total, de 53% en 1996 à près de 30% en 2020 au profit du secteur tertiaire, qui a pris du poids et représente désormais près de la moitié du PIB. La contribution du secteur secondaire reste relativement faible et représente 17 % du PIB (Banque mondiale 2021a). Le petit secteur industriel du Burundi se compose principalement de la construction, de la transformation agricole, de la brasserie et de l'énergie. Malgré la baisse des activités agricoles en pourcentage du PIB, les petites exploitations agricoles fournissent toujours des revenus et des emplois à près de 85% de la population et sont responsables de 95% de l'approvisionnement alimentaire local.



Bien que la production agricole commerciale de thé, de café, d'huile de palme et de coton représente moins de 5 % du PIB, les exportations jouent un rôle essentiel dans l'économie du Burundi, car elles génèrent des revenus, de l'emploi et des devises. Cette dépendance comporte des risques liés à la fluctuation des prix du marché mondial et à l'instabilité de la production locale, qui est très vulnérable aux chocs climatiques. Malgré ces défis, les exportations de produits alimentaires ont augmenté régulièrement au Burundi, tandis que les exportations de biens et de services ont fluctué plus largement. Les exportations reposent sur les cultures de rente, principalement le café (23 % des exportations de 2018), le thé (15 %) et le blé et la farine de méteil (5 %).

**Le café a attiré des investisseurs nationaux et internationaux après sa libéralisation en 2006, mais le réengagement du Gouvernement en 2019 a suscité des incertitudes.** La production a baissé ces dernières années, et les recettes d'exportation de café sont tombées en dessous du niveau d'il y a 20 ans : 42 millions de dollars en 1999, 70 millions de dollars en 2012, et moins de 40 millions de dollars en 2019. La baisse de la production est principalement liée aux faibles prix des cerises,<sup>11</sup> qui ont érodé les incitations des agriculteurs burundais à investir dans leurs plantations de café. En 2016, le gouvernement et les bailleurs de fonds, dont la Banque mondiale, ont tenté de remédier à la situation par le biais du Projet d'Appui à la Compétitivité du Secteur Café financé par la Banque mondiale, d'un montant de 72,25 millions de dollars. Le projet a été abandonné en raison de la décision du Gouvernement d'arrêter le processus de privatisation. Ce projet combinait des financements publics et privés pour augmenter considérablement la productivité de la production de café dans cinq régions du pays.

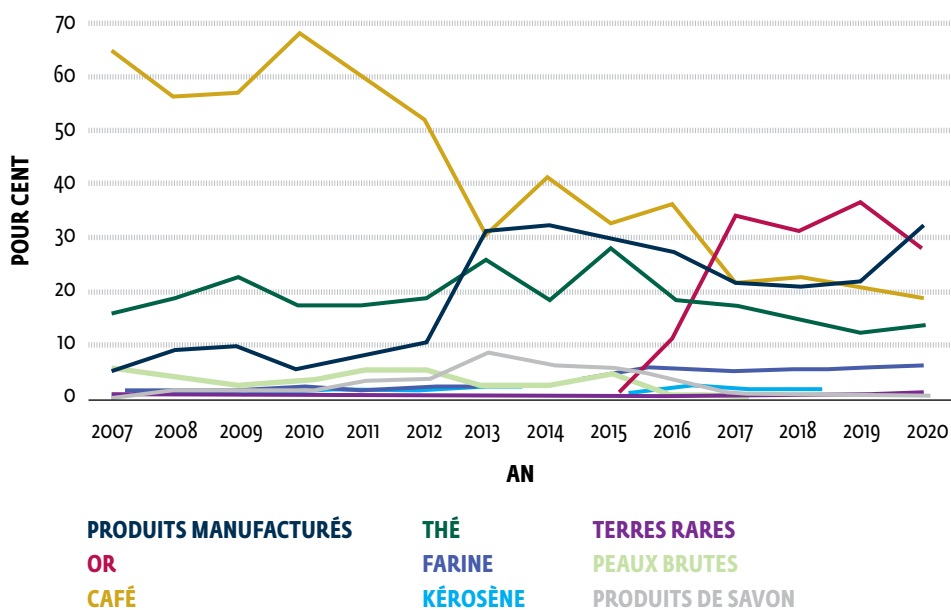
La sécurité alimentaire est une priorité de développement clé pour le Burundi,<sup>12</sup> et le Gouvernement reconnaît l'importance d'une approche basée sur le marché pour améliorer la productivité, la valeur ajoutée et la compétitivité de l'agro-industrie. Le Burundi a élaboré le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2018-2022 dans le but de renforcer le secteur agricole, qui est soutenu par le Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture en Afrique et le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe.<sup>13</sup>

## 1.5. BALANCE COMMERCIALE NÉGATIVE

La balance commerciale du Burundi est structurellement négative en raison du faible volume de ses exportations et des importations substantielles de produits manufacturés et de pétrole. La valeur des exportations de marchandises du Burundi a totalisé 160 millions de dollars en 2020. Le Burundi enregistre régulièrement un important déficit de la balance commerciale, qui s'élevait en 2019 à 706,3 millions de dollars. Le déficit pourrait être maîtrisé par une légère hausse des exportations de produits miniers (38% du total) et de produits agricoles (43%), notamment le café. Depuis 2017, la part des minerais dans les exportations totales est passée à plus de 40% en 2019, tirées par les exportations d'or qui ont totalisé 37 % des exportations totales de marchandises. Cela a induit une baisse de la part du café et du thé, les leaders traditionnels des exportations (Graphique 1.2).

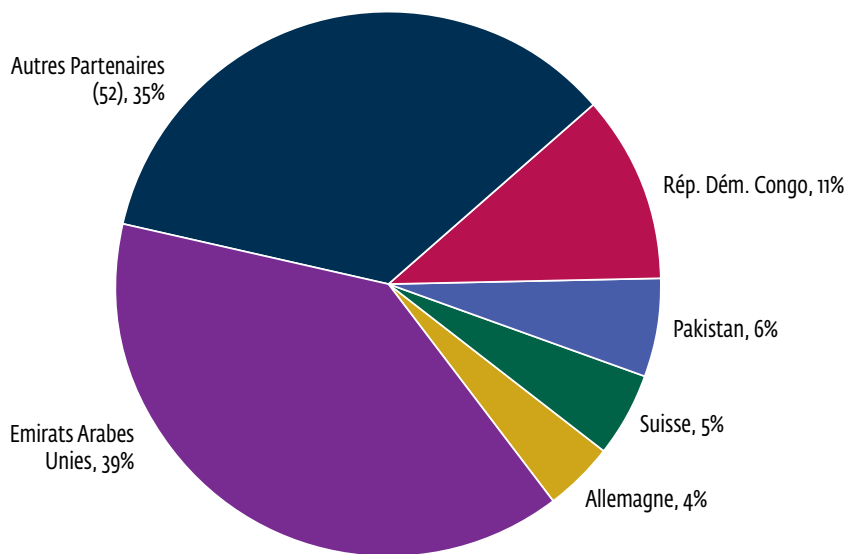
Bien que le Burundi joue un rôle limité dans le commerce mondial, il est impliqué dans un important commerce transfrontalier à petite échelle. La part des exportations dans le commerce régional est de 64%, tandis que les importations sont faibles, à seulement 3%. Entre 2015 et 2019, le commerce avec la République Démocratique du Congo a augmenté de 2 500 %, ce qui indique l'importance croissante d'améliorer et de maintenir cette relation commerciale. Le Burundi maintient un excédent commercial avec la République Démocratique du Congo qui capte 11% des exportations du Burundi

**GRAPHIQUE 1.2. PART DES PRINCIPALES EXPORTATIONS DU BURUNDI PAR PRODUIT**



Source : Banque de la République du Burundi.

**GRAPHIQUE 1.3. PART DES PRINCIPAUX MARCHÉS D'EXPORTATION DU BURUNDI**



Source : WITS 2019.

(Graphique 1.3). La balance commerciale avec le Rwanda est équilibrée (8 %), tandis que la balance est négative avec le Kenya et l'Ouganda.

**Les pays voisins échangent une quantité considérable de marchandises avec le Burundi.**

Les marchés régionaux sont importants, notamment pour les denrées alimentaires et le commerce transfrontalier à petite échelle. En 2018, les échanges commerciaux transfrontaliers à petite échelle se sont élevés à 47,4 millions de dollars.<sup>14</sup> Plus de 56% des exportations sont destinées à la République Démocratique du Congo, et plus de 95% des produits importés proviennent de la Tanzanie (Republic of Burundi 2021a). Les principales exportations sont les bières maltées (29%), les boissons gazeuses (8%), et les savons et détergents (6%). Le Burundi est un exportateur net de coton, d'huile de palme et de sucre vers le Rwanda. Les principales importations sont les animaux vivants (36 %), le maïs et le poisson séché ou fumé (6 %). Aux frontières de la République Démocratique du Congo, les femmes sont des acteurs économiques importants, notamment pour la vente et la distribution, mais elles restent à des niveaux de rôle "intermédiaires" avec des revenus faibles.<sup>15</sup> Cependant, la récente admission de la RDC à la CAE est susceptible de changer la donne au niveau des performances commerciales du bloc, compte tenu de ses ressources naturelles et de son énorme marché de consommation de 90 millions de personnes (près de la moitié de la population de la CAE).

**Le Burundi pourrait tirer parti des initiatives régionales et des accords commerciaux tels que l'OHADA et l'Accord établissant la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECAf) pour consolider les réformes nécessaires et stimuler le commerce régional.** Le Burundi a ratifié la ZLECAf et aura désormais besoin d'une mise en œuvre complète et efficace, et d'une amélioration de la compétitivité de ses exportations pour récolter les fruits de la coopération régionale. En augmentant le commerce régional, en abaissant les coûts commerciaux et en rationalisant les procédures frontalières, la mise en œuvre complète de la ZLECAf aiderait le Burundi à accroître sa résilience face aux futurs chocs économiques et aiderait à amorcer les types de réformes profondes qui sont nécessaires pour améliorer la croissance à long terme.

## 1.6. OPPORTUNITÉS ET DÉFIS LIÉS À L'URBANISATION

**Le Burundi est parmi les pays les moins urbanisés d'Afrique subsaharienne avec des villes en croissance rapide qui font face à des défis considérables.** Alors que la majeure partie de la population réside toujours dans les zones rurales (87 % selon UN Habitat et PAM 2020), le taux de croissance urbaine de 5,7% était l'un des plus élevés d'Afrique de l'Est entre 2000 et 2019. Selon les projections démographiques 2010-2050 aux niveaux national et provincial de l'ITSEEBU, la population de Bujumbura en 2050 se situerait entre 2,5 et 4,2 millions soit entre 3 et 5 fois sa population de 2015. La croissance urbaine rapide est le résultat de la croissance naturelle de la population, des migrations et des déplacements résultant des catastrophes naturelles et des conflits, et des changements dans les délimitations administratives.

**Le lien entre l'urbanisation et la croissance du PIB au Burundi est faible car les investissements en capital n'ont pas suivi le rythme de la croissance des villes et les inefficacités urbaines compromettent l'offre efficace de services et augmentent le coût des affaires.** L'offre de services est entravée par le manque de ressources et le manque de capacités des administrations locales pour développer et mettre en œuvre des plans urbains et investir dans les infrastructures urbaines. Une autre contrainte cruciale au développement du secteur privé est le mauvais entretien des infrastructures publiques

existantes, en particulier dans le secteur des transports (routes). Les marchés des facteurs de production, des biens et des services ne sont ni flexibles ni bien réglementés pour favoriser la localisation efficace des entreprises et des ménages. Le risque est que seuls les ménages soient attirés par les villes, mais que les entreprises n'investissent pas et n'étendent pas simultanément leurs activités en raison du manque de facteurs de marchés efficaces et d'infrastructures, ce qui réduit les avantages de l'agglomération. Les villes et agglomérations du Burundi devront passer à des activités plus productives pour déclencher la croissance économique et, en même temps, accélérer l'urbanisation. Ces activités devraient renforcer le lien entre la production rurale et urbaine pour déclencher un cercle vertueux et parvenir à une répartition plus rapide des bénéfices de la croissance économique entre les zones urbaines et rurales, d'autant plus qu'une grande partie de la population à Bujumbura, Gitega, Kayanza, Rumonge, et Rutana continueront de dépendre des activités rurales (Banque mondiale, 2021c).

**Des améliorations en matière de gestion foncière, de planification urbaine et d'application des droits de propriété seront essentielles pour le développement urbain du Burundi.** Selon la Revue de l'Urbanisation du Burundi (Banque mondiale, 2021c), plusieurs facteurs freinent le potentiel d'urbanisation au Burundi. Les inefficacités liées à l'accès à la terre, aux marchés, aux droits et à la planification découragent les investissements productifs au sein de la ville, ce qui réduit les possibilités de densification et exacerbe la fragmentation urbaine. Plus précisément, le Burundi devra renforcer les droits de propriété, en réduisant les obstacles à l'enregistrement des terres et en trouvant des mécanismes efficaces de résolution des litiges fonciers.

## 1.7. POTENTIEL DÉMOGRAPHIQUE INEXPLOITÉ

**Avec environ 19 % de sa population âgée de 15 à 24 ans, la jeunesse du Burundi pourrait devenir un atout pour l'économie. Le Burundi a le septième taux de fécondité le plus élevé au monde (5,5 enfants par femme) et sa population devrait doubler d'ici 2040.** Près de la moitié de la population est âgée de moins de 15 ans et on compte 9 enfants pour 10 adultes actifs. Les jeunes représentent plus de 35 % de la main-d'œuvre (15 ans et plus) et ont le potentiel d'assurer une croissance plus élevée. Environ 150 000 jeunes entrent sur le marché du travail chaque année, et la plupart travaillent de manière informelle en tant que travailleurs de ménage, travailleurs indépendants ou travailleurs manuels. La Politique Nationale de la Jeunesse 2016-2026 stipule que les jeunes ruraux n'ont aucune terre du tout ou aucune terre productive, et seul un petit nombre de jeunes urbains ont accès à l'emploi. Moins de jeunes que les cohortes plus âgées travaillent dans l'agriculture, mais ailleurs, ils sont toujours relégués à des formes d'emploi inférieures, en particulier des emplois non rémunérés. Peu de jeunes travailleurs agricoles sont payés, et moins de jeunes gagnent un salaire dans les professions non agricoles. Ces barrières structurelles justifient des politiques d'éducation et d'emploi spécifiques aux jeunes.

**Pour réaliser le potentiel de son capital humain, il serait important de combler l'important écart entre les sexes. La fécondité élevée limite l'éducation des filles et leur participation à la vie active, laissant la plupart des femmes dans des emplois informels à faible productivité, à bas salaire et peu qualifiés.** Alors que les femmes représentent 52,7 % de la main d'œuvre, elles sont bien plus nombreuses que les hommes à travailler dans l'agriculture de subsistance (61 %) et le commerce informel (estimé à 70 %).<sup>16</sup> Le taux de chômage global des femmes est de quatre points supérieur à celui des hommes, et cette différence est plus prononcée pour les jeunes femmes, avec cinq points de plus. Malgré les changements législatifs, notamment l'adoption de la Politique Nationale Genre en 2003, il existe des obstacles juridiques et réglementaires à l'émancipation économique des

femmes, notamment en ce qui concerne l'égalité des salaires,<sup>17</sup> l'entrepreneuriat et l'accès aux actifs.<sup>18</sup> Selon l'évaluation de Women, Business and the Law 2021, le Burundi a fait des progrès constants en matière d'égalité des sexes au cours des dernières décennies et obtient un score global de 73,1. Les indicateurs qui freinent le Burundi sont les obligations familiales (y compris la charge des enfants), les facteurs sociaux et culturels et le manque d'accès aux actifs. Le taux d'affiliation des femmes aux syndicats est estimé à 16 %. Women, Business and the Law 2021 signale d'importantes inégalités en matière de droits de succession entre les femmes et les hommes au Burundi. Selon les données du Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA, seulement 5% des femmes déclarent posséder des terres seules, contre 22 % des hommes. En dehors de cette catégorie, la plupart des femmes déclarant être "propriétaires" l'ont fait en déclarant "conjointement avec le conjoint/partenaire", ce qui, légalement, ne donne pas droit aux femmes à la terre lorsque le mari meurt.

## 1.8. INCERTITUDES AUTOUR DE L'IMPACT À LONG TERME DE LA COVID-19

**La COVID-19 exercera probablement un impact à long terme et affectera la croissance future.** Bien que l'expansion de la COVID-19 a été initialement lente par rapport aux pays voisins, la crise mondiale a frappé le Burundi par le biais du commerce qui s'est contracté en raison de la baisse de la demande mondiale pour ses exportations de matières premières, combinée à des contraintes de logistique et de transport. La croissance limitée des exportations a exacerbé les pénuries de devises étrangères. La disponibilité limitée des articles importés a augmenté les prix des produits de consommation importés et a ralenti la production industrielle. Bien que l'industrie ait encore progressé de 11,8 % en 2020, la croissance est en baisse par rapport aux 2,1 % de 2019. Le secteur tertiaire s'est contracté de 1,7 % en raison des restrictions de mobilité liées à la COVID-19. La hausse des niveaux<sup>19</sup> de la dette publique exacerbe le risque de surendettement et affecte négativement les perspectives d'investissement privé. La banque centrale a souligné que les chocs dus à la COVID-19 sur les secteurs d'exportation et l'augmentation du déficit budgétaire constituaient des risques majeurs pour la stabilité financière. La plupart des entreprises ont connu une baisse des ventes, des difficultés d'accès aux intrants et des difficultés de trésorerie en raison de la pandémie (ISTEEBU, 2020). Une grande partie des entreprises ont exprimé le besoin d'un soutien d'urgence, y compris une réduction ou un report des taxes, un détail dans les paiements de prêts, l'accès à de nouveaux crédits à des taux réduits.

**L'impact de la pandémie varie selon les secteurs et les types d'entreprises. Comme lors de la crise de 2015, certains secteurs sont plus vulnérables à une flambée des prêts non performants, comme la construction, le commerce, le tourisme et l'hébergement, l'agriculture et l'équipement.** Tous ces secteurs sont à nouveau exposés à une contraction de leurs activités en raison de la COVID-19. Les conséquences de la pandémie sont encore amplifiées pour les femmes entrepreneures et les petites et moyennes entreprises (PME) dirigées par des femmes. Les femmes entrepreneures sont concentrées dans les secteurs liés à la consommation, à savoir le commerce de détail, l'hôtellerie et les services, où le choc de la demande a été le plus fort. Les PME dirigées par les femmes ont systématiquement des niveaux de capital d'entreprise inférieurs à ceux de leurs homologues masculins. En outre, les femmes entrepreneures doivent faire face à une demande accrue pour le travail domestique en raison de besoins plus importants en matière de garde d'enfants ou de soins de santé. En somme, les PME dirigées par les femmes sont confrontées à des perturbations économiques plus importantes et disposent de moins de ressources pour tenir le coup.

La pandémie de COVID-19 a présenté des risques supplémentaires pour l'autonomisation économique, à travers des effets directs et indirects. La pandémie de COVID-19 a affecté les fondamentaux nationaux de la croissance et a exacerbé la vulnérabilité macroéconomique. Une enquête au niveau des ménages (ISTEEBU, 2020) menée en octobre-novembre 2020, a montré que sept ménages sur dix ont connu une baisse de leurs revenus, que 55 % risquaient de ne pas avoir assez de nourriture, 46 % manquaient des repas et que 16 % souffraient de la faim pendant une journée parce qu'ils n'avaient pas les ressources nécessaires pour acheter de la nourriture.

Les perspectives sont modérées et restent vulnérables aux conséquences économiques persistantes dues à la pandémie et à la disponibilité et la distribution des vaccins, aux dérapages budgétaires, aux pressions sur le taux de change et aux chocs climatiques. La croissance du PIB réel devrait être de 2 à 3 % en 2021-2023, à condition que la pandémie soit maîtrisée. Cependant, toute accélération significative de la croissance dépendra des réformes, notamment celles qui visent à remédier aux principales faiblesses de la gestion macroéconomique et des finances publiques.

## **1.9. CONDITIONS PRÉALABLES À L'INVESTISSEMENT ET À LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ**

Les réformes structurelles, y compris une politique monétaire solide, des réformes du marché des changes et une meilleure gouvernance, sont les conditions sine qua non pour restaurer la confiance des investisseurs et permettre une croissance durable du secteur privé.

Les consultations du CPSD mettent en évidence deux conditions essentielles pour accroître la confiance des investisseurs dans l'économie burundaise : une politique monétaire stable, y compris des révisions des contrôles des changes, et une gouvernance et une sécurité améliorées. Des réformes structurelles s'alignant sur le PND 2018-2027 et reflétant les engagements du Gouvernement sont nécessaires pour créer les conditions préalables à l'investissement privé dans le pays. En particulier, le Gouvernement devrait (i) revoir la politique de change et mettre en œuvre des mécanismes basés sur le marché pour allouer des devises étrangères, notamment via les banques commerciales et (ii) opérationnaliser la stratégie de gouvernance électronique pour améliorer l'accès à l'information et l'efficacité de l'administration publique. Cependant, relever le défi des changes, et en particulier l'importante prime du marché parallèle, doit être envisagé dans le contexte d'une approche globale sur la façon de relever les contraintes des deux côtés du marché.

## 2. ÉTAT DU SECTEUR PRIVÉ

---

### 2.1. RÉFORMES DU CLIMAT DES AFFAIRES INACHEVÉES

Le secteur privé national affiche une dynamique positive, mais sa croissance est entravée par un environnement des affaires difficile. La concentration de la propriété des actifs économiques, la faible concurrence et un degré élevé d’informalité (Banque mondiale 2008) ne favorisent pas l’utilisation efficace et productive des ressources, et les retours privés sur les investissements sont généralement faibles et vulnérables aux risques économiques et politiques. Les rendements sociaux des investissements privés sont également faibles, en particulier pour le grand secteur informel. La pluralité des procédures administratives pour la gestion des investisseurs et le manque de moyen pour une promotion proactive des investissements constituent également un frein à l’engagement des investisseurs. Les entreprises nationales sont incitées à rester petites et improductives plutôt que de passer à des méthodes de production modernes et sophistiquées. Cette situation est aggravée par le faible accès au financement et à son coût élevé, un faible niveau d’offre de compétences techniques et entrepreneuriales, des lacunes en matière d’infrastructure, des coûts de transport élevés et un accès limité à la terre (Banque mondiale 2019b ; 2021a).

Des progrès rapides sont possibles au Burundi, comme en témoignent les améliorations significatives de la réglementation des affaires. Le Gouvernement a mis en œuvre un certain nombre de réformes : en 2007, le Burundi a rejoint la CAE et s’est harmonisé avec ses lois commerciales ; en 2009, l’Agence de Promotion des Investissements a été créée ; en 2012, un guichet unique a été créé pour faciliter l’enregistrement des entreprises, la délivrance des permis de construire, le transfert et l’enregistrement de propriété, et les procédures fiscales simplifiées, y compris la numérisation, pour les PME ; et en 2015, un guichet unique électronique pour l’enregistrement des entreprises a été créé. Certaines des réformes en cours comprennent des allègements fiscaux pour des investissements<sup>19</sup> productifs générateurs d’emplois; la simplification du régime fiscal des petites entreprises; et une meilleure protection des investisseurs. Dans le cadre des réformes, le Gouvernement s’est engagé dans un dialogue politique sur l’adhésion à l’Organisation pour l’Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), qui offre une opportunité de réformes globales et en profondeur autour du climat des affaires. Une évaluation de l’impact de la SFI sur les réformes de l’OHADA en Afrique subsaharienne a démontré que l’adhésion à l’OHADA offre une opportunité d’atteindre les entreprises de toutes tailles et de tous secteurs et les entrepreneurs et les petites entreprises qui sont généralement clients du microcrédit, avec de grands projets d’infrastructure (Vellutin et al 2018). Une étude de faisabilité et une évaluation de l’impact potentiel de l’adhésion à l’OHADA sont prévues en 2021 pour

éclairer le Gouvernement sur les opportunités et options. Lors des consultations du CPSD, différents acteurs privés ont soutenu l'adhésion à l'OHADA, si elle s'accompagne d'une campagne de sensibilisation.

**Le Gouvernement s'est engagé à renouveler l'effort de réforme et à améliorer la mise en œuvre des politiques adoptées.** La sécurisation des droits de propriété et des droits contractuels au Burundi reste un défi, même si certains progrès sont réalisés en termes d'enregistrement de la propriété. Malgré l'existence d'un cadre légal et réglementaire pour les droits de propriété, l'exécution des contrats par le biais de mécanismes formels n'est pas accessible à tous et est souvent peu fiable en raison de la faible capacité institutionnelle, de la corruption et du manque d'informations concernant les droits des propriétaires d'entreprises et des investisseurs. Les droits de propriété et les politiques gouvernementales fondées sur des règles sont parmi les plus faibles au monde (Selon la Property Right Alliance, le Burundi se classe au 108<sup>ème</sup> rang sur 121 pays de l'index international des droits de propriété 2021). L'état de droit<sup>20</sup> limité et le manque de sécurité des actifs sont parmi les plus grands goulots d'étranglement de la croissance au Burundi, empêchant les entrepreneurs de s'approprier les fruits de leurs efforts et réduisant la confiance dans les actions publiques. D'autres classements sont cohérents avec ces résultats. Le Burundi se classe également 135<sup>e</sup> sur 141 dans le Rapport sur la Compétitivité Mondiale de 2019 du Forum Économique Mondial et 128<sup>e</sup> sur 129 économies figurant dans l'Indice Mondial de l'Innovation 2019.

**Le système juridique en général et le code des investissements en particulier visent à protéger et à faciliter l'acquisition et la disposition des droits de propriété, y compris la propriété intellectuelle et les droits des consommateurs, mais l'application de ces lois est limitée.** Le Burundi a adopté l'Accord de 1995 de l'Organisation Mondiale du Commerce sur les aspects des droits de propriété internationaux qui touchent au commerce, qui a introduit des normes minimales mondiales pour la protection et l'application de pratiquement tous les droits de propriété intellectuelle. La loi garantit également la protection des brevets, des droits d'auteur et des marques. Toutefois, il n'existe aucune trace de mesures d'application en cas de violation. Aucune loi relative aux droits de propriété intellectuelle n'a été promulguée au cours de l'année écoulée, et aucun projet de loi n'est en instance. Le Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité est l'autorité publique chargée de contrôler la qualité des produits de consommation sur le marché mais il faudrait le moderniser et créer une instance autonome compétente et dotée des moyens nécessaires pour satisfaire aux besoins du marché en matière de certification, normalisation et qualité. Les entreprises privées estiment en effet que le BBN ne dispose pas d'expertise et des ressources nécessaires pour être efficace.

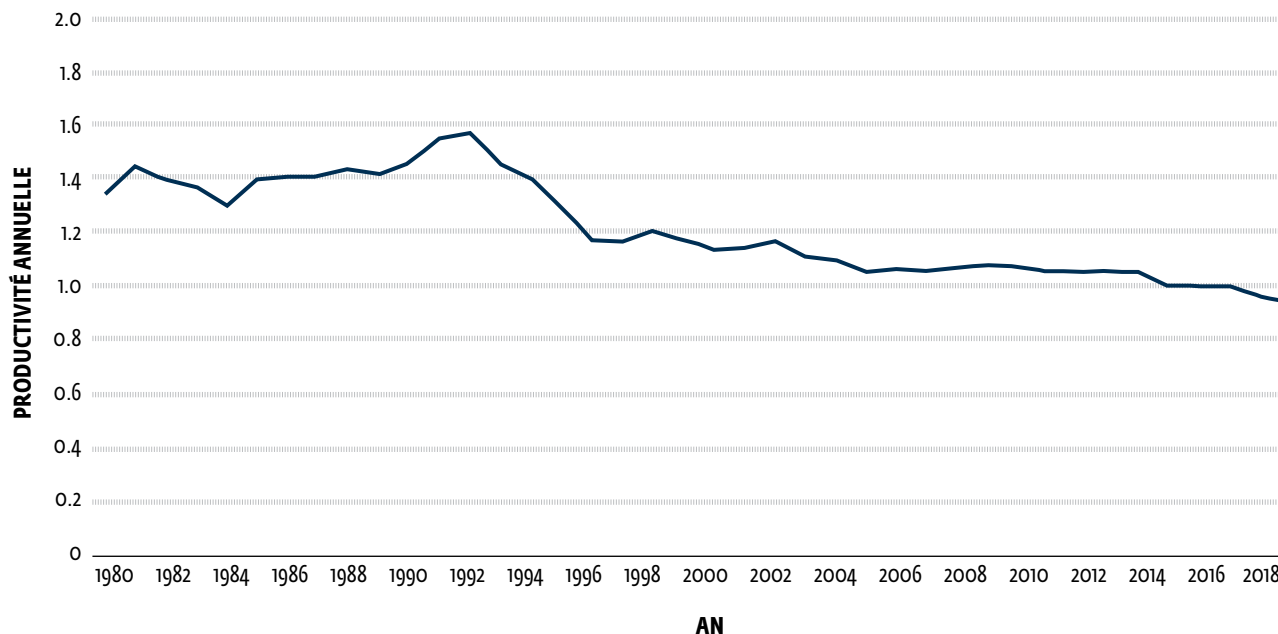
**Il existe un cadre de passation des marchés publics du Burundi mais il mériterait d'être renforcé afin de garantir un environnement de marché plus compétitif et transparent favorable à la participation du secteur privé.**

## 2.2. DÉFIS SUR LE PLAN DE LA PRODUCTIVITÉ

**La croissance de la productivité du Burundi était négative entre 2006 et 2019 (Graphique 2.1).** L'accumulation de main-d'œuvre représentait près de 80 % de la croissance du PIB dans un contexte d'accumulation limitée de capital et de faibles gains de productivité (Banque mondiale, 2021a). Le stock de capital a contribué pour environ un cinquième, tandis que la contribution de la productivité totale des facteurs à la croissance était négative. Au cours de la sous-période 2006-2014, la croissance de la production a été relativement élevée, avec une moyenne de 4,5%, avec une contribution plus élevée du capital physique



## GRAPHIQUE 2.1. PRODUCTIVITÉ TOTALE DES FACTEURS AUX PRIX NATIONAUX CONSTANTS POUR LE BURUNDI



Source : Feenstra, Inklaar, and Timmer 2015. Pour plus d'information, consulter <http://www.rug.nl/research/ggdc/data/pwt/>.

et des gains de productivité bien que restant modestes. Au cours de la deuxième sous-période, la croissance de la production a été faible à moins de 1 % en moyenne, avec une forte contribution négative de la productivité totale des facteurs, tandis que la croissance du capital physique a oscillé autour de zéro. La productivité agricole est faible et en baisse depuis le début des années 1990 – en 2019, la valeur ajoutée est tombée à moins de 200 dollars par travailleur en dollars constants de 2010 (Banque mondiale 2020e).

**Des ressources limitées ont été transférées vers des entreprises plus productives.** Bien que la part de l'emploi dans le secteur primaire reste la plus élevée, elle a baissé depuis les années 2000 et la main-d'œuvre a été principalement absorbée par les services qui représentent maintenant environ 48 % du PIB. Entre 2006 et 2014, la main-d'œuvre est passée de l'agriculture, le secteur le moins productif, à d'autres activités, comme le commerce et les services collectifs. Les mouvements intersectoriels et intra-sectoriels de la main-d'œuvre ont contribué à l'augmentation de la productivité en 2006-2014 et reflètent l'accroissement de la valeur ajoutée du secteur industriel et des services et, potentiellement, l'amélioration des compétences managériales des entreprises, ou plus largement de leurs capacités internes, dans un contexte de stabilité politique et économique. La contribution positive de la croissance intersectorielle suggère que la réaffectation des ressources entre les entreprises a favorisé les entreprises les plus productives qui ont le plus contribué à la croissance globale de la productivité ont gagné en valeur ajoutée, tandis que certaines des entreprises les moins productives ont disparu. Cependant, depuis 2015, ce mouvement s'est inversé, illustrant une économie en détérioration où la productivité et l'emploi ont baissé.

**La productivité reste faible dans tous les secteurs de l'économie.** Bien que le secteur des services soit plus productif que l'agriculture, sa productivité reste relativement faible en raison du niveau élevé d'informalité, et la croissance de sa productivité a été limitée. Plus de la moitié de la valeur ajoutée totale générée dans le secteur informel provient des activités commerciales (vente en gros, vente au détail, etc.) et le reste de l'agro-industrie (22 %) et de l'hôtellerie (13 %). La productivité dans les secteurs informels du transport et de la construction est faible, et ces deux secteurs sont principalement informels avec seulement 10 à 12% d'emplois publics ou privés formels (ISTEEBU 2014).

### 2.3. UTILISATION LIMITÉE DE LA TECHNOLOGIE

**Le Burundi se situe au bas du classement mondial de l'innovation et accuse un retard en matière d'innovation et d'adoption des technologies par rapport à ses pairs d'Afrique subsaharienne.** Selon l'Indice Mondial de l'Innovation de 2019, le Burundi se classe 128e sur les 129 économies,<sup>22</sup> et 26e sur les 26 économies évaluées en Afrique subsaharienne. Par rapport au PIB, le pays obtient des résultats supérieurs à son niveau de développement attendu, mais il n'y a pas de tendance à la hausse pour aucun des paramètres d'innovation : en 2019, le Burundi s'est moins bien classé par rapport à 2017, tant pour les entrées que pour les sorties d'innovation. Le pays produit moins de sorties d'innovation par rapport à son niveau d'investissements dans l'innovation. En ce qui concerne les piliers de l'innovation, le Burundi est proche du bas du classement dans cinq des sept catégories, notamment l'infrastructure d'innovation et la sophistication du marché (129 sur 129), les sorties de connaissances et de technologies (127), les sorties créatives (125) et les institutions (123). Les performances du Burundi en matière de capital humain et de recherche sont meilleures et reflètent les réformes du Gouvernement dans le secteur de l'éducation (103). Le Burundi est considérablement meilleur que ses pairs d'Afrique sub-saharienne en matière de sophistication des entreprises (74). Le rapport de 2021 de la CNUCED sur la technologie et l'innovation classe le Burundi 145e sur 158 économies, avec ses classements les plus bas dans les catégories industrie et R&D et de meilleurs scores dans les TIC, les compétences et la finance.

**Malgré les nombreux obstacles à l'innovation, certaines entreprises burundaises ont prouvé qu'elles pouvaient adopter et utiliser avec succès les technologies modernes.** Les consultations du CPSD se sont appuyées sur l'analyse de l'indice mondial de l'innovation des forces et faiblesses du Burundi et ont exploré les approches des entreprises pour établir des liens d'innovation (30 sur 129, ce qui place le Burundi dans les 20% supérieurs au niveau mondial) et promouvoir l'absorption des connaissances (65e sur 129, ce qui est une moyenne mondiale et bien au-dessus de la moyenne de l'Afrique subsaharienne). En ce qui concerne ces deux indicateurs, les entreprises (en particulier les grandes entreprises) ont indiqué qu'elles maintenaient un bon niveau de collaboration avec les établissements d'enseignement supérieur au Burundi et à l'étranger, par exemple pour la recherche sur les variétés de semences adaptées aux conditions locales. Les entreprises ont indiqué que les deux stratégies d'absorption des connaissances les plus utilisées concernent (i) les importations de haute technologie et (ii) le recrutement de talents internationaux. Les moyennes et grandes entreprises, qu'elles soient nationales ou étrangères, proposent des formations formelles à leurs employés, souvent en collaboration avec des programmes d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels ou des programmes financés par des donateurs, et s'appuient sur les importations de services TIC pour l'adaptation des technologies numériques au contexte local. Les consultations du CPSD avec les MPME ont révélé que les domaines où la recherche technologique est prometteuse sont l'agro-transformation, l'ingénierie et la technologie, et la médecine traditionnelle.

**L'utilisation des technologies numériques dans les secteurs traditionnels reste faible.** Le principal secteur utilisant la technologie numérique est celui des services financiers, qui consiste presque exclusivement en des services d'argent mobile. L'adoption d'outils et de systèmes numériques dans le secteur de l'agriculture est faible, mais il y a de la place pour une croissance si les bonnes bases et les incitations sont en place. Les consultations des parties prenantes suggèrent que peu de micro- et petites entreprises tirent parti de la technologie pour soutenir leurs activités, en raison du manque d'accessibilité financière, de préparation et de connaissances numériques (Banque mondiale, 2021c). Le Burundi reste le pays le moins performant parmi les 120 pays de l'Indice Internet Inclusif 2021. Le pays se classe dans le dernier tiers de l'Afrique subsaharienne dans toutes les catégories sous-jacentes, seuls trois pays de la région étant moins performants. Le manque d'électricité et l'absence d'entrepreneuriat numérique au niveau local constituent des obstacles majeurs. Cela limite les possibilités de gains productifs connexes pour le développement de solutions numériques interentreprises. La technologie agricole naissante présente des exemples encourageants, et il est possible de l'étendre davantage.

**Les MPME burundaises trouvent particulièrement difficile d'absorber les technologies modernes, y compris numériques.** Les consultations du CPSD révèlent que l'adoption et la diffusion des technologies et activités numériques sont beaucoup plus faibles chez les PME que chez les grandes entreprises, en raison du manque d'accès aux équipements modernes, du manque d'expérience et de connaissance des technologies numériques, et du manque d'incitations à changer les méthodes de travail traditionnelles. Le renforcement des capacités des entreprises, en particulier des PME, et l'adoption de technologies modernes sont des défis majeurs qui empêchent la transformation économique du Burundi.

**Le fait d'être un retardataire en matière d'innovation technologique présente certains avantages si le Burundi renforce ses capacités d'absorption de la technologie pour faire un bond en avant.** L'économie du Burundi dispose d'un long héritage d'industries traditionnelles et de faibles niveaux de productivité et de diffusion technologique. L'adoption sera essentielle pour rattraper les pays plus productifs d'Afrique subsaharienne et au-delà. À court et moyen terme, le transfert des technologies existantes est l'un des moteurs de l'amélioration de la productivité et des liens avec le marché dans les industries traditionnelles. Les conditions-cadres et l'attraction des IDE pourraient permettre des effets d'entraînement et stimuler les flux de connaissances. L'amélioration ascendante est essentielle pour réussir à capter ces retombées et adopter et adapter les technologies modernes aux besoins et défis locaux. Les technologies doivent être accessibles en termes de coût et les compétences requises pour les utiliser doivent être disponibles et répondre à un besoin répandu. Par exemple, l'utilisation de l'argent mobile s'est rapidement répandue au Burundi parce qu'elle comble le manque de services bancaires formels, qu'elle est simple à utiliser, qu'elle fonctionne sur des téléphones portables de base peu coûteux et qu'elle répond au besoin d'un moyen sûr de transférer de l'argent.

## **2.4. MARCHÉ DU TRAVAIL ET MULTIPLICATEURS POTENTIELS D'EMPLOI**

En 2017, 83,5 % des travailleurs burundais étaient employés dans l'agriculture, s'appuyant principalement sur le travail informel (51 %) et l'agriculture indépendante (46,2 %). L'emploi urbain, en augmentation, est plus diversifié que celui des zones rurales : 10,7 % des travailleurs urbains sont employés dans les services, 3,9 % dans le commerce et 1,9 % dans l'industrie. Les institutions publiques et les entreprises publiques emploient plus de 75 % des travailleurs du secteur formel et représentent près d'un tiers de l'ensemble des emplois

salariés non agricoles. Bien que le secteur des services représente moins de 6 % de l'emploi total, plus de 40 % de la main-d'œuvre urbaine travaille dans les services. Les principaux sous-secteurs de services, en termes de contribution au PIB, sont les télécommunications, les transports, le tourisme et les services financiers, y compris les banques. La contribution accrue des services résulte de : (a) l'évolution vers le travail urbain informel, compte tenu de la disponibilité des terrains ; (b) une meilleure prestation des services publics dans les villes, notamment la sécurité ; et (c) l'augmentation de la productivité dans le secteur des services par rapport au reste de l'économie et à d'autres facteurs.

**L'économie informelle est la principale source d'emploi, représentée par le travail informel et l'agriculture indépendante, avec des niveaux de productivité différents selon les secteurs.** Les secteurs privés informel et formel représentent respectivement 96 % et 0,6 % de l'emploi total, tandis que les 3,4 % restants relèvent du secteur public et parapublic. En 2014, l'agriculture de subsistance représentait 89 % des emplois du secteur privé. Sur les 11 % restants, près de la moitié des emplois se situaient dans le commerce de détail, la construction et le transport. L'emploi agricole et non agricole au Burundi est très majoritairement concentré dans des activités informelles. Selon l'enquête sur les conditions de vie des ménages au Burundi, l'emploi du secteur privé formel dans les activités non agricoles est de 3 %, et le secteur public représente 23 % (ECVMB 2013-14). Cependant, les emplois informels prolifèrent même dans les activités non agricoles. Si l'on exclut l'agriculture de subsistance, l'informalité représente encore 73,8 % des emplois non agricoles et 70 % des emplois urbains.

**Près de 5 % des Burundais vivent à l'étranger, souvent attirés par la perspective de meilleures opportunités professionnelles et commerciales.** La majorité des 466 962 Burundais qui vivaient à l'étranger en 2017 a migré vers les pays voisins, notamment la Tanzanie (50 %), le Rwanda (14 %), l'Ouganda (14 %) et la République Démocratique du Congo (9 %). Les pays développés de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) accueillent une part plus faible mais hautement qualifiée de la diaspora burundaise.

**Le chômage est un défi social majeur, en particulier chez les jeunes et les femmes.** Le taux de chômage national illimité, qui inclut les personnes ne cherchant pas activement un emploi, est passé de 2,4 à 7,8 % en 2014-2017. Bujumbura a été le plus durement touché : son chômage est passé de 20,0 à 32,9 % (Banque mondiale, 2019a). Le pays a besoin de plus d'investissements du secteur privé pour créer des emplois et sortir du cycle de la pauvreté et de la fragilité. Une part considérable des Burundais, près de 87 %, est piégée dans des emplois non productifs et non rémunérés et n'ont pas accès à une source de revenu durable. Parmi la population en âge de travailler (15-64 ans), 23 % sont inactifs, dont 40 % de jeunes sous-employés ou inactifs âgés de 15 à 24 ans.<sup>23</sup>

**Les inégalités entre les sexes persistent sur le marché du travail. Les femmes représentent 52,7 % de la population active, mais elles sont plus nombreuses que les hommes à travailler dans l'agriculture et peu d'entre elles occupent des emplois non agricoles (ECVMB 2017).** Pour celles qui sont employées, la qualité de l'emploi est souvent faible, car la plupart des emplois sont informels, peu qualifiés et sans protection sociale – deux tiers des employés n'ont pas de contrat officiel avec leur employeur. En outre, les femmes ont tendance à avoir plus de travail non rémunéré que les hommes. Les hommes sont plus nombreux que les femmes à être agriculteurs indépendants, travailleurs autonomes ou employeurs (Tableau 2.1). L'emploi salarié est donc largement le domaine des hommes. Le manque de compétences et d'emplois de qualité pour les femmes affecte les choix familiaux des femmes et renforce le préjugé sexiste culturel.

**TABLEAU 2.1. SITUATION DE L'EMPLOI AU BURUNDI PAR SEXE ET PAR ÂGE, 2017 (EN POURCENTAGE)**

	Femmes	Hommes	Age: 15-30	Âge: 30+
<b>Agricole</b>	<b>90.1</b>	<b>76.2</b>	<b>81.8</b>	<b>84.9</b>
Employeur agricole	0.2	0.7	0.7	0.2
Agriculteur indépendant	19.8	44.8	17.5	43.3
Travailleur agricole salarié	3.9	6.8	6.3	4.4
Travailleur agricole non rémunéré	66.2	23.9	57.3	37.1
<b>Non-agricole</b>	<b>10.0</b>	<b>23.8</b>	<b>18.2</b>	<b>15.1</b>
Employeur non agricole	0.1	0.4	0.2	0.3
Indépendant non agricole	1.6	7.1	3.7	4.6
Salarié non agricole	3.3	11.8	6.3	8.2
Travailleur non rémunéré non agri-cole	5.0	4.6	8.1	2.1

Source: ECVMB 2017.

**L'investissement privé au Burundi pourrait générer des emplois, mais son impact sur l'économie dépend du secteur.** L'analyse des données historiques à l'aide d'une approche de multiplicateur de matrice de comptabilité sociale montre que l'agro-industrie fait partie des industries ayant les multiplicateurs du PIB les plus élevés, en raison d'effets directs et induits importants malgré de faibles liens en amont avec d'autres secteurs.<sup>24</sup> La plupart des secteurs de l'agro-industrie et de la fabrication légère présentent des multiplicateurs d'emploi plus élevés que les services et la fabrication au Burundi (Annexe E). Cela a été un facteur de sélection de ces chaînes de valeur comme domaines d'intervention sectoriels dans la section Agro-industrie de ce rapport (partie VI).<sup>25</sup>

## 2.5. OPPORTUNITÉS POUR UNE EXPLOITATION RESPONSABLE DES RESSOURCES NATURELLES

**Le Burundi devrait tirer pleinement parti de ses ressources naturelles et a la possibilité de développer les secteurs minier et touristique, en plus de l'agriculture.** Cependant, les deux secteurs sont sous-développés et l'intérêt actuel des investisseurs privés est limité, notamment dans le secteur du tourisme, fortement touché par la COVID-19.

**Si les ressources naturelles sont bien gérées, les richesses minières pourraient changer la donne pour le développement du Burundi.** Le pays possède d'importants gisements<sup>26</sup> connus de nickel et d'autres métaux utilisés dans l'industrie de l'acier et de l'acier inoxydable, y compris des terres rares magnétiques de haute qualité (dont le néodyme et le praséodyme). Alors que l'exploitation minière ne constitue pas une part importante de l'activité économique du Burundi, elle représente une part importante des exportations du pays et une source importante de devises étrangères. En 2019, le secteur minier a dépassé le secteur du thé et du café au Burundi comme première source de devises étrangères, produisant principalement de l'or, du niobium, de l'étain et du tungstène. Selon des estimations préliminaires, l'exploitation minière pourrait générer environ 30 millions de dollars par an pour l'économie au cours des 20 prochaines années.

**Ces dernières années, le Gouvernement a commencé à accorder de nouvelles licences d'exploitation minière.** En mars 2019, quatre sociétés minières et 160 coopératives opéraient légalement dans le secteur minier. En 2020, une nouvelle mine de coltan a été lancée, et une société étrangère a commencé à exploiter des terres rares dans les environs de Bujumbura (Banque mondiale, 2021a). Les réformes du secteur minier doivent inclure des dispositions visant une gestion responsable des ressources minières, y compris des mesures de prévention des risques de fragilité et environnementaux autour des nouvelles mines (SFI, 2012). Par exemple, le Burundi devrait envisager de devenir un membre exécutant de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives, qui est une norme internationale en matière de gestion et de gouvernance transparente et responsable des ressources pétrolières, gazières et minières. En outre, il est important pour le Burundi de mettre à jour les lois et réglementations environnementales applicables au secteur minier afin de garantir une utilisation durable et responsable des ressources naturelles. Les projets miniers à grande échelle nécessiteront un accès nettement amélioré aux infrastructures de transport, d'eau et d'électricité. En outre, il est essentiel d'investir dans le renforcement des capacités afin que le Gouvernement puisse prendre le contrôle de la gestion du secteur minier et s'assurer que les contrats signés avec les sociétés minières sont équitables et profitent à toutes les parties concernées (Annexe C).

**Le secteur du tourisme pourrait également favoriser la création d'emplois et générer des revenus en devises, mais son développement a été négativement affecté par les crises économiques et politiques et par la COVID-19.** Le tourisme est confronté à des contraintes structurelles et à une baisse significative de la demande. Le tourisme représentait 3 % du PIB et 2,6 % des emplois en 2014, mais il a connu une croissance fortement négative depuis lors. Dans le contexte de la COVID-19, il est peu probable que le déclin mondial du secteur touristique se redresse à court terme. Néanmoins, le tourisme présente un fort potentiel à moyen terme, d'autant que les attractions naturelles pourraient faire du pays un lieu touristique populaire au niveau régional.

**L'expérience de pays voisins démontre le potentiel de développement du secteur du tourisme.** Dans la CAE, le Burundi détient le score le plus bas en ce qui concerne les recettes du tourisme, à 4,3 % du PIB en 2019, en comparaison à ses voisins qui en 2017 par exemple, ont enregistré 12.7% du PIB pour le Rwanda, 9.7% du PIB pour le Kenya et 9.0% du PIB pour la Tanzanie.

**À plus long terme, le tourisme pourrait devenir un moteur de croissance inclusive et de création d'emplois.** Dans la vision 2025 du Burundi, le tourisme fait partie des secteurs clés pour le développement économique de son troisième pilier. Le tourisme est également l'un des 11 piliers pour la transformation structurelle de l'économie burundaise du Plan National de Développement 2018. Les zones urbaines en particulier peuvent jouer un rôle important dans le développement du tourisme et, inversement, le tourisme peut créer des emplois et catalyser le développement des zones urbaines. La Vision 2025 du Burundi stipule que « L'urbanisation sera à la source de la création d'emplois non agricoles, en particulier les secteurs des services, des mines et du tourisme ». Au Burundi, bien que la majorité des attractions touristiques soient situées dans les zones rurales, ses villes, et plus particulièrement Bujumbura, sont d'importants centres d'accès, d'hébergement et de services pour la croissance du tourisme et de ses chaînes de valeur. L'agglomération du tourisme et de sous-secteurs connexes dans les zones urbaines peut accroître les liens entre les secteurs alors que l'urbanisation croissante centralise davantage de services, d'entreprises et d'infrastructures, ce qui peut accentuer l'effet multiplicateur du tourisme. Afin d'atteindre son potentiel, le secteur devra néanmoins surmonter et éliminer les

obstacles de longue date à son développement grâce à un certain nombre de réformes et d'investissements, en particulier dans le secteur privé.

**La gestion durable des forêts est essentielle pour l'avenir du pays.** Les ressources forestières et agro-forestières contribuent pour environ 3 % au PIB du Burundi et pour 6 % à l'emploi national. Les forêts du Burundi pourraient également être développées à des fins d'écotourisme. Cependant, pendant la période de conflit des années 1990, le Burundi a connu un taux de déforestation atteignant 9 %. Aujourd'hui, la couverture forestière du Burundi est de 6,6 %, alors que la moyenne de l'Afrique sub-saharienne est de 27,7 %. Il reste environ 152 000 à 183 700 hectares de forêts dans le pays, dont aucune n'est considérée comme une forêt intacte (Banque mondiale 2018).

## 2.6. ENTREPRISES PUBLIQUES DANS LE BESOIN DE RÉFORME

**Les entreprises publiques jouent un rôle clé dans l'économie et sont utilisées par le Gouvernement pour atteindre les objectifs économiques, sociaux et politiques.** Les entreprises publiques sont définies légalement au Burundi comme des entreprises industrielles, financières, agricoles créées sous la forme d'une société par actions dont l'État et/ou une municipalité ou une personne morale de droit public détient tout ou partie du capital social. Leur rôle comprend la fourniture et l'extension de l'accès aux services publics, le comblement des lacunes sur les marchés, le développement de secteurs et de régions clés et la création d'emplois. Au Burundi, les entreprises publiques offrent des services de base, y compris les télécommunications, l'eau et l'énergie, les transports, l'encadrement agricole et la production de biens essentiels (tels que les aliments nutritifs et les vêtements abordables), et elles détiennent un potentiel énorme pour la participation du secteur privé si les marchés étaient plus ouverts à la concurrence. Une poignée d'entreprises publiques dominent les exportations du pays : café, thé, coton et sucre.

**Les données sur les entreprises publiques sont limitées et obsolètes, ce qui contribue aux lacunes en matière d'information.** De nombreuses entreprises publiques ont été créées dans les années 1970, mais il est nécessaire d'actualiser la liste de ces entreprises et de la rendre publique. Le rapport d'évaluation de l'Union Européenne et de l'IDEC 2018 indique 35 entreprises publiques : 12 détenues à 100 % par le Gouvernement, 15 détenues par le Gouvernement entre 50 et moins de 100 % et 8 à moins de 50 %. D'après ces données, la majorité des entreprises publiques se trouvent dans les industries de l'alimentaire et de la boisson (22) et les chaînes de valeur associées (3 producteurs et distributeurs d'engrais, 2 dans les dérivés de l'huile de palme et les cosmétiques, 2 dans l'agrotexile et 1 dans le cuir). Le secteur du bois et de l'ameublement compte 5 entreprises publiques, et le reste des entreprises publiques sont dans les produits du plastique et du papier.

**Les réglementations nationales en matière de concurrence présentent des faiblesses dans les secteurs qui connaissent une participation publique.** Les entreprises publiques au Burundi sont régies par un ensemble de lois qui sont mal ou insuffisamment mises en œuvre (Union Européenne et IDEC 2018). Elles jouissent d'un pouvoir de marché substantiel sur les marchés nationaux petits et peu développés du Burundi, d'une faible réglementation, d'une surveillance de la concurrence insuffisante, ainsi que d'une faiblesse dans les politiques et l'application des réglementations régissant la propriété et le traitement des entreprises publiques. Dans les secteurs marchands, les entreprises publiques sont réglementées au niveau régional en vertu de la Loi sur la Concurrence de la CAE, qui traite de toutes les questions de concurrence ayant des effets transfrontaliers. Cependant, le Burundi n'a pas notifié ces entreprises publiques à l'Organisation Mondiale du Commerce, ce qui est requis

pour des raisons de transparence au niveau multilatéral. Le Burundi n'a pas d'organe chargé de la concurrence pour superviser la concurrence nationale.

**Les entreprises publiques sont confrontées à d'importantes difficultés financières.** La gouvernance actuelle des entreprises publiques fausse la concurrence et manque de conformité aux réglementations (Union Européenne et IDEC 2018), avec des implications sur la performance et la compétitivité du secteur privé, car elle affecte la qualité et la fiabilité de la prestation de services et conduit à une allocation inefficace des ressources publiques. Il existe quelques exceptions comme le producteur de sucre SOSUMO, qui affiche un bilan positif et envisage de moderniser et d'augmenter sa capacité de production et d'exportation. Les estimations de la dette des entreprises publiques s'élèvent à 2 % du PIB, y compris les arriérés de salaires (FMI, 2021). Les consultations du CPSD indiquent que certaines entreprises publiques semblent être au bord de la faillite, notamment (i) la COGERCO, qui fait face à de graves difficultés financières, au manque de fonds de roulement et est incapable de payer ses dettes ; et ii) l'Office National des Télécommunications du Burundi (ONATEL), qui a enregistré des dettes importantes, a une masse salariale qui explose et qui n'est pas rentable.

**Une gouvernance et une gestion inadéquates, des usines et des équipements vieillissants, une production en baisse et des coûts de production élevés ont causé la situation financière précaire des entreprises publiques.** Les arriérés de paiement de l'État pour les biens et services reçus contribuent également à l'inefficacité des entreprises publiques et réduisent leur compétitivité sur les marchés nationaux et internationaux (Nikwigize, 2021).

**Les domaines les plus critiques pour la réforme qui ont été soulevés lors des consultations du CPSD sont similaires aux conclusions des rapports d'évaluation du Service Chargé des Entreprises Publiques (SCEP) de 2015 et 2018 :**

- *Une gouvernance et une gestion inadéquates des entreprises publiques.* Le Burundi n'adhère pas aux lignes directrices de l'OCDE sur la gouvernance d'entreprise pour les entreprises publiques. Selon le rapport annuel du SCEP de 2015, et contrairement à ce qui est prescrit par la loi,<sup>27</sup> les normes de gestion les moins respectées par les entreprises publiques sont la masse salariale, la certification des comptes et la mise en place de systèmes de contrôle interne. Les consultations du CPSD signalent également que plusieurs ministères interviennent directement dans la gestion des entreprises publiques, notamment dans la nomination du personnel.
- *Usines et équipements vieillissants.* Les entreprises publiques ont grandement besoin d'une mise à niveau technologique et d'une modernisation des techniques et équipements de production, en particulier pour l'Office du Thé du Burundi et la REGIDESO, la société publique chargée du secteur de l'eau et de l'électricité. La REGIDESO dispose d'une capacité de production d'électricité limitée, avec seulement 12 % de la couverture nationale, ce qui laisse une importante demande non satisfaite. La REGIDESO fonctionne avec des équipements obsolètes et des unités de production qui ont été conçues dans les années 1990. La plupart de ses plans d'expansion n'ont pas été mis en œuvre.
- *Une production en baisse et des coûts de production élevés.* Par exemple, l'Office du Thé du Burundi a signalé une baisse de la production de thé au cours des dernières années en raison des coûts de production élevés liés aux salaires et à l'augmentation des coûts des intrants.

**Le Gouvernement a reconnu les défis des entreprises publiques et a introduit des mesures politiques pour résoudre les problèmes de dette, réduire les subventions directes et indirectes, moderniser la production et améliorer les performances de gestion.** Depuis 1990,



le gouvernement a tenté de stimuler la reprise par le biais d'une assistance consultative et de réformes structurelles, notamment la privatisation et la libéralisation (AERC 2015) :

- *Privatisation.* En 1991-1994, la privatisation de 12 entreprises publiques avec une faible participation de l'État était motivée par la nécessité de se moderniser. De 1994 à 2004, d'autres entreprises publiques ont été ajoutées à la liste des entreprises à privatiser, telles que l'Office du Thé du Burundi, l'ONATEL et la REGIDESO. Les crises politiques et économiques et le manque de capacité du comité interministériel de privatisation ont ralenti le programme de privatisation. Après la crise de 2015, le Gouvernement a suspendu le programme, sauf pour la filière café, qui devait être privatisée et modernisée. Mais à la fin de 2019, le Gouvernement a repris le contrôle de la filière café, invoquant des problèmes de mauvaise gestion de la part de l'entreprise privatisée au cours de la période 2015-2019. Les autorités ont également supprimé plusieurs agences chargées de la privatisation, dont le SCEP.
- *Libéralisation.* Après les élections de 2005, le Gouvernement a décidé d'ouvrir plusieurs entreprises publiques à l'investissement privé dans différents secteurs de l'économie. Les évaluations du SCEP de 2015 et 2018 ont indiqué que certaines entreprises publiques sont obsolètes et que leur rôle dominant affecte négativement la compétitivité du marché, qui pourrait être améliorée avec la participation du secteur privé.

**La prévalence des entreprises publiques dans l'économie marchande du Burundi entraîne d'importantes distorsions de marché qui nuisent à la performance et à la compétitivité du secteur privé et de l'économie dans son ensemble.** Au cours des consultations du CPSD, plusieurs acteurs privés ont indiqué que les entreprises publiques contribuent aux distorsions du marché, aux barrières à l'entrée et à l'accès limité aux intrants, en particulier dans les chaînes de valeur des cultures commerciales. D'autres distorsions du marché incluent le rôle de l'État en tant qu'acteur du marché et régulateur et l'absence de principes de neutralité.

**Si un certain degré de participation de l'État aux marchés peut être justifié, il faudra qu'il se concentre sur la facilitation des chaînes de valeur dans les domaines où il existe un besoin de consolidation et de soutien aux entrepreneurs, aux petits exploitants, aux MPME et aux coopératives.** Les défaillances du marché pourraient justifier les interventions du Gouvernement dans certaines conditions, lorsque les entreprises publiques pourraient combler les failles des chaînes de valeur sans monopoliser l'ensemble de la chaîne de valeur. Par exemple, l'ODECA, l'autorité centrale de commercialisation du café, aide à consolider les intrants, à assurer le paiement en temps voulu des agriculteurs et à coordonner l'entretien et le renouvellement des installations. Lorsque les interventions de l'État ne sont pas nécessaires, son retrait de l'entreprise publique libérera les ressources publiques nécessaires pour soutenir le développement de secteurs plus critiques touchés par une longue période de crise, tels que les infrastructures publiques, l'éducation, la santé, etc. Cela permettra à son tour d'améliorer la productivité du secteur privé. Une évaluation approfondie de chaque entreprise publique est nécessaire pour identifier les réformes nécessaires.

**Les PPP offrent une alternative efficace et potentiellement rentable pour les réformes du secteur des entreprises publiques.** Dans le PND 2018-27, le Gouvernement identifie les PPP comme l'une des solutions au financement des infrastructures et à la création d'emplois. Le cadre légal des PPP comprend la loi de 2015 sur le régime général des contrats de PPP (mise à jour en 2019), et le décret de 2016 qui fixe les statuts de l'Agence d'appui à la mise en œuvre des contrats de partenariat public-privé (Banque mondiale, 2020d). Selon les données d'analyse comparative des PPP (SFI, 2017c), le pays obtient de bons résultats par

## ENCADRÉ 2.1. EXEMPLE DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ EN MATIÈRE DE PRODUCTION ÉNERGÉTIQUE

Le projet de la Centrale Hydroélectrique de Ruzizi III est le premier projet régional de PPP en Afrique de l'Est. Il est développé sur la rivière Ruzizi qui coule le long des frontières du Burundi, de la République Démocratique du Congo et du Rwanda. Avec un coût estimé à 700 millions de dollars, Ruzizi III devrait doubler la capacité énergétique actuelle du Burundi. Les institutions financières internationales, dont la Banque mondiale, financeront 60 % du projet, qui devrait être opérationnel en 2025/26. Le PPP est basé sur une concession de construction, de propriété, d'exploitation et de transfert, dans le cadre de laquelle la société de projet exploitera la centrale en tant que producteur d'électricité indépendant. Les trois gouvernements détiennent une participation de 10 % et une part égale d'achat dans le projet, par l'intermédiaire de la société affiliée Energie des Grands Lacs. Cette filiale a sélectionné par voie de concours un consortium privé composé de Sithe Global Power Ventures LLC (États-Unis) et Industrial Promotion Services Ltd (Kenya), qui détiendra les 70 % restants et supervisera le financement, la conception, la construction et l'exploitation du projet pendant 25 ans. Cette expérience de PPP souligne l'importance des réformes de la REGIDESO du Burundi pour soutenir les investissements privés dans la production et les projets régionaux. Puisque la REGIDESO sera l'acheteur de l'électricité produite par les projets de production privés (y compris Ruzizi III), sa performance financière est essentielle pour soutenir la viabilité d'un tel développement. La performance financière et opérationnelle est une condition préalable pour que la REGIDESO devienne un partenaire crédible auprès des futurs investisseurs privés.

rapport à ses pairs de la région et de sa catégorie de revenu, notamment en ce qui concerne le traitement des propositions spontanées, la gestion des contrats et la passation des PPP, mais obtient des résultats relativement faibles en termes de préparation des projets PPP.

**Bien que les PPP soient encore rares au Burundi, leur adoption a été plus courante dans les secteurs de l'agriculture, des soins de santé et de l'éducation sous les auspices de la responsabilité sociale des entreprises et d'autres organisations de l'économie sociale et solidaire (Niyizonkiza et Yamamoto, 2013).** Par exemple, le groupe Panagora dirige le PPP dans le cadre du Projet de Santé Intégrée au Burundi. Les projets qui ont été mis en œuvre dans le secteur de l'énergie comprennent le projet du lac Kivu, où le Burundi, la République Démocratique du Congo et le Rwanda mettent en œuvre un projet PPP hydroélectrique qui doublera la capacité actuelle de production d'électricité du Burundi (Encadré 2.1) et la centrale solaire photovoltaïque de Mubuga. Le Gouvernement a exprimé son intérêt à explorer les possibilités de PPP dans les domaines de l'énergie, des TIC, du tourisme, du transport, des services de gestion portuaire, de l'éducation et des soins de santé (République du Burundi, 2014). En outre, alors que le Burundi cherche à s'engager davantage dans les PPP, la gestion des engagements fiscaux et des passifs éventuels (FCCL) deviendra progressivement un sujet important qui nécessitera une attention particulière de la part des autorités.

**En outre, la libéralisation du marché et des réformes de la politique de concurrence pourrait accroître la participation du secteur privé et les investissements dans les secteurs où le secteur privé possède un avantage comparatif.** Le gouvernement devra évaluer là où sa présence est essentielle, quels secteurs n'ont pas besoin d'être monopolisés par des entreprises publiques, et quand le secteur privé pourrait avoir un avantage comparatif et générer de meilleurs résultats en matière de développement. Il faudra que le gouvernement mette en place un cadre pour une plus grande participation du secteur privé et une concurrence accrue avec les entreprises publiques, tout en assurant une gestion et une gouvernance efficaces des entreprises publiques existantes. Le renforcement de la transparence et de la réglementation dans les marchés des entreprises publiques peut

aider à aligner les activités des entreprises publiques sur la stratégie de croissance et de développement du Burundi et à uniformiser les règles du jeu entre les entreprises publiques et les concurrents privés potentiels. Le renforcement de la concurrence améliorera la performance des entreprises du Burundi, qu'elles soient privées ou publiques.

**La stratégie de propriété publique devrait définir les secteurs dans lesquels le Gouvernement a des raisons stratégiques de rester engagé.** Dans certains domaines, le secteur public pourrait aider à remédier aux échecs du développement et à combler les lacunes du marché lorsque le secteur privé n'est pas intéressé à participer. La justification de la participation publique devrait se référer aux secteurs où les solutions du marché ne sont pas disponibles et où il y a un fort avantage pour le bien public (par exemple, les services publics comme l'eau et l'assainissement). Les entreprises publiques performantes pourraient être une source de revenus et de devises pour le Gouvernement, étant entendu que c'est le secteur privé qui apporte l'essentiel des recettes fiscales. Pour s'engager avec les investisseurs privés, il est essentiel d'être clair et cohérent en ce qui concerne les secteurs où le Gouvernement prévoit d'adopter une stratégie de sortie, y compris des sorties complètes (privatisation) ou partielles, et les secteurs qui doivent rester sous le contrôle de l'État. Réduire la domination des entreprises publiques dans les secteurs marchands permettrait de gagner en efficacité, d'améliorer l'environnement des affaires et la compétitivité et de créer davantage d'emplois décents. Accroître la participation du secteur privé dans les secteurs de services publics, notamment par le biais de PPP, permettrait de libérer des ressources publiques et d'améliorer la qualité et la quantité des biens et services.

**Une évaluation approfondie de chaque entreprise publique est nécessaire pour comprendre sa situation financière et sa gestion actuelles et entreprendre les réformes nécessaires.** Les catégories d'entreprises publiques suivantes doivent être prises en considération pour une action ultérieure : (a) les entreprises publiques performantes qui ont besoin d'une amélioration dans leur gestion ou dans d'autres aspects ; (b) les entreprises publiques qui ont besoin de réformes profondes mais qui peuvent rester dans le secteur public, notamment pour la fourniture de biens et de services publics stratégiques pour lesquels le secteur privé n'a aucune incitation ; (c) les entreprises publiques qui doivent être privatisées en raison de leur inefficacité et de leurs faibles performances financières, et en raison de l'effet d'"éviction" sur les investissements privés ; et (d) les entreprises publiques à fermer. Pour les entreprises publiques des deux premières catégories, il est important de mettre en œuvre des réformes réglementaires efficaces pour les exposer à une plus grande concurrence tout en ouvrant le marché à une plus grande participation du secteur privé. En outre, l'introduction de principes de neutralité concurrentielle et l'adoption de principes de gouvernance d'entreprise sont essentielles pour accroître la transparence et la redevabilité. Les principes de neutralité concurrentielle garantissent que les entreprises publiques commerciales restantes concurrencent les entreprises privées sur un pied d'égalité.

## **2.7. MOBILISER DES INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS DANS LE MONDE POST-COVID-19**

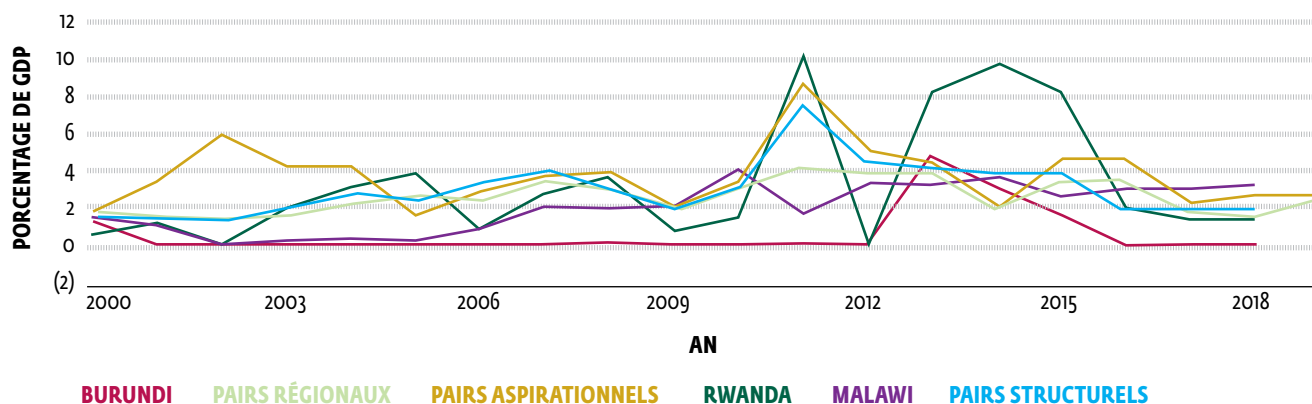
Ces dernières années, le Gouvernement a fait des progrès en termes d'amélioration du climat d'investissement, notamment grâce à l'adoption d'une nouvelle loi sur les investissements qui accorde des avantages fiscaux et douaniers potentiels aux investisseurs. Les investisseurs étrangers jouissent des mêmes droits que les nationaux, y compris pour la propriété foncière,<sup>28</sup> et peuvent s'engager dans toutes les formes d'activités. La propriété étrangère ou le contrôle étranger, sauf dans le secteur minier,<sup>29</sup> n'est soumis à aucune limite et les investissements étrangers ne sont soumis à aucun mécanisme de sélection.

Les avantages potentiels supplémentaires stipulés par le code des investissements sont les suivants : a) cinq années d'exploitation en franchise d'impôt, pouvant aller jusqu'à 10 ans pour des secteurs spécifiques; b) exonération des charges sur le transfert de propriété ; c) exonération de la taxe sur la valeur ajoutée et/ou des droits de douane à l'importation des matériaux de construction, équipements et intrants de production ; d) un taux d'imposition sur les sociétés de 30% avec une réduction de 5% la première année, 10% la deuxième année, 15% la troisième année, 20% la quatrième année et 25% la cinquième année; et (g) le libre transfert des actifs et des recettes étrangères après paiement des impôts dus. Le Gouvernement n'émet pas de garanties, mais co-finance les projets d'IDE, bien que généralement sur une base en nature, par exemple en accordant des terrains pour les installations. D'autre part, la loi burundaise permet au Gouvernement d'exproprier des biens pour des raisons exceptionnelles et approuvées par l'État, mais le Gouvernement s'engage alors à fournir une indemnité équitable préalable légale basée sur la juste valeur marchande. Aucune affaire récente ne concerne l'expropriation d'investissements étrangers et aucune entreprise étrangère n'a de plainte en cours devant les tribunaux burundais.

**La création de l'Agence Burundaise de Promotion des Investissements (qui a été rebaptisée Agence de Développement du Burundi en novembre 2021 par décret présidentiel) a soutenu la mise en œuvre d'importantes réformes.** Mais la capacité institutionnelle de l'agence devra être renforcée pour poursuivre une stratégie active et efficace de promotion des investissements et il est nécessaire de concevoir un programme d'appui aux investissements qui aide à capturer les retombées positives des IDE au Burundi, comme indiqué lors des consultations avec les investisseurs privés. L'agence a été créée en 2009 sur la base du Code des Investissements du Burundi promulgué en 2009, avec pour objectif principal de stimuler l'investissement local et d'attirer les IDE, en particulier pour les projets servant les objectifs de développement à long terme et améliorant la compétitivité. L'agence offre un guichet unique pour l'immatriculation des sociétés, l'accès aux avantages du régime commun et aux avantages douaniers et fiscaux, et l'assistance aux investisseurs dans l'obtention des certificats, des licences et autres documents requis pour les activités d'investissement. En 2014, l'agence a créé un mécanisme de suivi pour s'assurer que les investisseurs mettent en œuvre les projets pour lesquels ils ont bénéficié d'exonérations fiscales et d'autres avantages prévus par le code des investissements. Depuis 2010, la CNUCED ne dispose d'aucun examen de la politique d'investissement. La promulgation d'un nouveau code des sociétés a réduit de 11 à 2 les procédures d'établissement d'une filiale étrangère au Burundi.

**L'évolution positive des réformes du climat d'investissement ne s'est pas traduite par une augmentation notable des IDE.** Les IDE au Burundi ont historiquement été extrêmement faibles, à l'exception de 2013, qui a montré un pic exceptionnel, principalement dans les secteurs des transports, de la communication et bancaire. La petite taille de son économie nationale pourrait dissuader les IDE en quête d'efficacité, malgré l'opportunité qu'offre la position géographique du Burundi de devenir un centre commercial régional (Graphique 2.2). Le pays devra remédier à ses faiblesses structurelles pour concrétiser cette opportunité, notamment en matière de politique commerciale et de logistique commerciale des infrastructures. Selon le Rapport sur l'Investissement dans le Monde 2020 de la CNUCED, les flux d'IDE au Burundi n'ont atteint que 1 million de dollars par an en 2017 et 2018 et ont tous été dirigés vers le secteur minier, notamment l'or. Les secteurs minier et agricole captent la plupart des investissements, tandis que la France et le Japon sont les principaux investisseurs dans le pays (CNUCED 2020). Le Burundi dispose également d'importants gisements inexploités de cuivre, de cobalt et de nickel. L'instabilité politique, le coût élevé des services publics, les politiques commerciales ambiguës, les infrastructures

## GRAPHIQUE 2.2. INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS AU BURUNDI, AFFLUX NETS (POURCENTAGE DE PIB)



Source : Indicateurs de Développement dans le Monde.

insuffisantes, la corruption, la main-d'œuvre peu qualifiée et le programme de privatisation tronqué limitent l'afflux d'IDE dans le pays.

Les réseaux de la diaspora et l'épargne à l'étranger offrent une opportunité d'attirer plus d'investissements, notamment dans des domaines que les IDE traditionnels jugent trop risqués. Les membres de la diaspora pourraient être des catalyseurs du développement du secteur privé au Burundi. Ils peuvent contribuer au développement du marché de capitaux en diversifiant la base d'investisseurs et en injectant des devises fortes dans l'économie. Les estimations prudentes de l'épargne de la diaspora du Burundi se situent entre 481 et 651 millions de dollars (EUDiF 2020). L'expérience internationale démontre que les pays peuvent attirer les ressources financières et non financières d'une diaspora, telles que les liens commerciaux et le savoir-faire, pour soutenir le secteur privé et l'économie en général. Par exemple, le Nigeria a lancé avec succès des obligations de la diaspora d'une valeur de 300 millions de dollars en 2017.

Depuis 2008, les membres de l'exécutif ont accordé d'importantes exonérations discrétionnaires aux entreprises privées étrangères par décret présidentiel ou ordonnance ministérielle pour attirer les IDE.<sup>30</sup> Ces accords directs entre le Gouvernement et les entreprises sapent la loi fiscale et le Code des Investissements du Burundi. En plus de réduire les recettes de l'État, ces exonérations désavantagent les entreprises privées déjà présentes au Burundi en accordant des avantages à certains concurrents. Le taux d'imposition des sociétés est de 30 %, avec des réductions pour des entreprises qui emploient un certain nombre de ressortissants burundais.

Les investisseurs internationaux ont un impact sur le développement des chaînes de valeur, mais ils restent rares. Les grandes entreprises peuvent jouer un rôle positif dans l'amélioration de la productivité, le développement des marchés locaux et internationaux et la création d'emplois durables. L'effet multiplicateur résultant de l'IDE pourrait toucher des milliers de ménages, avec des emplois résultant du renforcement de la base de fournisseurs locaux, du développement des chaînes de valeur et des dépenses supplémentaires des ménages. Cependant, en l'absence d'efforts consolidés pour coordonner les activités des

petits exploitants, l'intégration du marché reste limitée. Les investisseurs internationaux (comme dans le secteur du thé) indiquent que l'absence d'un marché consolidé des intrants est un obstacle majeur à l'expansion des investissements. Les investisseurs ne sont pas explicitement tenus de s'approvisionner auprès de sources locales et le Gouvernement ne propose aucun programme formel de soutien au développement de la chaîne d'approvisionnement. Le Gouvernement devrait renforcer la mise en vigueur des conditions de performance exigées aux investisseurs pour l'établissement, le maintien ou l'expansion de leurs investissements ou pour l'accès aux incitations fiscales et d'investissement.

**Dans un paysage mondial profondément marqué par la COVID-19, mais toujours soumis à des changements technologiques rapides et à l'incertitude politique, le Burundi doit affiner ses propositions de valeur en tant que lieu d'investissement. Pour ce faire, il faudra repenser la stratégie de promotion des investissements et renforcer la capacité institutionnelle à attirer et à retenir les investissements et à récolter les retombées positives. Cependant, le Gouvernement devra également cibler les investissements susceptibles de créer des liens interentreprises et des retombées en termes de productivité. Cela nécessitera une stratégie sophistiquée de promotion des investissements qui cible les IDE qui sont susceptibles de créer des liens et qui ont le potentiel de générer des améliorations de performance chez les fournisseurs nationaux. La stratégie de promotion des investissements devrait inclure des initiatives visant à remédier aux défaillances du marché local des intrants. Pour réduire les coûts associés à l'identification de la demande et de l'offre (potentielles) d'intrants, l'agence de développement du Burundi peut créer des bases de données contenant des informations sectorielles sur les entreprises locales qui souhaitent devenir des fournisseurs des grandes entreprises. Les événements de jumelage et de mise en réseau peuvent également faciliter la création de liens en amont et mettre en contact direct les investisseurs potentiels et les entreprises locales, leur permettant de partager des informations sur la demande et l'offre d'intrants et d'explorer les possibilités de relations commerciales. La diaspora burundaise peut jouer un rôle positif en facilitant ce contact ou en investissant directement dans les entreprises locales.**

## **2.8. CONTRAINTES DE CROISSANCE POUR LES ENTREPRENEURS ET LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Les MPME formelles et informelles représentent plus de 90 % des entreprises et pourraient devenir des moteurs de la création d'emplois et de la transformation économique.<sup>31</sup> Le succès du secteur privé burundais dépendra de la dynamique positive de l'entrepreneuriat, de l'amélioration de la productivité des MPME, de l'élargissement de l'accès aux marchés et de l'intégration des entrepreneurs locaux dans les chaînes de valeur locales, régionales et mondiales.

Les consultations du CPSD auprès des MPME font état d'une tendance positive de la croissance des revenus au cours des trois à quatre dernières années, malgré la pandémie. Cette augmentation est liée à la croissance de la demande intérieure et régionale. Les microentreprises sont les MPME les plus répandues et sont plus susceptibles d'avoir de jeunes propriétaires (18-35 ans) qui font état de plans de croissance et d'ambition. Pour la majorité des MPME, offrir des produits et services de haute qualité à un prix compétitif constitue leur principal avantage concurrentiel. Les secteurs les plus dynamiques sont les services communautaires et sociaux en milieu urbain, suivis par le secteur primaire. En même temps, les MPME font état de contraintes systémiques qui limitent l'accès au marché (Banque mondiale, 2019b). En dehors du manque d'accès au financement, les

entrepreneurs soulignent la mauvaise qualité et le coût des intrants comme l'un des facteurs les plus limitants pour la croissance (Groupe de la Banque mondiale, 2015). La mauvaise qualité des infrastructures limite encore plus l'accès aux marchés et augmente les coûts de production. La complexité des règles d'approvisionnement restreint la participation des MPME aux marchés publics. L'intégration dans les marchés et les chaînes de valeur nationaux est faible, et les MPME soulignent également le poids de la concurrence étrangère sur le marché local, notamment celle de voisins plus développés, comme le Kenya et le Rwanda. Il y a une absence d'organisations d'agriculteurs fortes et un nombre limité d'acteurs privés dans les chaînes de valeur. Il existe des MPME qui opèrent à chaque étape de la chaîne de valeur dans les zones rurales et urbaines et dans différents secteurs de l'économie : fourniture d'intrants, outils et machines agricoles, matériel d'irrigation, services, tels que la manutention, le stockage, la transformation, le conditionnement et la distribution, et autres éléments, tels que la production d'énergie et la logistique. Cependant, la plupart de ces organisations manquent de capacité et de pouvoir de négociation, et atteignent rarement les économies d'échelle nécessaires pour connecter leurs clients à des marchés plus importants.

**Les distorsions du marché causées par l'absence de règles du jeu équitables dans les marchés publics entravent la productivité et la croissance du secteur privé au Burundi.** Les consultations du CPSD révèlent une perception de concurrence déloyale, les entreprises publiques et les entreprises bien connectées ayant un accès préférentiel aux marchés publics. Les élections de 2020 présentent l'opportunité d'améliorer la transparence des marchés publics et de créer un environnement plus concurrentiel pour le secteur privé si tant est que les conditions d'un marché concurrentiel soient effectivement mises en œuvre.

**Les MPME sont confrontées à des contraintes internes liées au manque d'informations et à de faibles capacités managériales et techniques.** Pour 70 % des MPME, le manque de ressources humaines qualifiées constitue l'un des principaux facteurs qui freine la croissance (Banque mondiale, 2016). Le manque d'informations sur les marchés aggrave encore le défi de la gestion des stocks, de la diversification de la production et de l'expansion vers de nouveaux marchés, par exemple les marchés régionaux non touchés par la crise. Dans les chaînes de valeur agro-industrielles, la saisonnalité a des répercussions sur la capacité des MPME à se tourner vers diverses sources d'information et à attirer et retenir les talents. L'analyse de l'écosystème a identifié une forte demande pour un large éventail de services de développement commercial qui pourraient aider les MPME à relever ces défis. Certaines solutions sont en cours d'expérimentation dans le cadre de programmes financés par des donateurs, comme la plateforme numérique Auxfn. Les facilitateurs de l'écosystème indiquent que leur principal défi est de développer un marché pour les services de développement commercial qui ne dépendront pas des donateurs à long terme.

**Les MPME utilisent la technologie de manière limitée en raison des difficultés d'accès à l'énergie et des fréquentes coupures de courant, du manque d'équipement, de la pénétration limitée des TIC et du manque de compétences numériques (Banque mondiale 2018).** Les MPME n'ont pas non plus accès au savoir-faire technique et aux équipements. La majorité des MPME identifient le manque d'équipements et de technologies modernes comme une contrainte à la productivité. Par exemple, les entreprises de transformation agroalimentaire ne disposent pas de capacités de stockage et doivent se battre avec un système de transport inefficace et coûteux (FAO 2011 ; Nkurunziza et al 2012 ; Nkurunziza, 2016). Il existe un écart important entre l'âge et le sexe en matière d'utilisation de la technologie : les consultations avec les associations commerciales des femmes et certaines coopératives féminines ont signalé qu'elles ne savent pas comment utiliser la technologie. Beaucoup moins de répondants masculins ont signalé les mêmes difficultés, et seule une fraction des jeunes entrepreneurs des zones urbaines n'utilisent pas du tout la technologie.

**Alors que les femmes s'engagent de plus en plus dans l'entrepreneuriat, elles font état de plus de contraintes internes et externes.** Les PME féminines sont plus présentes dans les secteurs à faibles marges bénéficiaires, comme le commerce de détail, et sont particulièrement touchées par l'accès limité aux marchés et aux coûts de production. Les femmes considèrent surtout l'entrepreneuriat comme une nécessité – une source de subsistance – en raison du manque d'autres sources de revenus et d'emplois. Les jeunes sont le moteur de la croissance de l'entrepreneuriat d'opportunité au Burundi.

**La plupart des entrepreneurs au Burundi sont des entrepreneurs de nécessité qui démarrent une entreprise parce qu'ils n'ont pas d'autre moyen de générer des revenus.** De nombreuses nouvelles entreprises sont confrontées à des défis, notamment une mauvaise gestion, un manque de capital et un accès limité aux clients. La plupart de ces entrepreneurs manquent de compétences managériales et techniques, ont un accès limité aux actifs productifs et au capital, ont une productivité et une innovation faibles, et leurs entreprises sont en grande partie informelles, des microentreprises qui ajoutent peu de valeur à l'économie et sont peu susceptibles de se développer ou d'employer beaucoup de personnes en dehors de l'entrepreneur et de sa famille immédiate (Girukwishaka, 2016). En milieu rural, les stratégies entrepreneuriales reposent sur la diversification des cultures et la transformation des aliments pour la vente. Il faudra assurer la transition de la mentalité de l'entrepreneuriat de nécessité vers un nouveau type d'entrepreneurs d'opportunité qui sont prêts à prendre des risques, à stimuler et à exploiter les ressources, les capacités et les opportunités disponibles. Ces entrepreneurs sont susceptibles de faire croître leur entreprise plus rapidement, d'employer plus de personnes et d'introduire des innovations qui pourraient contribuer à combler des lacunes importantes sur le marché tout en stimulant la productivité de l'économie.

**L'accès au capital est cité comme une contrainte majeure par les entrepreneurs mais favoriser l'offre de capital de démarrage ne suffit pas.** La préparation à l'investissement ou la qualité de la demande sont également cruciales. Les jeunes entrepreneurs du Burundi et d'ailleurs ont souvent des idées innovantes, mais ils ne les peaufinent pas jusqu'au stade où ils peuvent attirer des fonds pour développer un produit ou un service minimum viable et le commercialiser. Comme le montrent les expériences internationales, la solution nécessitera une combinaison d'instruments permettant de s'attaquer simultanément à plusieurs barrières entrepreneuriales. Les intermédiaires de l'écosystème, par exemple les services d'appui aux entreprises, peuvent jouer un rôle important en soutenant les entrepreneurs transformationnels et en comblant le fossé entre l'offre et la demande.

**Les jeunes femmes sont confrontées à des contraintes plus importantes en matière d'accès au capital pour créer une entreprise.** Les femmes ont moins d'actifs que les hommes – selon le recensement général de la population et du logement de 2008, sur les 80,2 % de la population qui possèdent des terres, 62,5 % sont des hommes et 17,7 % des femmes (Ndikumana 2015). En l'absence d'une loi formelle sur l'héritage, les femmes font souvent l'objet d'une discrimination inscrite dans les normes coutumières. Par conséquent, les femmes sont également confrontées à des difficultés d'accès à des lignes de crédit formelles en raison d'un manque de garanties. USAID (2018) rapporte que bien que les femmes burundaises ont traditionnellement accès au crédit informel par le biais de groupes d'épargne et de crédit communautaires, elles contrôlent rarement l'utilisation du crédit au niveau du ménage. En conséquence, bien que l'entrepreneuriat féminin a des impacts importants sur le développement économique, les entreprises appartenant à des femmes ont souvent une croissance plus lente et des bénéfices plus faibles que les entreprises appartenant à des hommes.



# 3. CONTRAINTES TRANSVERSALES À LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ

---

La croissance et la reprise économique du Burundi devront s'appuyer sur des conditions-cadres permettant au secteur privé de se développer et d'attirer les investissements. Les consultations du secteur privé ont identifié les priorités, notamment un environnement commercial favorable et plus transparent qui facilitera le règlement des différends et soutiendra le commerce régional, créera une main-d'œuvre plus qualifiée qui rejoindra progressivement l'économie formelle dans des emplois à plus forte valeur ajoutée, et fournira une infrastructure de productivité abordable et fiable et des services logistiques et de transport efficaces. Alors que le climat des affaires a été décrit dans le chapitre précédent, cette section analyse les contraintes transversales liées aux infrastructures, aux questions d'aménagement du territoire et aux transports et logistique. L'accès au financement est mis en évidence dans le chapitre suivant, tandis que les recommandations relatives au marché du travail et aux compétences ne sont pas abordées dans ce CPSD car elles sont déjà couvertes dans le Projet d'Appui à l'Amélioration des Compétences pour l'Employabilité des Femmes et des Jeunes au Burundi financé par la Banque mondiale. Ce dernier aborde des domaines critiques du développement du marché du travail, notamment : (a) l'acquisition de solides compétences de base et un système équilibré de développement des compétences techniques et professionnelles, (b) la combinaison de la formation dans les universités et dans les établissements d'enseignement et de formation techniques et professionnels avec des options formelles de développement des compétences, (c) reconnaître le développement des compétences informelles et (d) doter les jeunes, y compris les réfugiés, des connaissances et des compétences nécessaires pour concevoir, financer et gérer des entreprises en démarrage.

## 3.1. MANQUE D'INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de productivité faibles et inadéquates du Burundi, principalement l'énergie et les TIC, entravent la modernisation des entreprises locales et empêchent la croissance tirée par le secteur privé. Le Burundi connaît d'importants déficits en infrastructures, notamment en matière d'accès à l'électricité et aux TIC. Une mauvaise couverture et des infrastructures de mauvaise qualité exacerbent les coûts et réduisent le rendement du capital et du travail, découragent les investissements nationaux et étrangers et freinent la croissance économique.

**L'accès à une énergie abordable et fiable est la priorité la plus importante pour le développement du secteur privé.** Le manque d'accès à l'électricité et sa fiabilité ont été identifiés comme des obstacles majeurs à l'investissement par 22% des entreprises au Burundi, contre une moyenne de 15% en Afrique subsaharienne (Banque mondiale, 2014). Les coûts d'électricité sont élevés par rapport à la norme régionale.<sup>32</sup> Malgré des tarifs d'électricité progressifs, un énorme fossé des coûts existe entre la couverture urbaine et rurale car les mini-réseaux exploités par des entreprises privées dans les zones rurales ne sont pas subventionnés comme l'électricité fournie par la REGIDESO dans les villes. De plus, le système de transmission est mal entretenu, ce qui entraîne des pannes d'électricité répétées. Au cours des consultations du CPSD, la plupart des entreprises ont indiqué que l'accès à l'électricité, son coût élevé et sa fiabilité étaient des défis quotidiens majeurs. Les coupures de courant récurrentes et les coûts associés ont un impact négatif sur la qualité et la quantité de la production.

**Avec l'appui d'investisseurs privés, le Burundi peut tirer parti de son abondant potentiel hydroélectrique pour combler le déficit de capacité de production et de transport.** La consommation moyenne d'électricité par habitant au Burundi, à 23 kilowattheures par an, est parmi les plus faibles d'Afrique subsaharienne où la moyenne régionale est de 480 kilowattheures par an.<sup>33</sup> La plupart des estimations d'accès placent l'accès global à l'électricité à moins de 10% de la population, bien en deçà de la moyenne régionale de 44%.<sup>34</sup> Comme il existe peu de fournisseurs de services, les prix peuvent être le double ou le triple de ceux des autres pays. Actuellement, la pénurie d'électricité est comblée en partie par les importations en provenance de la République Démocratique du Congo, mais cela ne suffit pas à satisfaire la demande aux prix actuels. Les principaux problèmes identifiés comme obstacles sont les suivants :

- *Absence d'un cadre de passation des marchés propice.* Les problèmes liés à la passation des marchés, la lenteur de la mise en œuvre et l'absence d'un modèle de contrat d'achat d'électricité bancable ont limité l'intérêt des investisseurs privés.
- *Faible solvabilité de la REGIDESO (Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Électricité du Burundi).* L'acheteur est financièrement et opérationnellement faible, avec des pertes élevées dues au mauvais état du réseau électrique.
- *Mauvais environnement réglementaire autour des investissements hors réseau.* L'investissement hors réseau est un domaine d'opportunité, en particulier compte tenu de la densité démographique et du manque de terres.

**Certains projets en cours pourraient réduire les lacunes en matière d'infrastructure et ouvrir des opportunités de développement du secteur privé.** Une nouvelle zone économique spéciale est en cours de construction à proximité de l'aéroport et du port de Bujumbura dans le cadre d'un programme de partenariat public-privé (PPP) avec une entreprise privée de Dubaï, et le port de Bujumbura est en cours de rénovation et d'extension avec un financement du Japon. De plus, la construction en cours de barrages électriques nationaux et régionaux devrait permettre des projets industriels dans les villes grâce à la génération d'environ 10,65 mégawatts supplémentaires pour le réseau électrique local et à la réduction des pertes d'énergie dues à des causes techniques lors de la transmission.

**Le manque de connectivité numérique limite les possibilités d'utilisation des technologies modernes et limite la connectivité et la compétitivité des entreprises nationales.** Le Burundi se classe 171e sur 175 pays sur l'Indice de Développement des TIC, et seulement 6,9 % de ses adultes ont des comptes d'argent mobile, l'un des taux de pénétration les plus faibles d'Afrique subsaharienne (Annexe F). Les faibles compétences constituent un autre obstacle

transversal à l'expansion de la finance numérique. Il existe une certaine réglementation sur les services de licence numérique, mais l'absence d'un cadre réglementaire global au plus haut niveau institutionnel est une contrainte transversale majeure au développement de l'économie numérique au Burundi. Certaines réglementations clés (Banque mondiale, 2020b) ont été adoptées, par exemple l'autorisation des prestataires de services de paiement en 2017 et les plateformes numériques en 2014. Cependant, des réglementations font encore défaut sur la cyber-sécurité, la protection des données, l'accès à l'information ou l'interopérabilité, ce qui complique la conception et la mise en œuvre d'une stratégie nationale de l'économie numérique.

### 3.2. CONTRAINTES LIÉES AUX COMPÉTENCES

**L'une des principales raisons du chômage et de la faible qualité des emplois est le manque de compétences techniques et professionnelles pour répondre aux besoins du secteur privé.** Les entreprises privées signalent que le manque de compétences techniques et professionnelles de niveau faible et moyen dans l'agriculture, l'agro-industrie ou l'électricité entrave les gains de productivité, le développement du marché et l'amélioration des opportunités d'emploi. Les données montrent que les compétences sont récompensées sur le marché du travail burundais. Les Burundais qui déclarent avoir reçu une formation technique ou professionnelle ou un apprentissage gagnent 3 fois plus que ceux qui déclarent ne pas avoir reçu de formation qualifiante (ECVMB 2013-14). Parmi la main-d'œuvre rémunérée, le fait d'être semi-qualifié ou qualifié conduit à un salaire 2,5 fois plus élevé pour les hommes et plus de 4 fois plus élevé pour les femmes, par rapport au travail manuel. Reconnaisant ce potentiel, le Gouvernement a entrepris un programme de réformes pour améliorer l'accès à une éducation de qualité et l'employabilité des jeunes et élargir les opportunités économiques pour les groupes vulnérables, tels que les pauvres, les femmes et les communautés de réfugiés et d'accueil (Banque mondiale, 2019a).<sup>35</sup>

**Le manque de compétences numériques spécialisées et avancées entrave la transformation de l'économie burundaise.** Une faible culture numérique entrave l'adoption de solutions numériques pouvant apporter des améliorations et des gains de productivité à l'économie, en particulier dans le secteur de l'agro-industrie. De nouveaux ensembles de compétences – de l'alphabétisation numérique de base aux compétences numériques avancées et spécialisées et aux capacités professionnelles pour les professions des TIC, sont nécessaires dans différents secteurs de l'économie pour accroître la compétitivité du Burundi.

**Le développement des compétences et une culture d'entrepreneuriat seront également d'une importance cruciale pour la croissance du secteur privé.** La capacité entrepreneuriale, souvent liée à la capacité de l'entrepreneur à gérer l'information, à apprendre de l'expérimentation et à intérioriser ce qu'il a appris pour produire de meilleurs résultats à l'avenir, est un aspect clé du développement du capital humain. Pour que les nouvelles entreprises réussissent, les entrepreneurs doivent être dotés des connaissances et des compétences nécessaires pour concevoir, financer et gérer des entreprises en démarrage. Les compétences critiques comprennent les compétences cognitives, telles que les compétences en lecture et écriture ainsi qu'en calcul, qui sont nécessaires pour comprendre des idées complexes, s'adapter efficacement à l'environnement et apprendre de l'expérience ; des compétences techniques qui englobent les connaissances acquises, l'expertise et les interactions (telles que la maîtrise des outils et des technologies numériques et autres) nécessaires pour effectuer un travail spécifique ; et des compétences socio-émotionnelles pour naviguer dans des situations interpersonnelles et sociales, telles que le leadership, le travail d'équipe, la maîtrise de soi et le courage. Les femmes entrepreneures sont

confrontées à des barrières sociales et culturelles et devront surmonter les rôles sociaux généralement associés au genre et l'aversion au risque, et développer “une mentalité entrepreneuriale.”

**Le Gouvernement du Burundi a soutenu plusieurs initiatives visant à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et le marché du travail au Burundi et à favoriser les compétences axées sur le marché.** Par exemple, en coopération avec les communes, le Gouvernement a lancé la Banque d'Investissement pour les Jeunes en janvier 2021 pour offrir aux jeunes une formation en capital et en entrepreneuriat pour développer des projets dans des secteurs économiques prioritaires. De même, l'Agence Burundaise pour l'Emploi des Jeunes gère également un petit programme de stages avec le soutien financier d'Enabel.<sup>36</sup> Le Département de l'intégration économique et de l'entrepreneuriat des jeunes renforce les capacités en entrepreneuriat et fournit des kits de démarrage (par exemple, des machines à coudre pour les tailleurs, des chèvres et/ou des porcs pour les agro-éleveurs) à plus de 100 jeunes entrepreneurs par an, selon les zones d'intervention. Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour s'assurer que les jeunes entrepreneurs possèdent les connaissances, les compétences et l'accès au capital nécessaires pour démarrer leurs entreprises et leur permettre de réussir. Les leçons tirées de l'expérience des programmes ci-dessus indiquent l'importance de fournir un soutien continu aux entrepreneurs à différents stades de développement, de la conceptualisation à la croissance.

### 3.3. DÉFIS LIÉS À LA GESTION FONCIÈRE

**Les caractéristiques géographiques et démographiques du Burundi, exacerbées par les risques climatiques, ont soumis les terres rurales à une immense pression.** La forte densité de population et la croissance démographique rapide du Burundi, combinées à une urbanisation lente, exercent une pression considérable sur les forêts et les terres agricoles. Les ressources foncières deviennent plus rares et moins productives en raison de la pression démographique croissante, du faible niveau d'irrigation, du manque de conservation et de transformation ainsi que la dégradation des terres. Le changement d'utilisation des terres pour l'agriculture est l'une des principales causes de la déforestation : seulement 6,6% du territoire est désormais couvert de forêts. Les pratiques agricoles intensives liées au morcellement des parcelles affectent la fertilité des sols et provoquent la dégradation des terres. Les parcelles sont rapidement et continuellement fragmentées à une moyenne de 0,5 hectare par ménage, et jusqu'à 0,3 hectare dans certaines régions. Cela affecte les couches arables et les terres cultivables, augmentant ainsi la pression pour convertir les forêts restantes en terres agricoles.

**La terre est un actif productif clé détenu par les ménages ruraux au Burundi. Pourtant, les politiques et institutions foncières freinent l'investissement et la croissance de la productivité.** Le faible enregistrement de la propriété foncière par l'État, l'expropriation de terres privées pour des investissements dans des infrastructures à grande échelle et les compensations augmentent le défi de la modernisation des infrastructures au Burundi. La compétition pour la terre reste compliquée par des décennies de conflit entre les groupes et reste un enjeu sensible de violence communautaire au Burundi. L'accès des femmes à la terre est particulièrement limité en raison des règles coutumières basées sur un régime patriarcal et une protection juridique limitée. Le Burundi s'est engagé dans une réforme foncière depuis 2008 et devrait se concentrer sur le développement d'une gestion efficace des questions foncières. L'amélioration de la sécurité juridique et de la transparence en matière de gestion foncière est cruciale pour inciter les investissements. La sécurisation des droits fonciers dans les zones rurales est essentielle pour renforcer la productivité agricole.

Dans le contexte de l'urbanisation en cours du pays, la réalisation d'un inventaire des terrains, bâtiments et infrastructures publics à Bujumbura et dans les villes secondaires est une première étape pour réaliser de meilleures infrastructures en milieu urbain.

**La rareté des terres disponibles, la lourdeur de l'administration foncière et l'instabilité politique limitent les investisseurs étrangers dans les secteurs de l'agriculture et de la construction.** Les droits de propriété foncière sont régis par le Code foncier du Burundi de 2011. Cependant, ce droit constitutionnel n'est pas soutenu par une loi spécifique relative au foncier, et l'administration foncière formelle est répartie entre plusieurs ministères et administrations locales, ce qui crée une administration foncière lourde. Une gouvernance foncière insatisfaisante entraînant un enregistrement foncier rare crée de la confusion et des tensions sur la légitimité des revendications de propriété.

### **3.4. LIMITES DE LA LOGISTIQUE ET DU COMMERCE POUR RELIER LE BURUNDI ENCLAVÉ AUX MARCHÉS**

**Compte tenu de l'impact significatif de la logistique sur l'accès aux marchés et au commerce, la logistique du fret et les activités de la chaîne d'approvisionnement sont essentielles pour le développement du secteur privé.** Le secteur de la logistique peut jouer un rôle important en permettant certains types de mise à niveau, tels que le « multi-chaînes », notamment par l'intégration horizontale et le développement des capacités des producteurs.

**De nouveaux investissements permettront de relever les défis de la baisse des performances logistiques.** Le score de performance logistique du Burundi a baissé depuis 2014, et il se classe 158<sup>e</sup> sur 160 pays sur l'Indice de Performance Logistique,<sup>37</sup> avec des scores faibles dans les six dimensions : douanes, infrastructures, qualité des services logistiques, expéditions internationales, capacité de suivi et de traçabilité des expéditions, et respect des délais. Les coûts de transport élevés limitent les mouvements internes des biens et des personnes et réduisent les opportunités commerciales du Burundi avec l'Afrique de l'Est et le reste du monde : les coûts de transport représentent en moyenne 35% des prix à l'importation et 40% des prix à l'exportation (République du Burundi 2017).

**Traditionnellement, les expéditions en provenance et à destination du Burundi et d'autres pays enclavés sont soumises à de multiples exigences légales et administratives et doivent subir plusieurs formalités auprès de diverses agences gouvernementales dans chaque pays de transit.** Les agences impliquées comprennent les douanes, la police, l'immigration, les agences routières (ponts-bascules), les bureaux de normalisation, les services des normes sanitaires et phytosanitaires, l'administration des aliments et des médicaments et la santé portuaire. Au fil du temps, certaines de ces exigences et formalités se sont traduites par des coûts supplémentaires et des retards considérables entraînant des coûts logistiques plus élevés.

**Des progrès ont été enregistrés dans le Corridor Nord et le Corridor Central en matière de barrières non tarifaires (BNT),<sup>38</sup> mais des enjeux persistent et retardent les expéditeurs.** Les enjeux comprennent les multiples points de contrôle douaniers et policiers, la corruption chez les agents publics et un cadre légal inadéquat pour réglementer l'utilisation des conteneurs des compagnies maritimes (en tant qu'importations temporaires), ce qui entraîne des retards dans le retour des conteneurs aux compagnies maritimes et, en compensation, les compagnies maritimes exigent des dépôts en espèces importants et appliquent d'importants frais et des pénalités. Ces enjeux dépassent la seule compétence du Burundi et nécessiteraient une coopération avec les autorités et les parties

prenantes en Tanzanie, et plus largement la CAE et le Secrétariat permanent de l'Accord sur l'Agence de Facilitation de Transport et de Transit du Corridor Central.

**Le Burundi a par ailleurs récemment adopté le Système Régional de Suivi Électronique des Cargaisons (RECTS).** Le RECTS a été lancé en 2018 et est mis en œuvre le long du Corridor Nord par le Kenya, le Rwanda et l'Ouganda et le long du Corridor Central. Le RECTS permet aux autorités fiscales d'intégrer les modules de transit de leurs systèmes de manière à ce qu'elles puissent suivre les envois de manière transparente en utilisant la même plateforme sur leurs territoires respectifs.

**En outre, des coûts importants subsistent pour les commerçants transfrontaliers à petite échelle (SSCBT), dont la majorité sont des femmes.** Les échanges commerciaux entre le Burundi et la RDC, l'un des principaux partenaires d'exportation du pays, sont importants. À la frontière entre le Burundi et la RDC, les contraintes suivantes ont été identifiées comme entravant ce type de commerce : i) Bien que les distances entre les points de passage soient courtes, le mauvais état des routes et le manque d'installations de navigation efficaces le long du lac Tanganyika rendent le transport lourd et coûteux ; ii) Les obstacles en matière d'infrastructure, de disponibilité d'informations et de compétitivité des produits continuent d'affecter le commerce transfrontalier ; iii) La participation est limitée par les coûts et les difficultés liés au passage des frontières, au transport, à l'accès aux clients, aux informations sur le marché et aux installations de marché (telles que le stockage), aux liens avec les producteurs, à l'accès au financement et aux conditions frontalières insensibles au petit commerce et aux besoins des femmes commerçantes. Il est nécessaire de réduire les obstacles auxquels sont confrontés les commerçants, en particulier les femmes, dans le commerce transfrontalier.

**La réduction des coûts sur les corridors de transit est essentielle pour le développement du secteur privé et l'accès aux principaux intrants et aux marchés de destination.** Selon une estimation, l'élimination de toutes les barrières non tarifaires sur le Corridor Nord vers Kampala réduirait le coût du fret par tonne de 23 % (Eberhard-Ruiz et Calabrese 2017). Par le corridor le plus court, le Burundi est à 1 500 kilomètres de la mer. La quasi-totalité du fret commercial avec les marchés hors d'Afrique au Burundi passe par le Corridor Central : 99,5% du total en 2019.

**Le petit marché intérieur, la faiblesse de la demande intérieure et la faible intégration aux marchés régionaux et internationaux limitent la croissance du pays.** La baisse du pouvoir d'achat local a réduit un marché intérieur déjà restreint, en particulier pour les produits transformés de plus grande valeur. Pour un pays enclavé comme le Burundi, les marchés régionaux offrent des possibilités uniques de diversifier les exportations vers des biens non traditionnels. Le commerce transfrontalier avec les pays voisins et les transports régionaux et la connectivité énergétique offrent des économies d'échelle et des opportunités pour attirer les investissements, accroître l'accès aux infrastructures régionales, stabiliser la politique, améliorer la sécurité, créer des emplois, générer des revenus et réduire la pauvreté. Les contraintes majeures telles que le manque de transports et de connexions adéquates entre les pays, doivent être levées pour établir un partenariat commercial durable, en particulier avec la République Démocratique du Congo, l'un des plus grands marchés. Certaines réformes sont déjà en cours pour remédier aux problèmes liés aux transports routiers, ferroviaires et fluviaux avec l'appui d'institutions de financement du développement telles que la rénovation du port de Bujumbura. Ce projet bénéficiera d'un don de 57 millions de dollars de l'IDA mais des réformes et des investissements similaires sont nécessaires dans d'autres régions frontalières, en particulier avec la Tanzanie.

### 3.5. RECOMMANDATIONS POUR AMÉLIORER LES CONDITIONS-CADRES

Le Gouvernement a reconnu qu'il ne peut pas atteindre ses objectifs ambitieux sans la participation du secteur privé et le soutien des partenaires au développement. Le Gouvernement poursuit déjà des réformes pour créer des incitations pour les investisseurs nationaux et étrangers, et il est ouvert à une plus grande participation du secteur privé dans les entreprises publiques, en particulier dans les secteurs marchands, tels que le thé, le café et le coton. La dynamique du secteur privé est essentielle pour l'intégration économique de la main-d'œuvre croissante, qui ne peut être absorbée par le gonflement du secteur public (programme pour l'emploi), et pour l'adoption de la technologie et la diversification vers des activités à plus forte valeur ajoutée (programme de transformation économique). Les recommandations suivantes mettent l'accent sur les actions à court terme qui pourraient être prises au cours des prochains mois et les actions à moyen terme plus complexes qui pourraient être menées au cours des prochaines années. Des recommandations sectorielles plus granulaires suivent dans les deux prochains chapitres sur les opportunités sectorielles.

#### RECOMMANDATIONS À COURT TERME

##### **Cœuvrer pour un environnement macroéconomique plus stable.**

- Tirer parti du réengagement des partenaires au développement, en particulier du FMI, pour s'attaquer au problème critique du contrôle des changes.

##### **Poursuivre les efforts pour améliorer le climat des affaires et des investissements.**

- Améliorer la capacité de promotion des investissements, y compris la proposition compétitive pour faciliter l'investissement dans les secteurs prioritaires et le renforcement des capacités pour la sensibilisation et la facilitation.
- Réformer la politique fiscale et les droits de douane pour encourager les importations de technologies et d'équipements pour les secteurs productifs, tels que l'agro-industrie, l'énergie et la fabrication.
- Améliorer la capacité du Gouvernement à concevoir, mettre en œuvre, suivre et faire respecter la conformité des PPP et des entreprises publiques par la création d'une nouvelle agence en charge des entreprises publiques et l'élaboration d'une politique et stratégie nationale d'investissement et désinvestissement public dans les entreprises publiques.
- Revoir et améliorer le cadre légal existant pour la participation du secteur privé aux programmes publics et développer une réserve et un portefeuille de projets PPP en fonction des besoins prioritaires.

##### **Améliorer les systèmes et les infrastructures de commerce et de transport.**

- Faciliter le développement des plateformes logistiques, notamment autour des ports intérieurs, en allégeant les exigences et les délais d'obtention des autorisations d'implantation et d'exploitation des terminaux logistiques intérieurs.
- Favoriser une coordination et une coopération plus étroites entre les nombreux acteurs clés le long des corridors de transit pour améliorer l'efficacité opérationnelle et réduire les coûts.

## RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

### Relancer les réformes du climat des investissements.

- Relancer les réformes du climat des investissements pour améliorer le commerce transfrontalier telles que : (i) moderniser, fluidifier et harmoniser le dédouanement des marchandises, les normes et autres formalités administratives ; (ii) renforcer les cadres et systèmes de suivi et de surveillance pour la mise en œuvre de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale ; (iii) mettre pleinement en œuvre l'administration en ligne dans ce domaine en automatisant tous les processus.
- Ratifier la Loi de 2017 de la CAE sur l'Élimination des Barrières Non Tarifaires.
- Aligner la législation sur la protection des droits de propriété sur les normes internationales et en assurer la mise en œuvre.
- Assurer la concurrence et la transparence, faire respecter les lois et réglementations en vigueur régissant les marchés publics et supprimer le traitement préférentiel.
- Adopter des réglementations qui encouragent la participation des PME locales aux marchés publics concurrentiels, tout en renforçant les capacités du secteur public et des PME pour augmenter la soumission d'offres de qualité.
- Mener une étude de faisabilité pour évaluer les opportunités pour tirer parti des investissements de la diaspora, tels que les obligations de la diaspora ou la titrisation des envois de fonds et mobiliser le capital investi de la diaspora ainsi que leurs compétences techniques et entrepreneuriales.
- Renforcer les capacités de l'Agence d'Appui à la réalisation des Contrats de Partenariats Publics-Privés pour qu'elle soit à même d'accompagner l'ensemble des grands projets nationaux dans la recherche des investissements privés et dans la structuration des contrats.

### Améliorer le cadre réglementaire pour attirer les investissements dans les infrastructures de productivité.

- Améliorer le cadre réglementaire tout en tirant parti des améliorations émergentes dans les infrastructures de transport (route, rail et eau), notamment grâce à une coordination renforcée au niveau régional.
- Améliorer l'accès aux infrastructures numériques existantes et investir dans de nouveaux réseaux. Stimuler la demande d'internet.
- Améliorer la transparence et le cadre réglementaire de l'énergie durable.

### Faciliter de meilleurs services de transport et logistiques.

- Renforcer les systèmes de suivi et de supervision en vue de la facilitation du commerce et de l'intégration régionale (Zone de Libre-Échange Continentale Africaine, CAE).
- Répondre à la demande du marché pour les services de transport maritime sur le lac Tanganyika, tels que le fret de maïs en provenance de la Zambie.
- Construire et/ou exploiter un poste frontière à guichet unique (sous PPP) à certaines frontières clés.

### Poursuivre la mise en œuvre des réformes foncières et de la justice commerciale pour assurer la sécurité foncière et fluidifier les transactions commerciales.

- Renforcer la sécurité juridique et la transparence du régime foncier.
- Sécuriser les droits fonciers pour renforcer la productivité agricole et améliorer la sécurité alimentaire.
- Opérationnaliser les mécanismes de concordat judiciaire et de mise en faillite des entreprises en difficultés.
- Opérationnaliser la Commission Nationale de la Concurrence.



## RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME (SUITE)

### Améliorer la compétitivité des entreprises publiques.

- Mener une évaluation indépendante des performances de toutes les entreprises publiques et identifier les opportunités de participation du secteur privé, y compris par le biais de PPP et rendre les résultats accessibles au public.
- Renforcer les capacités de l'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariats Publics-Privés pour qu'elle accompagne les entreprises publiques dans leur recherche d'investissements privés et dans la structuration des contrats.
- Instituer un cadre de suivi et d'évaluation des entreprises publiques conforme à la réglementation nationale et répondant aux normes régionales et internationales. Établir un tableau de bord de gestion et réaliser un audit comptable annuel.
- Améliorer la compétitivité des entreprises publiques et des PPP – lorsqu'elles ont révélé des avantages comparatifs et ne contribuent pas aux distorsions du marché – par le biais d'une assistance technique et financière, pour une production à valeur ajoutée, un renforcement des capacités et une mise à niveau des compétences.

# 4. FINANCEMENT INCLUSIF POUR STIMULER LA CROISSANCE DU SECTEUR PRIVÉ

---

## 4.1. APERÇU DU SECTEUR FINANCIER

Un secteur financier renforcé pourrait jouer un rôle fondamental dans l'économie et stimuler le développement du secteur privé. Le système financier du Burundi a fait preuve d'une certaine résilience face aux crises passées, mais reste confronté à certains défis : (a) l'exposition des banques aux titres publics, (b) la détérioration de la qualité des prêts, (c) l'absence d'une infrastructure de crédit appropriée, (d) l'absence d'un système opérationnel d'assurance-dépôts, et (e) l'absence d'un cadre articulé de gestion et de résolution des crises. Le système financier qui en résulte est superficiel, sous-développé, décourage les prêts (notamment aux PME) et contribue peu à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

Le secteur financier est dominé par les banques commerciales, caractérisé par une exposition importante des banques aux titres publics, un portefeuille de prêts en baisse et une détérioration de la qualité des prêts bancaires. Traditionnellement, l'État détenait soit la totalité, soit une participation majoritaire dans la plupart des institutions financières burundaises. En 2019, 14 banques actives détenaient plus de 82,8 % du total des actifs, suivies par le secteur de la microfinance (40 institutions de microfinance détenaient 11,3 %) et le secteur des assurances (14 sociétés détenaient 5,9 %). Le total des actifs du secteur financier en pourcentage du PIB a atteint 60 % en 2019 contre 52,1 % en 2018. La taille moyenne d'une banque au Burundi est d'environ 128 millions de dollars, mais les trois plus grandes banques détiennent une part de marché proche des deux tiers du total des actifs bancaires. Au Burundi, il n'y a pas de marché boursier et l'État finance son déficit principalement en émettant des titres publics achetés par les banques commerciales, les compagnies d'assurance et les caisses de retraite.

Le système financier est peu développé, bien que les niveaux d'adéquation des fonds propres soient élevés. En 2020, la mobilisation des ressources, mesurée par le ratio des dépôts bancaires au PIB, a baissé à 31 % contre 36 % en 2019, tandis que le crédit privé en

pourcentage du PIB a augmenté à 19 % contre 17,6 % en 2019. Le ratio de M2 (monnaie et quasi-monnaie) par rapport au PIB était de 36 % en mai 2020. En mai 2020, les fonds propres du secteur bancaire ont augmenté de 24,5 % et le ratio d'adéquation des fonds propres pour l'ensemble du système bancaire était de 29,5 %, soit une augmentation par rapport aux 28,9% de mai 2019. À la suite de la crise politique de 2015, la structure des actifs des banques a changé de manière spectaculaire, le portefeuille de prêts diminuant en valeur absolue. La part du portefeuille des prêts dans le total des actifs des banques est passée de 52,9 % en 2014 à 35 % en mai 2020, le système bancaire prêtant de moins en moins au secteur privé. La part du crédit au secteur privé dans le total des actifs a diminué, passant de 49,9 % en 2014 à 32,8 % en 2019.

**Alors que le portefeuille global de crédit s'est amélioré entre septembre 2018 et septembre 2020 (en raison d'importantes radiations de créances douteuses), les prêts aux secteurs de l'agriculture et du tourisme ont continué à se détériorer.** Le crédit reste concentré, ce qui crée des risques substantiels si d'importantes contreparties venaient à faire défaut. Les prêts improductifs ont diminué, passant de 9,2 % en 2018 à 5,7 % en 2019 du total des prêts (après nettoyage des bilans des banques par des radiations de créances douteuses) mais ont augmenté à 6,5 % en septembre 2020 en raison des effets de la COVID-19. L'exposition des banques aux titres publics a atteint 42,5 %<sup>39</sup> du total des actifs bancaires en octobre 2020 (contre moins de 10 % en 2013). Cette situation présente un risque important que la dette publique devienne insoutenable, et qu'elle continue à "évincer" les prêts du secteur privé. En glissement annuel, le ratio de liquidité à court terme en francs burundais (BIF) s'élevait à 229% à la fin de septembre 2020, bien au-dessus de la norme fixée à 100 %. Le ratio de liquidité en devises étrangères, qui s'élevait à 94,4 % à la fin de septembre 2019, s'est amélioré pour atteindre 186 % à la fin de septembre 2020.

**Les écarts élevés entre les prêts et les dépôts reflètent le manque de concurrence effective entre les banques commerciales ainsi que l'absence d'un nombre suffisant d'opportunités de prêts à faible risque.** L'écart entre les prêts bancaires et les dépôts est de 10,1 %, 15,3 % étant le taux appliqué par les banques sur les prêts au secteur privé et 5,2 % le taux d'intérêt offert par les banques commerciales sur les dépôts à trois mois.

**L'absence d'un bureau de crédit et l'asymétrie d'information qui en résulte empêchent les institutions financières d'accorder des prêts aux MPME et aux ménages, ce qui entraîne des répercussions sur l'environnement propice au développement du secteur privé.** Un bureau de crédit fournirait aux prêteurs des produits et services, tels que des rapports de crédit, des alertes à la fraude et des scores de crédit, favorisant de meilleures pratiques de gestion du crédit et permettant aux prêteurs de partager des informations sur le crédit, d'accroître l'inclusion financière et de faciliter la mobilité. En outre, un registre électronique de garanties centralisé qui fonctionnerait bien pour les valeurs mobilières pourrait donner une impulsion indispensable au secteur agricole du Burundi. Cela permettrait aux entrepreneurs et aux petits exploitants d'obtenir des prêts contre des valeurs mobilières, telles que du matériel agricole, des récoltes futures, des récépissés d'entrepôt, des créances, du bétail, etc. Ce faisant, elle contribuerait à l'inclusion financière de larges segments de la population.

## 4.2. MARCHÉS DE CAPITAUX

**Le marché de capitaux du Burundi est naissant.** En février 2019, la loi régissant le marché de capitaux a été promulguée par le Président de la République et rendue publique. En octobre 2020, la loi régissant le régulateur du marché de capitaux a été publiée. En novembre 2020, le Gouvernement a engagé l'expert qui a lancé la Bourse du Rwanda pour

aider à rendre opérationnel le marché boursier du Burundi d'ici juin 2021. Bien qu'il n'y ait pas encore de marché boursier, l'État du Burundi finance son déficit en émettant des titres publics qui sont achetés par les banques commerciales, les compagnies d'assurance et les fonds de pension. Environ 14 compagnies d'assurance contrôlent environ 5,9 % des actifs du secteur financier. Le taux de pénétration de l'assurance est faible, à 0,87 % en 2019.

**Des marchés de capitaux développés pourraient améliorer la disponibilité des financements à long terme pour les PME en mobilisant des investisseurs institutionnels.** Les financements à long terme en monnaie locale ne sont pas disponibles pour les PME, et le regroupement des prêts aux PME et l'étude du potentiel des mini-obligations pour les PME font partie des alternatives potentielles. D'autres possibilités comprennent des émissions obligataires groupées pour les PME, des garanties pour le développement du secteur du capital-risque et le soutien à la cotation des PME par la création de compartiments sur les bourses commerciales. Un cadre réglementaire fragmenté et complexe limite les investisseurs potentiels et le montant de leur mobilisation et n'est pas propice à permettre aux investisseurs institutionnels d'élargir le type d'émetteurs et de produits dans leurs portefeuilles. Les prochaines étapes du développement des marchés de capitaux comprennent une surveillance prudentielle plus appropriée et harmonisée, une amélioration de l'infrastructure du marché (comme les notations et les informations sur les prix), le déploiement responsable de nouveaux produits et de transactions innovantes, ainsi que la mise en place d'une culture du risque et d'évaluations des risques. Il est recommandé d'explorer des solutions qui permettraient de mobiliser des investisseurs institutionnels par le biais du marché de capitaux pour financer les PME.

### 4.3. FINANCEMENT DES MICRO-, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

**Les contraintes sur l'environnement des affaires réduisent le nombre de MPME viables que les institutions financières peuvent financer.** Malgré les récentes réformes sectorielles et réglementaires, le climat des affaires reste défavorable au secteur privé. L'accès limité au financement entrave le développement et la croissance du secteur privé à chaque étape et dans chaque secteur de l'économie. Avec un crédit privé à 19 % du PIB en 2020, le crédit aux MPME est rare et coûteux. Selon les statistiques de la BRB, les taux d'intérêt effectifs moyens étaient de 15,3 % en 2020. Ces taux moyens masquent des différences importantes selon les contreparties.

**Les banques au Burundi ne disposent pas de cellule ou de service spécifiquement dédié aux PME.** La diversification des produits financiers proposés par les banques est extrêmement faible, la banque de détail étant principalement orienté vers les salariés. Les PME burundaises sont confrontées à de multiples difficultés pour accéder au financement, principalement parce qu'elles ne sont pas en mesure de fournir des garanties tangibles et en raison de l'absence d'infrastructures de marché fiables fournissant des informations sur les emprunteurs (par exemple, un bureau d'information de crédit). Selon la BRB (2018), le nombre de ménages déposants auprès des banques commerciales est passé de 28 en 2015 à 35 en 2017 (pour 1 000 adultes), et le nombre de comptes de prêts des ménages auprès des banques commerciales est passé de 12,5 en 2014 à 14,5 en 2015 (pour 1 000 adultes). De même, le nombre de guichets automatiques bancaires (GAB) pour 100 000 adultes est passé de 1,40 en 2016 à 4,8 (en 2018). Les indicateurs des pays de la CAE de comparaison sont : Ouganda (4,06 en 2017), Rwanda (5,56 en 2017), Tanzanie (6,00 en 2015), Kenya (9,27 en 2016) et Soudan du Sud (0,44 en 2017). Le taux de détention d'un compte bancaire est de 66 % pour les hommes et de 34 % pour les femmes, de 90 % pour

les fonctionnaires de l'État, de 52 % pour les employés du secteur privé, de 30 % pour les commerçants et de 5 % pour les agriculteurs.

**L'octroi de prêts au secteur des PME est un défi. L'enregistrement des hypothèques est coûteux et la réalisation des garanties est longue et fastidieuse en raison des difficultés rencontrées au niveau du système judiciaire.** Bien que petit en termes de taille par rapport au secteur bancaire, le secteur de la microfinance joue un rôle important en matière d'accès aux services financiers pour les PME et les ménages. Le secteur a enregistré une croissance rapide au cours des cinq dernières années. Le total des actifs des institutions de microfinance a presque quadruplé, passant de 106 milliards de BIF en 2011 à 416 milliards de BIF en 2019. Le secteur de la microfinance comptait 40 institutions de microfinance agréées au 31 décembre 2020 (RIM 2021), dont la FENACOBU qui est une structure faîtière regroupant 107 coopératives d'épargne et de crédit (COOPECS) réparties dans tout le pays et compte 19 coopératives d'épargne et de crédit actives (BRB 2022). Les institutions de microfinance offrent 425 points de service au public à travers le pays, ce qui représente un accès plus large que les banques (269). En outre, les bureaux de la poste à travers le pays collectent les dépôts du public par le biais d'une unité " Poste Finance ", qui est sous la supervision de la BRB avec la nouvelle loi bancaire (2018).

**Jusqu'à la crise politique de 2015, les institutions de microfinance avaient connu une croissance rapide et restent des acteurs clés dans l'offre de services financiers au segment de la population à faible et moyen revenu, en particulier dans les zones rurales.** De nombreux facteurs expliquent l'augmentation de la demande de services de microfinance, notamment (a) l'augmentation du coût de la vie et la détérioration du pouvoir d'achat, la guerre civile passée et la crise économique ayant rendu plus difficile la survie d'une grande partie de la population avec des revenus salariaux réguliers, et (b) la difficulté et le coût croissants de l'accès aux services bancaires formels.

**Le marché de la microfinance est largement inexploité, la plupart des clients des institutions de microfinance étant des salariés (plutôt que des propriétaires et des travailleurs de micro ou petites entreprises) qui cherchent à accéder à des financements à des fins de consommation et qui ont des comptes bancaires dans de grandes coopératives d'épargne et de crédit.** Le nombre d'emprunteurs actifs des institutions de microfinance au Burundi est passé de 173 311 en 2014 à 223 669 en juin 2018. Avec 40 institutions agréées, le secteur devrait connaître une expansion dynamique sous l'impulsion des autorités. De nombreuses institutions sont vouées à exister sans réelle capacité à développer des opérations, principalement en raison du manque de capacités institutionnelles et de fonds. Les besoins des ménages mal desservis, financièrement exclus et économiquement actifs ne sont malheureusement pas pris en compte de manière adéquate au Burundi, malgré les initiatives menées par des organisations non gouvernementales.

#### **4.4. SERVICES FINANCIERS NUMÉRIQUES**

**Les services financiers numériques connaissent une forte demande et ont un fort potentiel de croissance.** La croissance des services financiers numériques est cruciale pour l'inclusion financière, et les récentes améliorations de l'environnement réglementaire ont permis la prolifération de l'argent mobile. Les réformes clés visant à étendre davantage le marché des services numériques, notamment les lois sur la connaissance électronique du client et la signature numérique, fournissent l'infrastructure de base nécessaire à la croissance et au développement des services financiers numériques et à l'inclusion. L'innovation (notamment

#### **ENCADRÉ 4.1. SYSTÈME D'ENREGISTREMENT ET DE GESTION DES VALEURS EN LIGNE AUXFIN/UMVA BURUNDI**

AUXFIN a installé la plateforme UMVA pour soutenir la distribution d'engrais du PAN-PNSEB, un programme national permettant aux petits agriculteurs de recevoir des engrais subventionnés. Pour soutenir 640 000 familles de petits exploitants à faible revenu, une solution d'agent a été développée et installée. L'agent est le chef de groupe de 50 membres appelé G50. Chaque groupe est relié à une institution financière. Chaque membre a son propre compte de transaction dans UMVA CLIENT. Un compte de transaction UMVA est plus qu'un compte bancaire, c'est aussi un compte de paiement, de produit, de message et de rapports. L'agent organise les finances de son groupe, dépose ses économies, retire de l'argent au besoin et demande des prêts. En plus des transactions financières, l'agent peut commander des produits tels que des engrais, des semences ou des produits solaires pour les membres du groupe. En faisant la saisie du produit et de la quantité pour un membre, il/elle peut passer les commandes automatiquement et le membre peut payer en ligne. La plateforme est également utilisée pour vendre des produits agricoles. La plateforme au Burundi est également utilisée pour produire des rapports sur les engrais commandés et payés par tous les niveaux, tels que le groupe, le village, la commune, la province.

en matière de technologie financière) dépend fortement de la disponibilité et de l'accès automatisé à des bases de données d'identification fiables pour enregistrer et authentifier les utilisateurs et les transactions.

**Bien que les données relatives à la demande soient rares, les faits montrent que de larges poches de la population restent mal desservies.** Si l'on utilise le taux d'inclusion financière de 20,88 % de la BRB, cela montre l'énorme potentiel d'augmentation des produits et services pour l'ensemble de la population. Une enquête récente révèle que l'argent mobile a fait des incursions significatives dans la vie des personnes financièrement exclues (Banque mondiale, 2018). La moitié des utilisateurs d'argent mobile n'avaient pas accès à un compte dans une institution financière formelle. Les fournisseurs de services financiers pourraient tirer parti de cette demande pour proposer des services numériques qui correspondent aux préférences des ménages à faible revenu. Par exemple, la numérisation des paiements le long des chaînes de valeur agricoles impliquerait que tous les paiements pour les intrants agricoles, les compensations pour la récolte et les primes soient payés numériquement. Cette numérisation favoriserait l'inclusion financière des agriculteurs et leur permettrait d'obtenir de meilleurs résultats en termes d'épargne et d'emprunts formels à l'avenir (Encadré 3.1).

**Le Burundi compte trois fournisseurs de services d'argent mobile : Lumitel, Econet-Leo et SmartCash.** Sur les trois, Lumitel et Econet-Leo couvrent environ 99 % du marché. Econet-Leo a lancé l'argent mobile en 2010. Cependant, l'introduction de Lumitel a animé le marché et a conduit à une explosion de l'utilisation des services d'argent mobile. Ainsi, dans ce cas, le marché concurrentiel de l'argent mobile a permis d'améliorer le marketing et la sensibilisation des clients, de sorte que l'utilisation de l'argent mobile a augmenté de façon spectaculaire.

**L'offre de services financiers numériques est dominée par les fournisseurs de services d'argent mobile au Burundi.** Étant donné que ces fournisseurs ne peuvent offrir que des services de paiement, des transferts d'argent, des encaissements et des retraits d'argent, cela limite les services auxquels les clients de l'argent mobile peuvent accéder. Pour permettre l'inclusion financière des populations mal desservies, davantage d'institutions financières devront offrir avec succès des services financiers numériques. Il est également important de

commencer à créer une mentalité de partenariat sur le marché afin que les acteurs puissent consolider leurs différentes capacités pour offrir de meilleurs services, tels que l'épargne et le crédit en partenariat, par exemple, entre un opérateur de réseau mobile et une banque ou une institution de microfinance.

**Les institutions financières sont désireuses d'entrer dans cet espace, mais elles manquent de connaissances et de capacités pour le faire.** Plusieurs banques ont fermé de multiples agences au Burundi pour réduire les coûts et améliorer la rentabilité. Les banques ont besoin de solutions technologiques innovantes et de renforcement des capacités pour rester compétitives et répondre aux besoins de la vaste population non bancarisée et sous-bancarisée du pays. Cependant, en raison du contrôle des changes, les banques ont des difficultés à se procurer des services de développement commercial et technologiques.

**Les systèmes de paiement ne sont pas interopérables au Burundi, une occasion manquée pour l'inclusion financière et le développement du marché de l'argent mobile.** Un projet est en cours pour rendre les paiements par cartes bancaires interopérables grâce à Bi-Switch, détenue conjointement par les banques commerciales et la BRB. Le plan prévoit d'inclure à terme les fournisseurs de services d'argent mobile dans le projet d'interopérabilité. Toutefois, à l'heure actuelle, la clientèle de chaque fournisseur de services d'argent mobile fonctionne indépendamment. L'interopérabilité augmente généralement les niveaux d'activité et le bien-être financier de la clientèle concernée et améliore le modèle commercial des fournisseurs de services.

**Un manque d'investissement suffisant de la part des parties prenantes empêche une percée dans le développement des services financiers numériques.** Les services financiers numériques, qu'ils soient mis en œuvre par des institutions financières ou des fournisseurs de services d'argent mobile, exigent beaucoup de temps, de ressources et d'attention à divers aspects, tels que le développement de produits, le développement de réseaux d'agents, le marketing, la gestion des performances et l'éducation des clients. Les parties prenantes ont besoin de plus d'éducation pour prendre conscience que les services financiers numériques nécessiteront un apport soutenu et substantiel pour le marketing et le développement du réseau d'agents.

**Le Burundi ne dispose pas de système national d'identification centralisé.** En 2013, le Burundi a lancé un programme pilote pour délivrer des cartes nationales d'identité lisibles par machine aux personnes âgées de 16 ans et plus. Le calendrier initialement proposé pour la mise en œuvre du programme était 2013-17, mais le déploiement a été interrompu par les crises. Les consultations du CPSD décrivent les plans du Gouvernement pour relancer cette réforme, mais jusqu'à ce qu'elle soit achevée, le Burundi continue d'utiliser une variété d'identifications formelles, comme les permis de conduire, les passeports, et ainsi de suite. L'absence de système d'identification nationale centralisé entrave la capacité d'une plateforme de services financiers à attribuer les transactions de manière appropriée au client. Elle entrave le développement de systèmes d'information efficaces sur le crédit.

**Les produits et services ne sont pas alignés sur les préférences et les points sensibles des clients cibles.** Le secteur financier connaît mal la vie financière des personnes non bancarisées et ce qu'elles attendent d'un produit financier. Beaucoup plus de recherche et de compréhension des détails de la demande sont nécessaires au Burundi pour concevoir des produits qui auront du succès sur le marché. Bien que 90 % de la population du Burundi vivent dans les zones rurales, un nombre disproportionné de points d'accès financiers en termes de guichets automatiques et d'agences bancaires se trouvent dans les zones urbaines. Le Burundi compte environ 142 guichets automatiques et environ 3,22

agences bancaires commerciales pour 100 000 adultes. Ils sont concentrés dans les zones urbaines avec plus de la moitié des agences à Bujumbura.

Les agents des institutions financières et les fournisseurs de services de paiement sont réglementés par le “Règlement No. 002/2017 relatif aux agents commerciaux en opérations de banque et de services de paiement” de la BRB. Il permet aux institutions financières et au fournisseur de services de paiement agréés de désigner des agents pour les opérations et activités pour lesquelles ils ont été agréés. Les institutions financières et le fournisseur de services de paiement doivent enregistrer ces agents auprès de la banque centrale mais restent responsables des actes de leurs agents. Actuellement, six banques commerciales disposent de plateformes de services bancaires mobiles et d’un réseau combiné de plus de 3 020 agents bancaires, inégalement répartis dans le pays.

Les agents d’argent mobile représentent une opportunité d’améliorer les points d’accès à travers le pays dans les zones rurales et urbaines à faible coût, mais la mise en place et la maintenance du réseau est une activité qui demande beaucoup de temps et de ressources. Alors que les banques commerciales étendent le réseau d’agents bancaires qui leur permet d’atteindre les clients du dernier kilomètre, les institutions de microfinance sont moins actives dans le recrutement d’agents commerciaux qui sont autorisés à représenter plus d’une institution financière ou d’un fournisseur de services de paiement. Les fournisseurs de services d’argent mobile ne sont pas autorisés à offrir des services de dépôt et proposent à la place des comptes de paiement qui offrent une réserve de valeur. Les clients peuvent détenir jusqu’à 50 dollars dans le cadre d’un régime souple de connaissance du client qui permet l’accès aux Burundais qui n’ont pas de pièce d’identité officielle. Un agrégateur de paiement tiers local appelé Payway propose le paiement des commerçants, le paiement de services publics, des intégrations bancaires et d’argent mobile, des recharges de crédit téléphonique et une intégration à l’Office Burundais des Recettes via son réseau d’environ 400 agents.

#### **4.5. RECOMMANDATIONS POUR PROMOUVOIR DES SERVICES FINANCIERS INCLUSIFS**

L’autorité des marchés de capitaux et le marché boursier doivent être lancé en 2022. Ce développement nécessitera un renforcement des capacités institutionnelles pour soutenir le processus de privatisation des entreprises publiques, la sécurisation des créances et l’agrégation de pools d’actifs par le biais de la technologie financière et/ou de plateformes numériques.

Garantir l’accès au financement pour les MPME au Burundi est essentiel pour stimuler l’économie, créer des emplois et assurer une économie résiliente. Les consultations du CPSD ont identifié plusieurs opportunités de réformes et de participation du secteur privé :

- Les instruments d’atténuation des risques, tels que les instruments de garantie partielle de crédit (y compris ceux offerts par les donateurs), pourraient remédier au manque de garanties adéquates par les PME qui conduit souvent à des rejets des demandes de prêts.
- L’adoption d’un cadre légal et réglementaire pourrait créer une opportunité pour les sociétés de crédit-bail et d’autres sources d’investissements productifs pour les PME qui, autrement, pourraient ne pas être en mesure d’acheter des équipements et des machines en raison du manque de garanties.
- En prévision de l’amélioration de la situation macroéconomique après la COVID-19, les opportunités de dialogue avec le secteur financier pourraient inclure des lignes de crédit aux institutions financières, telles que des lignes de financement du commerce et des



mécanismes de partage des risques ainsi que des produits de financement innovants (tels que le crédit-bail) ou des lignes de crédit pour des prêts à long terme aux PME pour des investissements productifs.

- Le financement des agrégateurs dans les secteurs de l'agriculture et des énergies renouvelables pourrait se faire par le biais d'un fonds commun de créances.
- Accroître la numérisation des PME en soutenant leur accès aux plateformes de commerce électronique et aux technologies de paiement mobile, ainsi que le renforcement des capacités.

**Les confinements liés à la COVID-19 et le passage rapide aux processus numériques ont contribué à surmonter la résistance culturelle au changement.** Les startups burundaises de technologies financières apparaissent comme la solution naturelle à la demande de numérisation rapide. Cependant, plusieurs contraintes pèsent sur leur développement, notamment la double réglementation par l'autorité de régulation des télécommunications et la banque centrale, l'absence d'interopérabilité des prestataires de services de paiement, la faible couverture électrique et d'internet, le faible taux d'alphabétisation financière et un cadre réglementaire inadéquat en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

#### RECOMMANDATIONS À COURT TERME

- Le fonctionnement et la portée des tribunaux de commerce et des mécanismes alternatifs de règlement des différends (médiation et arbitrage) devraient être améliorés pour relever les défis liés au recouvrement de créances dans le système judiciaire.
- Appuyer l'adoption des services financiers numériques en créant un Conseil National des Paiements pour assurer l'interopérabilité et le soutien au développement de Bi-Switch.

#### RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

- Créer un registre des sûretés mobilières et un système d'information sur le crédit (y compris une option pour moderniser la gestion du risque crédit à la BRB si un bureau de crédit autonome n'est pas possible).
- Développer un système d'information de gestion partagée (noyau bancaire) et des plateformes de services financiers numériques pour les microfinances et les coopératives d'épargne et de crédit.
- Soutenir la stabilité et l'intégrité financières en modernisant le registre de crédits et en mettant en œuvre le cadre de gestion et de résolution des crises, en rendant opérationnel le fonds d'assurance-dépôts et en adoptant d'un identifiant biométrique financier.
- Soutenir le développement des marchés de capitaux, y compris l'appui au renforcement du secteur des assurances pour élargir la base d'investisseurs institutionnels.
- Appuyer le développement du financement des PME à travers les activités suivantes : réforme de la réglementation relative au crédit-bail, au capital-investissement et au capital-risque et à l'affacturage ; appuyer le développement du financement de long terme ; et développer des mécanismes de partage des risques (y compris des options pour réduire les risques des premiers acteurs stratégiques).

# 5. CHAÎNES DE VALEUR AGRO-INDUSTRIELLES POUR DE MEILLEURS EMPLOIS ET UNE CROISSANCE INCLUSIVE

---

## 5.1. APERÇU DU SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL AU BURUNDI

Le secteur agro-industriel au Burundi n'est pas dynamique, ajoute une valeur limitée et ne fournit pas d'emplois de qualité bien qu'il soit le secteur d'emploi clé pour la main-d'œuvre burundaise. Le secteur agricole est dominé par des exploitations à petite échelle fonctionnant selon des principes de subsistance et des entreprises publiques qui rencontrent des problèmes de performance considérables. Comme discuté dans la section sur le contexte du pays, l'agriculture est le moteur de l'économie du Burundi, mais sa productivité et sa valeur ajoutée sont faibles, en raison notamment de : (a) la disponibilité limitée des terres agricoles et la dégradation des terres, (b) un faible niveau d'adoption des technologies, (c) des mécanismes d'approvisionnement en intrants sous-développés, (d) un secteur de R&D et des systèmes d'innovation agricole rudimentaires, (e) un manque d'équipements de conservation et de transformation, (f) un manque de compétences et d'expertise dans les chaînes de valeur, et (g) l'accès limité au financement et en particulier au financement à long terme. Des réformes sont nécessaires pour augmenter la productivité et la production des intrants agricoles (cultures, élevage et pêche), le traitement des intrants intermédiaires et la transformation des biens de consommation nécessaires au développement des industries agro-alimentaires locales. L'amélioration de la productivité dans l'agriculture de subsistance libérera également une main-d'œuvre à faible productivité, qui pourra se déplacer des zones rurales vers des activités à plus forte productivité en milieu urbain et semi-urbain.

Malgré un environnement commercial difficile, les entrepreneurs burundais reconnaissent de plus en plus les opportunités sur les marchés agricoles. Bien que les IDE dans l'agriculture et l'agro-industrie à grande échelle restent limités, les consultations du CPSD ont identifié un plus grand intérêt de la part des investisseurs pour les cultures de rente grâce aux progrès récents réalisés en matière de libéralisation du secteur.

Reconnaissant l'urgence de développer les chaînes de valeur de l'agro-industrie, le Gouvernement s'est engagé à soutenir la participation du secteur privé en tant que moteur

**de la transformation économique et de la création d'emplois.** Le PND 2018-2027 et le nouveau programme national PNCP-SS-PCE (2021) ont identifié l'agro-industrie comme une priorité absolue avec comme moteur de transformation le secteur privé. La priorité est en effet donnée à la diversification et l'accroissement productif du secteur agro-industriel, notamment dans les filières telles que l'horticulture, le poisson ou la filière avicole. Ce chapitre identifie les solutions à court et moyen terme au niveau politique, du secteur privé et des agriculteurs qui permettaient de relever les défis les plus urgents du secteur. Ces solutions visent à stimuler la productivité, la production et les exportations, ce qui résoudra l'insécurité alimentaire et les problèmes liés à la nutrition, réduira la dépendance à l'égard des importations alimentaires et créera de bons emplois pour la majorité des Burundais.

## **5.2. PRINCIPAUX PRODUITS AGRICOLES QUI STIMULENT LE DÉVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE**

L'agriculture fournit 95% de l'approvisionnement alimentaire du Burundi et est le principal fournisseur d'intrants et de matières premières pour le secteur agro-industriel. Les agriculteurs sont majoritairement de petits exploitants, cultivant en moyenne 0,14 hectare de terre pour les cultures vivrières. Selon FAOSTAT 2021, en 2016-2019, les principales cultures en valeur moyenne annuelle étaient le manioc (30%), la banane (11%), les haricots (10%), les patates douces (5%) et le maïs, les fruits, les légumes, et pommes de terre (4% chacune). Les agriculteurs pratiquent également l'élevage et la pêche artisanale pour la consommation de subsistance. L'élevage s'est rétabli et a contribué à l'amélioration de la sécurité alimentaire au Burundi. Cependant, le Burundi présente de faibles niveaux de production de poisson, bien qu'il soit consommé par plus de 25% des ménages. La production de poisson est insuffisante pour satisfaire la demande locale, et le pays importe 5 500 tonnes de poisson par an de la Tanzanie et de la République Démocratique du Congo (principalement séché ou en conserve pour un stockage facile, contribuant ainsi peu comme source de protéines animales). Selon FAOSTAT 2021, les principaux produits d'exportation agro-industriels en valeur moyenne en 2017-2019 sont le café vert (46% des exportations agroalimentaires), le thé (30%), la farine de blé (11%) et les cigarettes et la bière (6% chacun).

**Le secteur agricole au Burundi présente plusieurs avantages naturels, dont une main d'œuvre agricole abondante et bon marché ; une variété d'écosystèmes, et un vaste réseau hydrique.** La variété d'écosystèmes offre la possibilité de cultiver différentes cultures tropicales et tempérées et d'opérer une spécialisation régionale des cultures. La pluviométrie abondante, avec 6 à 9 mois de précipitations dans l'année,<sup>40</sup> assure trois saisons de culture. Le vaste réseau hydrographique avec un potentiel d'irrigation, des marais inexploités, des plaines irrigables et des terres relativement fertiles dans certaines régions (comme Imbo, Moso et Buragane) offre des opportunités de diversification et d'exportation vers les marchés régionaux de la CAE.

**Les consultations du CPSD ont identifié des perspectives à court et moyen terme pour les investissements du secteur privé sur la base de ces avantages comparatifs et de la qualité et de la disponibilité des intrants agricoles.** Les chaînes de valeur suivantes ont été incluses dans l'analyse du CPSD sur la base des avantages comparatifs actuels, l'impact potentiel et les opportunités de marché (Tableau 5.1) : café, thé, huile de palme, coton, canne à sucre, cuirs et peaux, horticulture (fruits frais, légumes, racines et tubercules, fleurs, huiles essentielles et plantes médicinales) ; céréales (riz, maïs, blé et sorgho) ; et les protéines animales (bétail, viande, volaille, produits laitiers et pêche). Le potentiel d'impact a été

**TABLEAU 5.1. AVANTAGES COMPARATIFS DES CHÂÎNES DE VALEUR AGRO-INDUSTRIELLES DU BURUNDI**

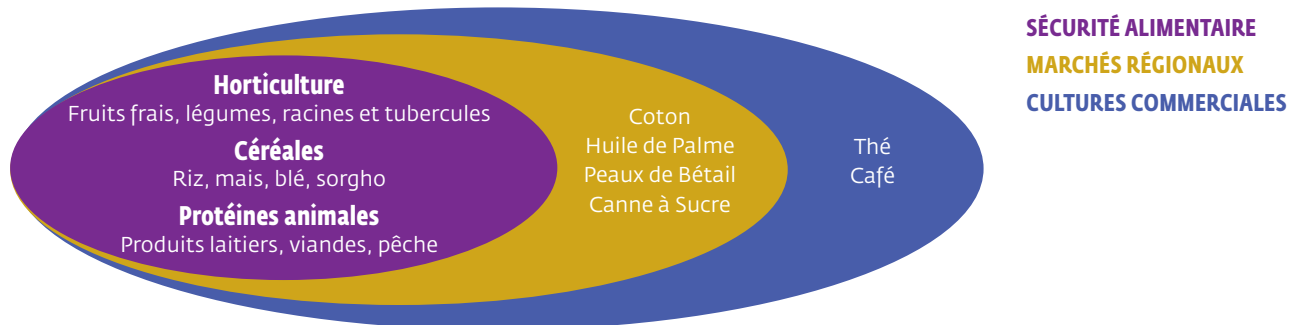
Chaînes de valeur	Avantages Comparatifs	Impacts de l'Emploi	Marchés Ciblés	Exportations	Priorités du Gouvernement
<b>Cultures Industrielles</b>					
Café	Existant	Très élevé	Mondial	Existante	Grande priorité
Thé	Existant	Très élevé	Mondial	Existante	Grande priorité
Coton	Potentiel	Élevé	National/Régional	Existante	Grande priorité
Huile de Palme	Potentiel	Très élevé	National	Stade initial	Élevée
Canne à Sucre	Potentiel	Très élevé	National/Régional	Emergent	Élevée
<b>Cultures vivrières pour la sécurité alimentaire et la nutrition</b>					
Horticulture	Potentiel	Très élevé	National/Régional/ Mondial	Existant	Grande priorité
Céréales	Potentiel	Très élevé	National	Emergent	Élevée
Protéines Animales	Potentiel	Élevé	National/Régional	Emergent	Élevée

Source : SFI.

évalué en termes de potentiel d'attraction des investissements privés, de création d'emplois (formels et informels, directs, indirects et induits) et de contribution à la sécurité alimentaire et la nutrition du pays. L'impact sur l'emploi a été calculé par les multiplicateurs d'emploi (Annexe E). L'évaluation de la compétitivité des chaînes de valeur était basée sur les avantages comparatifs à long terme du pays (1995-2015) avant le plus récent conflit. Les marchés ciblés ont été déterminés sur la base de la valeur des ventes et de la part des exportations dans les ventes totales sur les marchés.

Les consultations du CPSD ont recueilli des données sur les chaînes de valeur qui pourraient aider le Burundi à relever ses défis socio-économiques, notamment la création d'emplois, l'alimentation et la nutrition, la compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux et l'augmentation des entrées de devises (Graphique 5.1). L'horticulture, les céréales et les protéines animales jouent un rôle essentiel pour la nutrition et la sécurité alimentaire. L'augmentation des investissements privés dans ces secteurs pourrait accroître la productivité, promouvoir la diversification et la transformation et créer des emplois salariés. En plus de la demande du marché local, plusieurs produits de cette catégorie (en particulier la banane et le manioc) pourraient servir à remplacer les importations et accroître les exportations vers les marchés régionaux. D'autres produits ont un potentiel pour accroître la pénétration des marchés régionaux comme le coton, les peaux de bétail et l'huile de palme. Ces produits pourraient renforcer le commerce régional et améliorer la balance commerciale avec les pays voisins. Les cultures de rente, notamment le café et le thé, jouent un rôle important dans l'économie burundaise. Le succès à court et moyen terme du développement de ces chaînes de valeur dépendra de la volonté et de la capacité du Gouvernement à améliorer les performances des entreprises publiques et à attirer des investisseurs privés, par exemple par le biais de PPP. Cela dépendra également de sa capacité à mettre en place les réformes légales, réglementaires et institutionnelles pour améliorer l'environnement des affaires et accroître l'attractivité de ces chaînes de valeurs. À plus long terme, une transition progressive vers la libéralisation des marchés des cultures de rente et une réglementation et une facilitation efficaces des marchés par le Gouvernement

## GRAPHIQUE 5.1. CHAÎNES DE VALEUR AGRO-INDUSTRIELLES D'IMPORTANCE STRATÉGIQUE AU BURUNDI



Source : SFI.

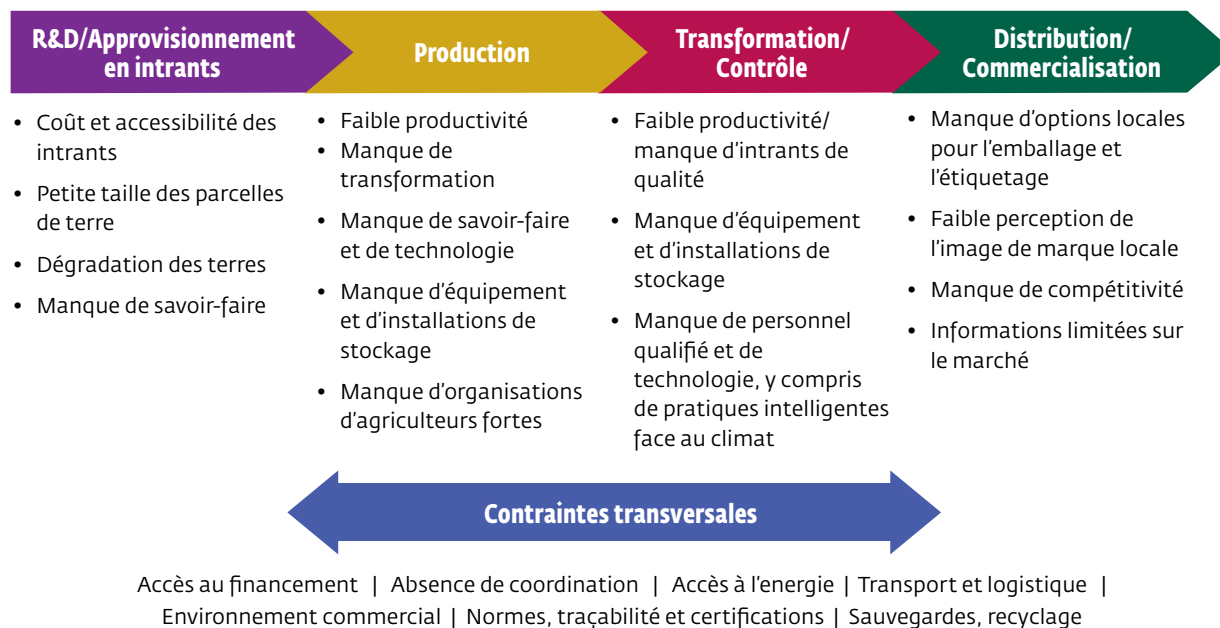
soutiendront la croissance et la compétitivité de ces secteurs. Le reste de ce chapitre se concentre sur deux chaînes de valeur, l'horticulture et le thé, où le CPSD a identifié des opportunités de marché à court et moyen terme. L'Annexe H examine les contraintes et les opportunités du marché, en mettant l'accent sur les performances et les défis des chaînes de valeur à fort potentiel restantes ; café, coton, céréales, canne à sucre et protéines animales.

Pour développer le potentiel des chaînes de valeur agro-industrielles, le Burundi devra faire face aux contraintes majeures de son écosystème agro-industriel. L'implication du secteur privé dans le secteur agro-industriel reste limitée en raison des contraintes générales liées à l'environnement des affaires et de contraintes sectorielles. Les chaînes de valeur de l'agro-industrie du Burundi se caractérisent par un secteur des intrants peu développé, une faible productivité dans toutes les chaînes de valeur, un manque de capacités de stockage et une absence de transformation organisée et de marchés en aval (Graphique 5.2). La plupart des produits agricoles et animaux sont consommés et/ou vendus comme matière première sans traitement ni transformation. Ce raccourcissement de la chaîne de valeur entraîne d'importantes pertes post-récolte de produits périssables, ce qui augmente les risques de sécurité alimentaire et la dépendance à des produits alimentaires importés souvent coûteux. La production à petite échelle et une faible productivité limitent les volumes de produits disponibles pour la transformation. Les fruits et légumes produits localement ne sont pas compétitifs à l'étranger et fournissent principalement le marché intérieur informel et fragmenté. Les exportations sont limitées à des petites quantités de fruits frais principalement pour les marchés régionaux. L'Annexe H présente un examen approfondi des contraintes du secteur.

### 5.3. ÉVALUATION DES IMPACTS ET RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le Burundi devra développer des mécanismes d'atténuation et d'adaptation pour faire face aux risques climatiques et améliorer sa résilience face aux défis écologiques. L'agriculture et l'agro-industrie sont vulnérables aux risques liés au changement climatique, tels que l'augmentation des précipitations et de la chaleur et les catastrophes naturelles. Le secteur du café illustre l'impact du changement climatique sur l'agriculture et la population burundaise : au cours des 40 dernières années, une grave érosion des sols a entraîné une baisse des deux tiers de la production de café, replongeant des millions de Burundais dans

## GRAPHIQUE 5.2. CONTRAINTES DE L'ÉCOSYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL DU BURUNDI POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CHAÎNE DE VALEUR



Source : SFI.

la pauvreté. Les projections indiquent que d'ici 2050, les températures annuelles moyennes augmenteront de jusqu'à 3 degrés Celsius, ce qui augmentera la prévalence des inondations, des sécheresses extrêmes, de la grêle, la dégradation des terres, la baisse de la fertilité des sols et des ressources hydriques, ainsi que la fréquence et la gravité des phénomènes météorologiques extrêmes. L'intensité et la fréquence des catastrophes naturelles ont déjà augmenté au Burundi, telles que la sécheresse, les pluies torrentielles, la grêle et les tempêtes violentes, les inondations et les crues subites, les glissements de terrain et les coulées de boue (Banque mondiale 2021b). Les pratiques agricoles inadaptées et la pollution ont affecté l'intégrité et la fertilité des sols et ont été à l'origine de la dégradation des ressources en eau, y compris le lac Tanganyika, qui est de plus en plus exposé à la pollution.

**Compte tenu de la grande vulnérabilité du pays aux aléas climatiques, les projets voulant exploiter le potentiel du marché doivent intégrer des mesures d'atténuation et d'adaptation aux risques climatiques dans leurs décisions liées à l'implantation, au design et aux méthodes de construction du projet.** Les opportunités de marché doivent intégrer des mesures en lien avec la durabilité environnementale,<sup>41</sup> y compris en investissant dans le développement et la promotion de nouvelles variétés de semences et de nouvelles espèces animales qui s'adaptent mieux au changement climatique, et faisant la promotion de pratiques agricoles et de techniques de production animale intelligentes face au climat. En outre, les investissements du secteur privé dans les secteurs à forte intensité foncière nécessiteront une analyse et une consultation communautaire approfondies en ce qui concerne les droits fonciers potentiels et la réinstallation, en particulier pour les groupes vulnérables et marginalisés.

## 5.4. OPPORTUNITÉS DE CROISSANCE

Au cours des dernières années, le Gouvernement du Burundi a intensifié ses efforts pour soutenir le secteur de l'agro-industrie (Annexe H). Le nouveau programme national de développement donne la priorité à l'agro-industrie pour augmenter la valeur ajoutée et la compétitivité économique. Une série de politiques, stratégies, programmes, projets et plans d'action sectoriels visent à relancer le secteur agricole : la Déclaration de Malabo sur la Transformation de l'Agriculture ; la Stratégie Agricole Nationale, le Programme National de Sécurité Alimentaire, le Plan National d'Investissement Agricole, le document d'orientation stratégique et le PND 2018-2027. Plusieurs initiatives et réformes gouvernementales comprennent des incitations dédiées à la participation du secteur privé :

- En 2012, le Gouvernement a créé un nouveau Programme National de Subvention des Engrais, qui fournit des engrais aux agriculteurs à environ 10% du prix du marché. Ce programme reposait sur des principes de libéralisation de la distribution des engrais et de mise en place d'un système traçable et transparent. Le Gouvernement et les institutions financières de développement ont créé et financé conjointement un Fonds Commun pour les Engrais et les Amendements aux engrais. Malgré le large éventail de ciblage, seuls les ménages les plus riches pouvaient se permettre d'acheter des engrais et/ou de contracter des emprunts pour payer les engrais chimiques (Niragira et al 2021). Un meilleur accès au financement sera essentiel pour inclure les petits exploitants les plus pauvres.
- Les programmes du PNIA offrent des subventions aux coopératives (en moyenne 10 millions de BIF), imposent des taux d'intérêt bas de 2% à 7% pour les activités agro-industrielles qui soutiennent le PND, et a créé de nouvelles banques commerciales dédiées aux jeunes, aux femmes et aux agriculteurs.
- Les réformes du secteur agropastoral et la création de centres de vèlage (Centres Naisseurs) visent à améliorer la coordination de l'agriculture et de l'élevage au niveau communal.

Les efforts du Gouvernement en cours et prévus s'alignent sur les recommandations du CPSD. Ils nécessiteront une amélioration des capacités institutionnelles, un dialogue public-privé et l'intégration du secteur privé pour atteindre avec succès des objectifs ambitieux. Par exemple, pour inciter efficacement les investisseurs privés dans le secteur des semences, le Gouvernement devrait : (a) promulguer la Loi sur la Protection des Obtentions Végétales, (b) adopter ou accéder au statut de membre de l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales, (c) participer aux programmes de semences de l'OCDE et (d) établir un laboratoire accrédité par l'Association Internationale d'Essais de Semences. Le Burundi devra également adopter des mesures qui amélioreront la productivité agricole grâce à l'intensification, à un approvisionnement adéquat en intrants de qualité, à davantage de R&D agro-industrielle et à un meilleur accès des agriculteurs aux services de conseil.

Des exemples d'initiatives gouvernementales comprennent le programme Centres Naisseurs récemment créé pour stimuler la production animale et halieutique avec des opportunités de participation du secteur privé. Ces centres d'élevage régionaux augmenteront la production dans les chaînes de valeur des protéines animales et halieutiques. Certains de ces centres seront gérés par le Gouvernement, tandis que d'autres seront laissés au secteur privé et aux organisations d'agriculteurs. Les centres auront des fonctions spécifiques tout au long des chaînes de valeur, de la R&D et des intrants à la production, l'agrégation, la transformation et la distribution. Les centres comprennent également des services d'appui, tels que des magasins et des services de médicaments vétérinaires, des vaccins, des unités de transformation d'aliments pour le bétail, des équipements de transport et de stockage,

des centres de formation et de soutien technique. Le Gouvernement du Burundi recherche une assistance financière et technique pour mettre en œuvre cette initiative, qui intègre la participation du secteur privé et des organisations d'agriculteurs.

**Le secteur industriel burundais n'en est encore qu'à ses débuts, et une forte participation du secteur privé pourrait fournir les investissements nécessaires à la transformation économique de l'ensemble des chaînes de valeur agro-industrielles.** Cela implique que le processus de libéralisation progressive ait lieu et qu'il existe des signaux du marché et des incitations gouvernementales qui créent la confiance et attirent les investisseurs nationaux et privés. Selon l'Agence de Développement du Burundi, plusieurs opportunités du secteur privé pourraient soutenir les priorités du Gouvernement en matière de transformation agro-industrielle.

Les technologies numériques peuvent apporter des solutions du secteur privé à de nombreux défis et contraintes qui empêchent les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'agro-industrie de se transformer en activités à haute valeur ajoutée. La technologie agricole pourrait optimiser l'ensemble des chaînes de valeur de fournisseurs d'intrants, de producteurs et de transformateurs traditionnellement fragmentés. Il offre également d'immenses opportunités d'accéder aux marchés nationaux et mondiaux. Les services financiers numériques pourraient améliorer l'inclusion financière des agriculteurs, et les services et plateformes numériques pourraient améliorer la gestion de la chaîne d'approvisionnement et de la productivité. Par exemple, iProcure est une plateforme de chaîne d'approvisionnement agricole qui couvre les régions rurales. Elle fournit des services d'approvisionnement et de distribution, une intelligence économique et une gestion des stocks basée sur les données tout au long des chaînes d'approvisionnement, apportant ainsi de la valeur aux fournisseurs et aux agriculteurs. Les technologies numériques et le commerce électronique pourraient être utilisés pour améliorer les liens avec le marché, c'est-à-dire pour connecter les petits agriculteurs à des intrants de haute qualité, tels que les semences, les engrais, les pesticides et les herbicides ou pour relier les agriculteurs aux fournisseurs d'intrants, aux agrégateurs ou aux consommateurs finaux. Par exemple Auxfin ou Media Box fournissent des solutions mobiles pour les agro-industries et les agriculteurs sur l'accès aux intrants, la disponibilité en temps réel des produits pour les transporteurs et les transformateurs, l'accès au financement pour les agriculteurs. Pour les chaînes de valeur du café et du thé, les services de paiement numérique aux producteurs ont le potentiel d'améliorer l'efficacité, l'équité et la durabilité. Les solutions numériques ont été particulièrement importantes pendant la pandémie de COVID-19, pour relier les consommateurs aux vendeurs tout en réduisant le risque d'infection et en créant de nouvelles opportunités pour les modèles de vente directe aux consommateurs avec des plateformes en ligne et une livraison par des tiers.

## **5.5. RECOMMANDATIONS POUR LE SECTEUR AGRO-INDUSTRIEL**

### **Libéraliser progressivement les chaînes de valeur agro-industrielles pour améliorer la productivité de la chaîne de valeur**

Pour transformer son économie, le Burundi devra transformer sa base agricole, ce qui pourrait enclencher des changements sociaux et économiques dans l'ensemble du système. Les réformes structurelles décrites dans ce rapport seront essentielles pour la participation du secteur privé à l'agro-industrie. La productivité agricole est la pierre angulaire de la dynamique du secteur : le Gouvernement a déjà lancé des réformes et des programmes pour améliorer les méthodes agricoles et faire face aux problèmes de rareté des terres. Ces



recommandations du CPSD se focalisent sur les réformes nécessaires pour accroître la participation du secteur privé dans d'autres parties des chaînes de valeur de l'agro-industrie. Les discussions du CPSD ont également noté la volonté du Gouvernement de se réengager dans la libéralisation progressive du secteur agro-industriel – les réformes connexes sont décrites dans la Partie III du présent rapport.

## RECOMMANDATIONS À COURT TERME

### Améliorer la qualité et l'image de marque nationale pour s'étendre aux marchés régionaux.

- Mettre en œuvre des catégories et des normes publiées afin de réduire les coûts de suivi et de conformité et améliorer la pénétration des marchés régionaux et internationaux.
- Soutenir les programmes de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi pour améliorer l'image de marque locale et élargir l'accès à l'information sur les marchés internationaux.

### Améliorer la coordination, la structure et l'organisation des chaînes de valeur.

- Améliorer la collaboration entre le Ministère en charge de l'Agriculture, les éleveurs et les bouchers sur la sélection des races qui attire les jeunes dans la production animale.
- Faire respecter les accords contractuels signés avec les acheteurs pour éviter les ventes parallèles et les tenir responsables de leurs parties des accords.
- Soutenir les groupes de producteurs (cultures et élevage et pêche) pour les aider à mobiliser davantage de membres et augmenter leur pouvoir de négociation face aux services du Gouvernement et la tarification de leurs produits auprès des acheteurs et des agrégateurs individuels.

### Procéder à une évaluation approfondie de chaque entreprise publique opérant dans la chaîne de valeur de l'agro-industrie et entreprendre les réformes nécessaires telles que présentées dans les recommandations au Chapitre III.

## RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

### Améliorer la productivité et la compétitivité tout au long des chaînes de valeur.

- Renforcer les écosystèmes d'innovation en R&D et en agro-industrie et mettre en place des installations pour soutenir la mise en œuvre des protocoles de certification et des normes phytosanitaires.
- Inciter le secteur privé à explorer des marchés plus rentables pour tirer le meilleur parti du thé, de la banane, du coton, du manioc, de l'huile de palme et des produits d'élevage.
- Soutenir l'adoption technologique, en particulier des technologies numériques, en vue d'améliorer la productivité des agriculteurs et de soutenir la transformation de l'agro-industrie à travers les chaînes de valeur. L'amélioration pourrait se faire par le biais des exportateurs ou des intermédiaires, du renforcement des capacités des agriculteurs et des PME, des transferts de technologie du secteur privé et des investissements dans des activités à valeur ajoutée à fort potentiel de transformation pour répondre à la demande intérieure et pour les exportations.

## RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME (SUITE)

### Adopter des réglementations et standards de certifications alignés avec les pratiques internationales pour améliorer la qualité et la compétitivité des produits de l'agro-industrie.

- Établir des installations ou des laboratoires pour soutenir la mise en œuvre des protocoles de certification des produits standard adoptés par le Gouvernement pour se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires internationales et faciliter le commerce régional et international et les protocoles de certification des produits biologiques.
- Mettre en place un cadre réglementaire pour définir les mécanismes sous-régionaux d'exportation alimentaire (dont l'huile de palme) et favoriser la compétitivité et le rapatriement des devises.

### Assurer l'accès à des produits financiers et d'assurance pertinents à tous les acteurs des chaînes de valeur.

- Améliorer les services fournis par les associations à leurs membres pour attirer plus de producteurs (thé, banane, huile de palme et coton) et mobiliser les contributions financières des membres de coopératives pour soutenir leurs propres activités.
- Adopter des stratégies innovantes de réduction des risques, une assurance et un financement des risques conçus pour les chaînes de valeur de l'agriculture et de l'agro-industrie.

## 5.6. EXEMPLES D'OPPORTUNITÉS DE MARCHÉS DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE

Cette section utilise les exemples des sous-secteurs du thé et de l'horticulture pour illustrer les contraintes et les opportunités pour la croissance et la compétitivité du secteur privé. Les recommandations précisent les réformes qui doivent être mises en œuvre au niveau sectoriel pour stimuler le développement du secteur privé. Cependant, le rapport reconnaît les opportunités d'investissement dans d'autres chaînes de valeur (décrites dans le tableau 5.1), où les stratégies gouvernementales et les consultations du CPSD identifient la plus haute pertinence stratégique. La chaîne de valeur du thé est une culture industrielle qui pourrait favoriser l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales et générer des revenus en devises. L'horticulture est une chaîne de valeur dont la transformation serait essentielle pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.

### Opportunités de Marchés dans la Chaîne de Valeur du Thé

Le secteur du thé est le troisième secteur d'exportation le plus important du pays, mais ces dernières années a connu une baisse de sa production en raison de coûts de production élevés et d'une baisse des prix du thé. Les principales exportations de thé sont vers le Pakistan (48%), l'Égypte (24%), le Royaume-Uni (14%), Oman (12%)<sup>42</sup> via Mombasa au Kenya (environ 70-75%). Le thé du Burundi est classé troisième meilleur thé dans la région après le Rwanda et le Kenya, mais il n'est pas compétitif sur les marchés mondiaux en raison de méthodes de production obsolètes impliquant l'utilisation de bois pour sécher et transformer les feuilles vertes en thé sec, de coûts de transport et d'électricité élevés, de personnel non qualifié et d'un manque de certification (le thé sec burundais n'est certifié que par Rainforest alliance).

Le thé est en grande partie (80%) produit par de petits agriculteurs et transformé par l'Office du Thé du Burundi, une entreprise publique. Cette dernière est impliquée dans

### ENCADRÉ 5.1. IMPACT DE LA RÉFORME DES PRIX DU THÉ VERT AU RWANDA

Le thé est l'une des principales cultures d'exportation et le plus gros employeur du Rwanda. Le gouvernement du Rwanda a entrepris plusieurs réformes du secteur du thé pour améliorer sa production et sa compétitivité. En 2000, le gouvernement a privatisé les plantations de thé pour améliorer sa production et sa qualité. Le gouvernement a identifié le faible niveau de rémunération perçu par les agriculteurs pour leurs feuilles de thé vert comme une contrainte au développement du secteur.

En 2012, le gouvernement a décidé de réformer le mécanisme de tarification de la feuille verte en passant d'un coût d'usine à un mécanisme plus transparent qui lie directement les prix payés aux agriculteurs au prix du marché international pour le "thé préparé". La réforme a lié directement les agriculteurs au marché international du thé par le biais d'une part de 30 pour cent du prix international du thé, tel que déterminé lors de la vente aux enchères du thé de Mombasa. Une évaluation d'impact du GBM a révélé que le prix nominal moyen du thé vert au Rwanda a fortement augmenté (d'environ 40 %) en raison de la réforme des prix. Cela confirme l'existence d'une répercussion des prix internationaux du thé sur les prix de production comme prévu par la politique, bien qu'il reste un écart de 25 % entre ce que les usines paient en moyenne aux coopératives et ce que les agriculteurs reçoivent réellement.

En outre, la réforme des prix a eu un impact positif sur la productivité, et les revenus et investissements annuels des producteurs de thé ont augmenté après la réforme. La réforme a conduit 20 pour cent des agriculteurs à étendre la culture du thé. Les cueilleurs de thé, un segment critique de la production de thé, ont également signalé des améliorations des conditions de travail, ce qui indique l'amélioration de la qualité de ces emplois ruraux.

SFI a soutenu la réforme de la tarification de la feuille verte dans le cadre de la deuxième phase du Programme de Réforme du Climat des Investissements au Rwanda. Ce programme visait à améliorer l'efficacité du marché de l'agro-industrie grâce à des solutions commerciales, juridiques et réglementaires dans le cadre d'un effort plus large du Groupe de la Banque mondiale pour augmenter les exportations et les investissements dans le secteur agroalimentaire rwandais, avec un accent particulier sur l'horticulture et le thé. Le Gouvernement du Rwanda a depuis officiellement demandé l'assistance du GBM pour son ambitieux programme d'expansion du secteur du thé.

Source : GBM 2017b.

la production des 20% restants, la transformation, le commerce, la commercialisation et la régulation de l'industrie. On estime que 64 000 petits exploitants et 5 000 travailleurs des plantations de thé dépendent de la culture pour leur subsistance. Les agriculteurs sont organisés en associations et coopératives au niveau communautaire et regroupés pour former la Confédération Nationale des Théiculteurs du Burundi au niveau national. En offrant un revenu permanent tout au long de l'année, le thé renforce la résilience des petits producteurs pendant les périodes de soudure et face aux différents chocs.

**Suite à la restructuration et à la libéralisation du secteur en 2011, deux grandes entreprises privées ont développé des opérations.** Avec les cinq usines de l'Office du Thé du Burundi, il existe six usines de thé fonctionnelles au Burundi. L'une des usines privées est PROTHEM enregistrée en 2007 et une autre est LOVIMAX. PROTHEM officie dans cinq régions du centre du pays, fournissant des intrants à 10 000 petits agriculteurs et se fournissant à 99 % auprès d'eux. L'usine PROTHEM est une usine à une ligne qui fonctionne à plein temps en haute saison.

**La haute qualité du thé burundais et le climat favorable offrent des opportunités pour attirer des investisseurs privés pour moderniser et étendre la production, augmenter la valeur ajoutée et réduire les coûts de production.** Le gouvernement a également alloué 75 000 hectares pour étendre la culture du thé afin de faire face à la superficie cultivée relativement petite du Burundi et d'attirer des investisseurs privés. En outre en termes de réforme du

secteur de l'agro-industrie, le secteur du thé nécessitera des efforts ciblés en matière de certification, de promotion de l'image de marque à l'international, de modernisation des équipements de production et d'assistance technique et financière aux agriculteurs pour améliorer leurs capacités et leurs compétences. La réforme de la tarification de la feuille verte pourrait également conduire à des résultats percutants, notamment un ajustement des prix en faveur des petits exploitants, des revenus plus élevés et une productivité améliorée (voir l'exemple de réforme des prix au Rwanda dans l'Encadré 5.1).

**Une plus grande participation du secteur privé est nécessaire pour améliorer la quantité et la qualité du thé produit au Burundi.** Par exemple, introduire du capital privé dans l'Office du Thé du Burundi pourrait améliorer la gouvernance, augmenter la capacité de production, améliorer les liens avec le marché et accroître les avantages comparatifs du Burundi. Des PPP dans le secteur du thé permettraient au Burundi de réduire progressivement la part de l'Office du Thé du Burundi dans les segments de la chaîne de valeur où elle a montré des faiblesses structurelles au cours des dernières années. Ce processus devrait impliquer de vastes dialogues public-privé pour sensibiliser les parties prenantes et dégager un consensus autour du processus de privatisation progressive et remettre la réglementation du secteur du thé, actuellement sous les auspices de l'Office du Thé du Burundi, à un organisme indépendant. L'Office du Thé du Burundi aura besoin d'une assistance technique et financière pour évaluer ses atouts, développer et mettre en œuvre une stratégie de diversification vers des variétés au-delà du thé vert, améliorer la capacité organisationnelle et remplacer le biocarburant utilisé pour sécher les fèves par une solution énergétique durable.

## Recommandations pour la Chaîne de Valeur du Thé

### RECOMMANDATIONS À COURT TERME

#### Structurer la chaîne de valeur, en particulier au niveau des agriculteurs pour augmenter le niveau de production et la qualité des feuilles de thé.

- Mettre en place des coopératives de petits exploitants en vue de permettre un meilleur accès au financement pour les agriculteurs et améliorer leur capacité de négociation avec les usines, augmentant ainsi l'incitation à produire plus en quantité et mieux en qualité.
- Améliorer la qualité des intrants via la formation continue des agriculteurs sur divers aspects allant de l'entretien des plantations, la durabilité et la préservation (paillage), la diversification des revenus.

#### Réformer l'Office du Thé du Burundi pour uniformiser les règles du jeu pour les investisseurs privés.

- Mettre en place un organisme de réglementation sectoriel indépendant qui fonctionne bien et qui assurera la conformité, clarifiera les rôles de tous les acteurs privés et publics pour une concurrence équitable sur le marché.

## RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

### Développer et mettre en place des stratégies de promotion des investissements et de marketing, identifier des marchés de niche, améliorer la conformité aux standards internationaux et diversifier les produits du thé.

- Explorer les opportunités de diversification de la production de thé du Burundi à travers une étude de marché approfondie.
- Mettre à niveau les processus de certification pour répondre aux normes internationales telles que la certification biologique afin d'obtenir des prix plus élevés. Ceci est très important surtout pour les feuilles vertes du Burundi.

### Améliorer la compétitivité de l'Office du Thé du Burundi à travers la participation du secteur privé.

- Amener des investisseurs privés dans l'entreprise publique via un processus consultatif très inclusif et graduel afin d'améliorer les pratiques de gestion et de moderniser la production.

## Opportunités de Marchés dans la Chaîne de Valeur de l'Horticulture

Le climat du Burundi, avec ses multiples saisons agricoles, est favorable à la croissance de cultures horticoles variées. Le Burundi offre un environnement naturel exceptionnellement favorable : différentes zones climatiques, des sols alluviaux fertiles, des précipitations et de l'eau qui pourraient fournir de l'irrigation tout au long de l'année, de l'ensoleillement et une main d'œuvre jeune, abondante et disponible. Ces conditions pourraient permettre aux petits exploitants de produire des cultures horticoles de contre-saison à haute valeur ajoutée (USAID, 2013b).

Les principales catégories horticoles produites au Burundi comprennent :

- *Fruits frais* : banane, avocat, maracuja, ananas, agrumes, mangue, pastèque, tomate, papaye et jacquier
- *Légumes* : chou, tomate, oignon, feuilles de manioc et champignons
- *Racines et tubercules* : racine de manioc, pomme de terre et patate douce
- Huiles essentielles, plantes médicinales et fleurs

Ces dernières années, le secteur horticole est devenu l'une des principales priorités de développement en raison de son potentiel de diversification des revenus et de sa haute valeur nutritive. L'horticulture fournit plusieurs compléments de revenus à la plupart des foyers tout au long de l'année et peut être une option pour atténuer l'érosion des terres liée à la déforestation. Le Gouvernement vise à promouvoir la transformation de nouvelles niches dans les chaînes de valeur horticoles qui augmenteront la contribution des cultures d'exportation à la croissance. Les cultures horticoles ont le potentiel de conquérir des marchés de niche régionaux et de diversifier les exportations. La qualité des produits burundais est reconnue par les pays voisins et pourrait être utilisée comme levier pour stimuler les exportations régionales de produits et sous-produits. Les consultations du CPSD ont identifié de nombreux produits horticoles ayant un potentiel pour attirer des investissements et créer de la valeur ajoutée : bananes, avocat, légumes, fruits tels que maracuja, fleurs, quinquina, stévia, moringa, tournesol, umuyvi, macadamia, cacao, vigne et pomme.

## ENCADRÉ 5.2. LA RÉUSSITE DU SECTEUR PRIVÉ DU KENYA DANS LA CHAÎNE DE VALEUR HORTICOLE

Le secteur horticole du Kenya est souvent présenté comme l'une des principales réussites du secteur privé ayant bénéficié d'un soutien limité du gouvernement. Cela a permis au secteur privé de s'organiser, de se trouver la technologie et l'expertise nécessaire et de créer ses propres mécanismes de coordination. Un rapport de la Banque mondiale sur les enseignements tirés de l'horticulture kenyane a recommandé de laisser le secteur privé agir seul. Depuis les années 1970, le gouvernement kenyan a joué un rôle plutôt de facilitateur, en apportant un soutien aux infrastructures, au fret aérien, à l'accès au marché et aux intrants. Cependant, au cours des années 1980 et 1990, en raison de contraintes budgétaires, l'État a commencé à sous-traiter ces fonctions au secteur privé. Au lieu d'être le producteur et d'interférer dans la gestion du secteur, l'État a laissé le secteur privé prendre le contrôle des activités tout au long des chaînes de valeur.

Le Kenya est devenu le plus grand exportateur de fruits frais, de légumes et de fleurs coupées de l'Afrique subsaharienne vers l'Europe. Le Kenya est le quatrième exportateur mondial de fleurs coupées et le plus grand fournisseur de l'Union européenne pour les roses, les haricots verts, les pois, les avocats et les légumes asiatiques. L'horticulture est la troisième source de devises étrangères. L'industrie fournit environ 350 000 emplois directs et soutient la consommation de plus de six millions de personnes.

Source: Association des Exportateurs de Produits Frais du Kenya 2021; Tyce 2020.

**Le développement de la chaîne de valeur horticole exigerait que le Burundi remplisse les conditions préalables pour faciliter l'investissement du secteur privé.** Le manque d'infrastructures de transport et de logistique est une contrainte majeure. Le manque d'entrepôts frigorifiques, d'unités de transformation et des options d'emballage limitées contribuent également aux pertes post récolte. Il existe des problèmes liés au coût<sup>43</sup> et à la disponibilité des normes et certifications des produits (normes ISO22000 et HACCP) ainsi qu'à la durée du processus de certification car le manque d'équipement oblige le Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de la Qualité (BBN) à utiliser des laboratoires internationaux. Le BBN n'a pas la capacité ni les moyens suffisants pour certifier les produits et il ne peut pas certifier le système d'unités de transformation car il n'est pas accrédité pour le faire. Il n'existe pas de structures locales capables de former et de fournir une certification biologique ou autre aux entreprises locales. En outre, la pandémie de COVID-19 a des implications de grande envergure pour l'agriculture en général, mais plus encore pour le secteur horticole, en particulier en raison du degré élevé de périssabilité de ces produits et de l'accès limité des producteurs à des équipements adéquats tels que le stockage et les infrastructures de la chaîne du froid.

**Le Gouvernement prévoit déjà de recourir davantage à des PPP pour l'horticulture et pourrait s'inspirer d'exemples de succès à l'international.** Le gouvernement encourage actuellement les PPP pour la construction d'unités de transformation à travers le pays et vise à mettre en place des unités de transformation de fruits et légumes modernisées d'ici 2027. Des mesures supplémentaires pourraient s'inspirer de succès régionaux (Encadré 5.2) où le gouvernement a permis le développement de chaînes de valeur à travers l'adoption de technologie, des formations techniques et l'accès aux marchés.

**Les opportunités de marchés dans l'horticulture incluent l'investissement dans des usines et des équipements de conservation modernes et des usines de transformation pour produire des dérivés ou des sous-produits, tels que des jus de fruits, des fruits ou légumes secs, des huiles de graines ou des huiles essentielles.** Les déchets organiques tels que les déchets de manioc peuvent

également être recyclés en aliments pour animaux. La chaîne de valeur de la banane fournit un bon exemple d'opportunités de marchés en horticulture. Ces dernières années, de nouveaux investisseurs privés se sont lancés dans l'industrie de la brasserie de banane.

## Recommandations pour la Chaîne de Valeur de l'Horticulture

### RECOMMANDATIONS À COURT TERME

#### Accroître l'accès aux marchés locaux et régionaux.

- Soutenir les programmes de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi pour améliorer l'image de marque locale et élargir l'accès à l'information sur les marchés internationaux.

### RECOMMANDATIONS À MOYEN TERME

#### Soutenir l'exportation de produits de niche.

- Mise en place d'installations ou de laboratoires pour appuyer la mise en œuvre de protocoles de certification pour les produits standards adoptés par le Gouvernement pour se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires internationales.
- Faciliter le commerce régional et international et les protocoles de certification pour les produits biologiques.
- Appuyer la production locale d'emballages et d'étiquetage (à travers des subventions, niches fiscales).
- Fournir des services de renforcement des capacités et de conseil aux agriculteurs et à leurs organisations, et des incitations à davantage d'investissements privés dans les secteurs prioritaires.

#### Améliorer la coordination de la chaîne de valeur.

- Soutenir les groupes de producteurs pour les aider à mobiliser plus de membres.
- Créer des économies d'échelle dans les services de transport et de conservation.
- Initier des démarches de coordination des différents producteurs et transformateurs afin qu'ils puissent agréger la production autour de l'entreposage, en utilisant par exemple des accords avec le secteur financier.

#### Améliorer l'accès à l'accréditation des certifications accréditées au niveau international.

- Améliorer la capacité du BBN à fournir une accréditation pour les certifications et normes internationales. Le BBN a besoin d'équipements techniques et de formations pour pouvoir certifier les dérivés ou sous-produits des fruits. Il a aussi besoin de personnel et de moyens supplémentaires pour fournir des services à travers le pays.

# RÉFÉRENCES

---

- AERC (African Economic Research Consortium) and IDEC (Institut de Développement Economique du Burundi). 2015. *Santé financière des sociétés à participation publique (SPP) au Burundi*. Burundi: IDEC.
- Association of Kenya Fresh Produce Exporters. 2020. Export Statistics Report.
- Bamber, Penny, Ajmal Abdulsamad, and Gary Gereffi. 2014. *Burundi in the Agribusiness Global Value Chain: Skills for Private Sector Development*. Center on Globalization Governance and Competitiveness, Duke University. Study funded by the World Bank.
- Blomme, Guy, Walter Ocimati, Alexandra dum Felde, David Amwonya, and Deo Kantungeko. 2020. “A Literature Review on Yield Gaps of Various Root, Tuber and Banana Crops as a Background for Assessing Banana Yield Reductions Due to Pests and Diseases at a Field Site in Western Burundi.” *African Journal of Agricultural Research* 16 (8): 1169–83.
- Cieslik, Katarzyna and Olivia D’Aoust. 2017. “Risky Business? Rural Entrepreneurship in Subsistence Markets: Evidence from Burundi.” *European Journal of Development Research* 30 (1): 693–717.
- Clay, Daniel and Tom Lenaghan. 2018. Burundi Coffee Sector Diagnostic Study. Michigan State University.
- COGERCO. 2021. Présentation sur les produits et sous-produits du coton au Burundi.
- Eberhard-Ruiz, Andreas and Linda Calabrese. 2017. “Trade Facilitation, Transport Costs and the Price of Trucking Services in East Africa.” Working Paper 518. London: Overseas Development Institute.
- ECVMB (Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages du Burundi). 2013–14. Survey of Household Living Conditions in Burundi.
- . 2017. Survey of Household Living Conditions in Burundi.
- EUDiF (European Union Global Diaspora Facility). 2020. Diaspora Engagement Map. <https://diasporafordevelopment.eu/diaspora-engagement-map/>
- European Commission. 2020. Analysis of the Banana Value Chain in Burundi. Value Chain Analysis for Development (VCA4D). Report No. 17. European Union.
- European Union and IDEC (Institut de Développement Economique du Burundi). 2018. *Analyse de la santé financière des sociétés à participation publique au Burundi pour les cinq dernières années (2012–2016) et stratégies d’amélioration de leurs performances*.
- Evans, D.M. 2017. Ore Geology Reviews.
- Evans, Kate. 2021. “From Waste to Wealth: The Innovation Turning Cassava Peels into a Growing New Industry.” International Livestock Research Institute, CGIAR.
- FAO (Food and Agriculture Organization). 2016. Saison Agricoles et Zones des Moyens d’existence en Burundi. Food Security Cluster.
- . 2019. *Developing Sustainable Value Chains for Small-Scale Livestock Producers*. Edited by G. Leroy and M. Fernando. FAO Animal Production and Health Guidelines, No. 21. Rome.



- FAOSTAT. 2021. Food and Agriculture Data. <http://www.fao.org/faostat/en/>
- Feenstra, Robert C., Robert Inklaar, and Marcel P. Timmer. 2015. “The Next Generation of the Penn World Table.” *American Economic Review* 105 (10): 3150–82.
- Girukwishaka, Gilbert. 2016. “Constraints Analysis of Start-up Business in Burundi.” International Conference Universities, Entrepreneurship and Development in Africa, Conference Proceedings of the German-African University Partnership Platform for the Development of Entrepreneurs and Small/Medium Enterprises, November 10–11. pp105–117.
- IFAD (International Fund for Agricultural Development). 2004. *Enabling the Rural Poor to Overcome Poverty*. Annual Report.
- IFC (International Finance Corporation). 2012. Performance Standard 6: Biodiversity Conservation and Sustainable Management of Living Natural Resources.
- . 2016. Burundi: Impact of the Crisis in the Private Sector.
- IITA (International Institute of Tropical Agriculture). 2014. IITA Bulletin. Issue 2215.
- ISTEEBU (Institut de Statistiques et d’Études Économiques du Burundi). 2014. Informal Sector and Employment Survey. Republic of Burundi.
- . 2020. Etude d’Impact de la pandémie du COVID-19 sur les activités des entreprises et les conditions de vie des ménages au Burundi de 2020. Republic of Burundi.
- Jagwe, John, Emily Ouma, Piet J.A. Van Asten, and Steffen Abele. 2008. *Banana Marketing in Burundi, Rwanda and South Kivu*. CIALCA Project Survey Report. IITA.
- Klerk, Marc de, Maia Gedde, and Seleus Nezerwe. 2015. Value Chain Development - Case in Burundi: White Sorghum. Spark.
- Lamers, Dieuwke, Desire Kagabo, Pierre Celestin Ndayisaba, Solange Zawadi, Ngamije Alain Hero, Nsharwasi Leon Nabahungu, Chinwendu Okafor, Murat Sartas and Marc Schut. 2015. Building multi-stakeholder processes in agricultural research for development in Rwanda. Case study. CGIAR Research Program on Integrated Systems for the Humid Tropics (Humidtropics) by Wageningen University and International Institute of Tropical Agriculture.
- Mati, Bancy. 2004. “Bright Spots on Technology-Driven Change in Smallholder Irrigation: Case Studies from Kenya.” Paper presented at the Regional Conference, The New Partnership for Africa’s Development (NEPAD), November 22–25.
- Ndikumana, Alain. 2015. *Gender Equality in Burundi: Why Does Support not Extend to Women’s Right to Inherit Land?* Afrobarometer Policy Paper, No. 22.
- Nikwigize, Andre. 2021. Burundi : Privatisation des entreprises publiques, est-elle la solution ?
- Niragira, Sanctus, Marijke D’Haese, Jeroen Buysse, Jos Van Orshoven, and Jean Ndimubandi. 2021. “Historical Changes in the Traditional Agrarian Systems of Burundi: Endogenous Drive to Survive from Food Insecurity.” *GeoJournal* 86 (2): 865–84.
- Niyinganje, Jérémie. 2016. *Etude de la dégradation d’une bière fraîche au cours de sa consommation en marie de Bujumbura : le cas de l’amstel blonde*. University of Burundi. Bachelor thesis.
- Niyizonkiza, Deogratias and Alyssa Yamamoto. 2013. “Grassroots Philanthropy: Fighting the Power Asymmetries of Aid in Rural Burundi.” *Social Research: An International Quarterly* 80 (2): 321–336.

- Oxford Economics. 2020. Country Economic Forecast: Burundi.
- Ozkan, F. Gulcin, Ahmet Kipici, and Mustafa Ismihan. 2010. “The Banking Sector, Government Bonds, and Financial Intermediation: The Case of Emerging Market Countries.” *Emerging Markets Finance & Trade* 46 (4): 55–70.
- Republic of Burundi. 2014. Invest in Burundi. Burundi Investment Promotion Agency. pp2–4.
- RIM (Réseau de microfinance du Burundi). 2021. Aperçu du secteur de la microfinance au Burundi.
- . 2015. Rapport de l’enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014.
- . 2017. Stratégie Nationale de Développement Industriel et Commercial du Burundi.
- . 2018a. Plan National de Développement du Burundi (PND) 2018–27.
- . 2018b. Plan National d’Investissement Agricole (PNIA) 2018–22.
- . 2019. Programme d’Accélération de Développement du Capital Humain.
- . 2021a. Country Economic Memorandum.
- . 2021b. Présentation au Parlement du rapport de mise en application du programme du Gouvernement pour le 1er semestre, exercice 2020–21. Bujumbura, April 15.
- . 2021c. Programme National de Capitalisation de la Paix, Stabilité Sociale et Promotion de la Croissance Economique PNCP-SS-PCE. Présidence de la République du Burundi. Bujumbura, April 2021.
- Sanginga N. 2015. Root and Tuber Crops (Cassava, Yam, Potato and Sweet Potato). Background paper for Feeding Africa Conference, Dakar, October 21–23.
- Tyce, Matthew. 2020. “A ‘Private-sector Success Story’? Uncovering the Role of Politics and the State in Kenya’s Horticulture Export Sector.” *The Journal of Development Studies* 56 (10): 1877–93.
- UNCTAD (United Nations Conference on Trade and Development). 2020. World Investment Report. New York: United Nations.
- . 2021. *Technology and Innovation Report*. New York: United Nations.
- UN Habitat and World Food Programme. 2020. Urban Focus. Impact of COVID-19 on Livelihoods, Food Security & Nutrition in East Africa.
- UNICEF. 2017. Fiscal Space Profiles of Countries in Eastern and Southern Africa. Case Study. Burundi Fiscal Space Analysis.
- USAID (United States Agency for International Development). 2013. *Burundi Agribusiness Project: Final Report*. Washington, DC: USAID.
- . 2018. *Burundi Coffee Sector: Strategic Policy Analysis*. Washington, DC: USAID.
- Vellutin, Charles, Enrico Giannotti, Georges Casamatta, and Giulia Stecchi. 2018. *IFC’s OHADA Investment Climate Program (2007–2017): An Impact Assessment of OHADA Reforms - Uniform Acts on Commercial, Company, Secured Transactions, and Insolvency*. Washington, DC: World Bank Group.
- Wambua, Pauline and Carolyn Logan. 2017. “Though Living a Security Nightmare, Burundians Find Less Fault with Formal Court System.” Afrobarometer Dispatch No. 134.
- WFP (World Food Programme). 2014. Burundi - Food Security and Outcome Monitoring.
- . 2018. Burundi Interim Country Strategic Plan (2018–2020).

- WITS (World Integrated Trade Solution). 2019. Comtrade.
- World Bank. 2008. *Breaking the Cycle: A Strategy for Conflict-sensitive Rural Growth in Burundi*. World Bank Working Paper No. 147. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2015. Enterprise Surveys: Burundi Country Profile 2014. Enterprise Surveys Country Profile. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2016. *Transparency in Revenues from Artisanal and Small-Scale Mining of Tin, Tantalum, Tungsten and Gold in Burundi*. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2017a. Burundi – Local Development for Jobs Project. Project Appraisal Document. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2017b. Impact Evaluation of the Rwanda Green Leaf Tea Pricing Reform.
- . 2017c. Public-Private Partnership Legal Resource Center. Profil Pays Partenariat Public-Prive – Burundi, 28/11/2017.
- . 2018. Addressing Fragility and Demographic Challenges To Reduce Poverty And Boost Sustainable Growth. Burundi Systematic Country Diagnostic 2018. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2019a. Consulting Services for an Assessment of the Potential for Enhanced Ferry Services and Private Operation on Lake Tanganyika. Final Report by HPC Hamburg Port Consulting GmbH. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2019b. Burundi Country Partnership Framework. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2019c. Strategy for Fragility, Conflict, and Violence 2020–2025. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2020a. *Burundi. Reforms to Support Sustainable Forex Management*. Background Paper. Finance, Competitiveness and Innovation and Macroeconomics, Trade, and Investment Global Practices. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2020b. Burundi Digital Economy Assessment. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2020c. Sub-Saharan Africa. Macro Poverty Outlook. Country-by-Country Analysis and Projections for the Developing World. Annual Meetings. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2020d. Benchmarking Infrastructure Development 2020 In Burundi – PPP. <https://bpp.worldbank.org/economy/BDI>
- . 2021a. Breaking out of Fragility: Towards Inclusive and Sustainable Growth. Burundi Country Economic Memorandum. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2021b. *Burundi Country Environmental Analysis. Understanding the Environment within the Dynamics of a Complex World: Linkages to Fragility, Conflict, and Climate Change*. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2021c. *Burundi Urbanization Review. Investing in Resilient and Inclusive Growth*. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2021d. *Women, Business and the Law 2021*. Washington, DC: World Bank Group.
- . 2021e. World Development Indicators. Data Catalogue. Washington, DC: World Bank. <https://datacatalog.worldbank.org/dataset/world-development-indicators>
- WTO (World Trade Organization). 2020. *Mecanisme du Cadre Consultative du Directeur General en Faveur du Coton*. Secteur Coton du Burundi. Communiqué de la République du Burundi.

## MARCHÉ DES CHANGES AU BURUNDI

---

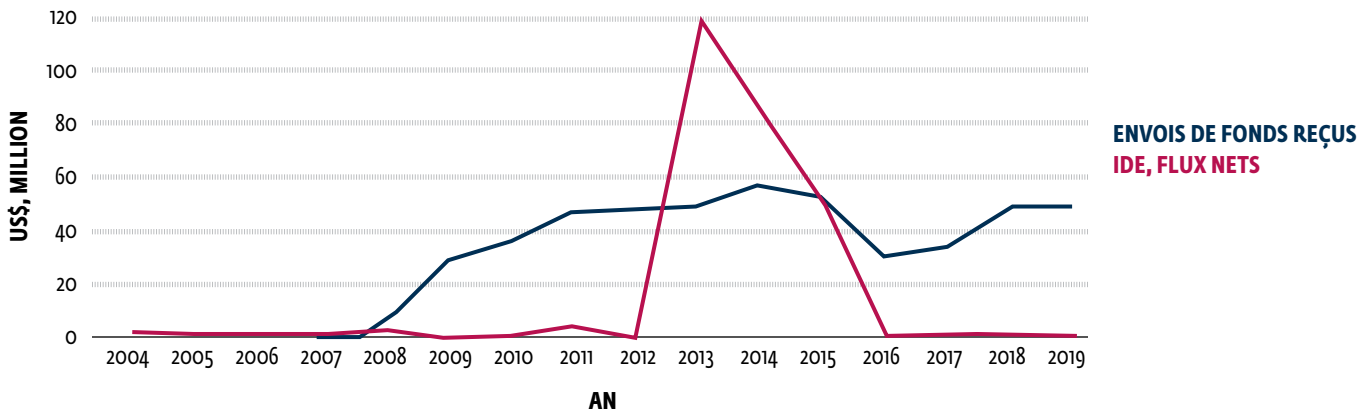
**Pendant plus de cinq ans, l'économie du Burundi a connu une pénurie persistante de devises.** Jusqu'en 2014, les réserves fluctuaient entre trois et cinq mois d'importations, leur montant en dollars parvenant à suivre le rythme de la forte augmentation des importations.<sup>44</sup> La rupture de la plupart des financements publics extérieurs en 2015 les a ramenées à deux mois de valeur, les réserves nettes devenant négatives. Les réserves sont depuis restées très faibles, tombant à moins d'un mois d'importations à la fin de 2018, avant un modeste rebond en 2019 (1,4 mois).

**La Banque de la République du Burundi a augmenté ses interventions et renforcé son contrôle sur le marché des changes.** Depuis mars 2016, elle a centralisé tous les comptes en devises des sociétés d'exportation et des organisations bilatérales, multilatérales et non gouvernementales, et a alloué des devises aux importations jugées prioritaires (comme les produits pétroliers, les produits pharmaceutiques, les matières premières et les engrais) par le biais d'un système de rationnement. Les bénéficiaires des devises doivent les déposer sur des comptes à la BRB et ne peuvent retirer que leur équivalent en francs burundais au taux de change officiel. Les règles ont parfois été assouplies, mais des mesures restrictives ont également été mises en place.

**L'un des objectifs de ces interventions est d'assurer la stabilité des prix en évitant des fluctuations excessives du taux de change et l'impact de ces fluctuations sur les prix des biens importés, notamment pour les importations prioritaires.** Ces mesures ont pu contribuer à maîtriser les prix en 2018 et 2019, mais elles ont également nécessité l'introduction de contrôles administratifs supplémentaires et entraîné l'émergence d'un marché parallèle. L'écart entre le taux de change officiel et le taux de change parallèle s'est considérablement accru à partir de mars 2016, et en octobre 2020, la valeur du franc burundais sur le marché parallèle était de 37 % inférieure au taux officiel.

**Le système actuel de gestion des changes a un impact négatif sur l'activité économique.** Il sert de taxe de facto sur les exportations, exacerbe la fuite des capitaux, limite la reconstitution des réserves de change, entrave la compétitivité de l'économie et crée des distorsions de concurrence entre les entreprises bien connectées et les autres. L'obligation imposée aux exportateurs de déposer leurs recettes en devises sur des comptes de la Banque de la République du Burundi, d'où ils ne peuvent retirer que l'équivalent en francs burundais au cours de change officiel, équivaut à une lourde taxe sur leurs activités ; si échangées au cours de change parallèle (désormais illégal), ces recettes rapporteraient aux exportateurs près de 50 à 60 % de plus en monnaie locale.<sup>45</sup> Il y a, donc, une incitation à dissimuler les exportations et à ne rapatrier qu'une partie des recettes d'exportation,<sup>46</sup> ce qui rend plus difficile la reconstitution des réserves de change. Une réunification du marché des changes ne conduirait probablement pas à un alignement mécanique avec le taux de change parallèle actuel ; au contraire, l'élargissement du marché et le rapatriement accru des recettes d'exportation conduiraient probablement à un taux de change d'équilibre inférieur. L'expérience d'autres pays qui ont maintenu un taux de change surévalué par des mesures administratives montre toutefois que la sortie de ce système est un processus difficile.

## GRAPHIQUE A.1. ENVOIS DE FONDS ET FLUX NETS D'INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS AU BURUNDI, 2004–19



Source : IDM 2019.

**L'impact sur la compétitivité est moins direct.** Alors que dans certains pays, l'existence d'un marché parallèle indique la non-compétitivité du taux de change officiel,<sup>47</sup> le taux officiel ne semble pas être considérablement surévalué au Burundi,<sup>48</sup> où l'existence de deux marchés semble être le résultat d'une rareté objective de devises étrangères couplée à des contraintes administratives. Cependant, même si les perspectives de développement des chaînes de valeur au Burundi sont incertaines (son meilleur atout est l'abondance de la main d'œuvre, mais il fait face à de nombreux handicaps), il est clair qu'une monnaie surévaluée constitue un obstacle supplémentaire.

**Les envois de fonds ont partiellement comblé le déficit de devises et restent une source constante de devises étrangères.** Les envois de fonds vers le Burundi officiellement enregistrés s'élevaient à 46 millions de dollars en 2020 (Graphique B.1). Ces flux entrants ne tiennent pas compte des envois de fonds informels, et le chiffre réel pourrait être trois à quatre fois plus élevé. Les envois de fonds ont fait preuve d'une plus grande résilience pendant les crises que les IDE et ont joué un rôle important en tant que source importante et stable de financement externe qui réduit la pauvreté et améliore la solvabilité, la viabilité de la dette et l'accès aux capitaux. Les envois de fonds ont contribué à soutenir la consommation et l'investissement pendant les périodes de ralentissement économique et ont agi comme un amortisseur de chocs.

**Enfin, l'affectation prioritaire par la Banque de la République du Burundi des devises disponibles à certaines importations (produits pétroliers, produits pharmaceutiques, matières premières, engrais) constitue une source de distorsions<sup>49</sup> de prix, dont certaines jouent en défaveur des populations les plus pauvres.** À l'exception des engrais, les importations "prioritaires" sont principalement destinées aux résidents urbains, qui bénéficient ainsi d'un cours de change plus favorable. C'est notamment le cas des importations de produits pétroliers.

## COMMERCE, TRANSPORT ET LOGISTIQUE AU BURUNDI

---

### COMMERCE DE MARCHANDISES CONCENTRÉ DANS LES PRODUITS PRIMAIRES

Les exportations de biens et services du Burundi en pourcentage du PIB ont légèrement augmenté, passant de 6,3 % en 2000 à 9,1 % en 2019. Les pairs structurels que sont le Burkina Faso, la République centrafricaine, le Mali et le Niger surpassent tous le Burundi, tout comme les pairs aspirationnels que sont la République démocratique populaire lao et le Rwanda. Le Rwanda avait une performance inférieure à celle du Burundi en 2000, mais a augmenté son commerce à 21,8 % du PIB en 2019, soit plus du double de la performance du Burundi la même année. En outre, la moyenne de l'Afrique subsaharienne a été constamment plus élevée au cours de la même période. Cela implique que le Burundi ne réalise pas son potentiel commercial compte tenu de sa structure économique, et il est important d'examiner et de lever les contraintes.

**Le Burundi enregistre constamment un important déficit de la balance commerciale.** Le commerce extérieur de biens du Burundi a connu une tendance à la hausse, les exportations ayant augmenté à un taux annuel moyen de 4,6 % depuis 2014. Sur la même période, les importations ont augmenté à un taux annuel moyen de 4,2 %. Cependant, le déficit commercial s'est élevé à 706,3 millions de dollars en 2019. La valeur des exportations de marchandises du Burundi a atteint 180 millions de dollars en 2019, soit une augmentation de 11,6 millions de dollars (6,88 %) par rapport à 2018.

**Au cours de la dernière décennie, la composition des exportations s'est focalisée sur les produits primaires, mais des changements s'observent.** Les exportations d'or ont considérablement augmenté. Le café, la première exportation traditionnelle, a stagné en valeur, ne progressant pas par rapport aux niveaux d'avant 2011. Les statistiques d'exportation du Burundi montrent qu'il exporte de l'essence qu'il ne produit pas.<sup>50</sup> Les exportations de thé étaient sur une tendance positive avant 2015, mais au cours des quatre dernières années, elles ont connu une croissance négative. Enfin, les exportations de métaux rares ont émergé, un développement potentiellement important pour le pays.

**Les exportations d'or ont connu des fluctuations importantes et semblent être sous-estimées.** La valeur des exportations d'or a augmenté de façon spectaculaire entre 2011 et 2013. Les exportations d'or officiellement déclarées sont passées à deux tonnes en 2013, mais ce bond correspond à l'augmentation du nombre de sociétés qui ont été agréées pour la production et l'exportation d'or pendant cette période (Banque mondiale, 2016). Cependant, les exportations déclarées ont chuté de manière significative en 2014 à environ 650 kilogrammes, et vraisemblablement à des niveaux beaucoup plus bas jusqu'en 2017, après l'augmentation des taxes qui ont découragé le commerce. Le pays compte entre 14 000 et 27 000 mineurs d'or artisanaux, selon les estimations.

**Plusieurs sources s'accordent à dire que les quantités officielles d'exportation d'or ne représentent qu'une fraction de la quantité réelle d'or exportée du Burundi,** mais comme il n'existe pas au Burundi de système de traçabilité de l'or, il est difficile d'estimer précisément la production et de différencier les exportations par les circuits officiels de celles par la voie informelle.

**Le commerce des services est en croissance mais peu performant.** Malgré une tendance ascendante du commerce des services, qui a atteint 104,8 millions de dollars en 2018, le déficit commercial des services reste important, à 124,4 millions de dollars, en raison des services de transport qui représentent 70 % du déficit de 2018.

## **INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE LOGISTIQUE**

**Le transport et la logistique sont importants pour la compétitivité car le Burundi est un pays enclavé.** Il dépend du transit pour une grande partie de ses importations et exportations sur la façade maritime de ses deux voisins, la Tanzanie et le Kenya, ainsi que du transport sur le lac Tanganyika. L'amélioration du transport et de la logistique offre la possibilité de mieux relier le Burundi aux marchés mondiaux et d'offrir des opportunités sur les marchés régionaux, notamment sur les rives du lac. En tant que petite économie, le Burundi doit compter sur les marchés extérieurs pour réaliser des économies d'échelle et se procurer la plupart de ses consommations.

**Les lacunes en matière d'infrastructures dans le secteur des transports au Burundi, largement dominé par les routes, contribuent à la performance limitée des transports.** Environ un tiers du réseau de routes classées de 4 456 kilomètres est pavé, et environ un quart du réseau (1 069 kilomètres) est en bon ou très bon état. Le transport routier domine le trafic du corridor, avec 91,3 % du fret en 2018. Les 8,7 % restants utilisent la voie ferroviaire et la voie lacustre en Tanzanie via le port de Kigoma, ce qui suggère la pertinence du transport lacustre pour le transit avec la Tanzanie en plus du commerce avec la Zambie et la République Démocratique du Congo. Les cargaisons conteneurisées transitent par la route en raison des longs délais associés aux axes ferroviaires et lacustres. Certaines frontières importantes (comme la frontière de Gahumo avec la Tanzanie) ne sont pas encore reliées par des routes pavées, ce qui entrave le commerce transfrontalier et la connectivité régionale. Les liaisons entre les sites de production et les routes nationales sont en mauvais état. Le réseau de routes de desserte qui relie les sites de production aux centres de collecte ou de transformation, et finalement aux marchés, est en mauvais état. La plupart des routes nationales doivent être élargies pour répondre à l'augmentation rapide du trafic et se conformer aux normes de conception de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE).

**La performance du Burundi dans le secteur du transport routier en termes de cadre réglementaire et de pratiques des opérateurs routiers était considérée comme très faible aussi récemment qu'en 2016.** La capacité limitée du Gouvernement à financer l'entretien et les investissements routiers ne permet pas de satisfaire les besoins. Des PPP peuvent également être envisagés pour financer la construction et les équipements (tels que les péages et les ponts-bascules) et assurer l'entretien sur les tronçons les plus fréquentés. Pour lutter contre la surcharge, il faut renforcer et moderniser le contrôle du chargement des véhicules, notamment en installant des équipements de contrôle du poids le long des liaisons routières régionales, comme Bujumbura-Kobero sur le Corridor central.

**Bujumbura est le port le plus actif du lac Tanganyika, avec un trafic en augmentation rapide qui a culminé à près de 180 000 tonnes en 2018.** En 2020, les données préliminaires montrent que les exportations ont atteint 105 858 tonnes, une réduction due au ralentissement causé par la pandémie de COVID-19. Le trafic du port de Bujumbura devrait augmenter de 6 % par an pour atteindre 288 000 tonnes en 2025. La majeure partie du trafic est constituée d'importations, et les projections indiquent qu'en 2025, il y aura 281 000 tonnes d'importations et 7 000 tonnes d'exportations. Le port relie le Burundi à Kigoma en Tanzanie (à la fin du corridor central rail-route), qui représente 22,6

% du trafic entrant ; la Zambie (Mpulungu) représentant 72,6 % des importations ; et la République Démocratique du Congo (Kalemie), 1,3 %. Aucune infrastructure majeure n'a été développée dans le port depuis 1959, et une réhabilitation et/ou une expansion est nécessaire. À l'origine, le tirant d'eau du port était de 5 mètres, mais il a été réduit à 3 mètres dans certaines parties en raison de la sédimentation. La même réhabilitation s'applique aux équipements de manutention des marchandises et aux installations d'entreposage. En outre, les aides aux infrastructures et installations de navigation dans le bassin portuaire et le long des voies navigables sont absentes ou en mauvais état.<sup>51</sup>

**La liaison lacustre Bujumbura-Kigoma, qui fait partie de l'axe ferroviaire (Dar Es Salaam-Kigoma) et lacustre du Corridor Central, a le potentiel de supporter un trafic plus important, notamment pour les marchandises conteneurisées.** Aujourd'hui, 87,5 % du trafic vers Bujumbura se fait par route en raison des inefficacités de l'axe ferroviaire et lacustre (le mouvement des marchandises sur cet axe est très lent (15 à 30 jours), ce qui constitue un problème puisque les expéditeurs sont tenus de retourner les conteneurs vides aux agents des compagnies maritimes à Dar Es Salaam dans les 30 jours). L'une des raisons de la capacité insuffisante de la voie ferroviaire est la pénurie de wagons et de locomotives en Tanzanie. Un autre facteur contraignant est l'état de la flotte : la plupart des navires sont vieux et beaucoup ne sont pas opérationnels. Il convient de noter l'importance du Corridor Sud qui relie le Burundi à la Zambie, puisqu'il représentait, en 2018, 106 561 tonnes, soit environ un quart du fret du pays via Dar Es Salaam et Mombasa.

**Les segments des marchandises conteneurisées et du vrac liquide du marché du transport maritime souffrent clairement d'une pénurie de navires et d'une demande accrue.** Les principaux moteurs de la demande de transport lacustre sont les suivants (a) les volumes du commerce régional et international qui augmentent régulièrement puisque les grandes régions riveraines dépendent du transport lacustre pour leurs importations et exportations ; (b) l'industrialisation croissante, par exemple, Musumba Steel, un fabricant de barres d'armature et de tubes a indiqué son intention de construire sa propre usine de production d'acier ; (c) certaines entreprises se tournent vers l'approvisionnement régional ou local ; (d) le secteur minier qui devrait se développer, peut-être de façon considérable, si le projet de mine de nickel de Musongati se concrétise ; et (e) les chaînes de valeur croissantes catalysant la demande de services de transport et de logistique, comme le café, le thé, le maïs et le ciment.

**Compte tenu de ces contraintes, il existe des options pour stimuler les transports ferroviaires ou lacustres.** Une option pourrait être que le Burundi ouvre des négociations avec la Tanzanie pour être autorisé à faire venir ses propres wagons. Ce ne serait pas la première fois qu'un tel arrangement<sup>52</sup> aurait lieu. Une autre solution serait que le Burundi soit autorisé à exploiter ses propres trains dans le cadre d'un accord PPP. Il s'agirait d'un changement de politique plus important, puisque Tanzania Railways constitue un monopole.



Domaines d'Action	Opportunités pour des Investissements Privés Accrus	Réformes Politiques Proposées	
		CT	MT
Infrastructures Routières	Projets basés sur les résultats et les performances ciblant à la fois les routes nationales et les routes de desserte		<p>Formation des fonctionnaires des agences à la planification et à la gestion de projets</p> <p>Renforcement des capacités de l'Agence des Routes et du Fonds d'Entretien Routier</p> <p>Mise en œuvre du contrôle de la surcharge des véhicules le long des grands axes régionaux</p>
	Mettre en place une entreprise pilote de location de matériel de construction routière		Élaboration et mise en œuvre d'une politique et d'un plan de développement des routes de desserte ciblant les zones productives clés
Services de Transport et de Logistique	Centres de service pour les ca-mions de transport longue distance notamment autour de Bujumbura et Gitega et le long des grands axes régionaux		Promotion et facilitation de la formation et, le cas échéant, accréditation du personnel clé des camionneurs
Corridors et Facilitation du Commerce	Construction et/ou exploitation de postes frontières à guichet unique/OSBP (éventuellement dans le cadre d'un PPP) à certaines frontières clés		<p>Exploiter le poste frontière à guichet unique de Kobero 24h/24 et 7j/7</p> <p>Envisager avec la Tanzanie de rétablir la route de transit frontalier Taveta/Holili et de résoudre les problèmes d'insécurité autour de Nzega en Tanzanie</p> <p>Dans le cadre de la CCTTFA, réduire le nombre de contrôles routiers et d'autres sources de coûts de transport</p>
			Collaborer avec la Tanzanie pour adopter le système régional de suivi électronique des cargaisons (RECTS)
Ports Intérieurs	Développement de plateformes logistiques (dont agro-logistique et chaînes du froid) intégrées au port de Bujumbura, à Gatumba (sous réserve de la mise en œuvre du projet ZES) et Gitega		Faciliter les exigences et le temps qu'il faut pour obtenir des licences de mise en place et d'exploitation des terminaux logistiques intérieurs
Développement d'Infrastructures Portuaires	Gestion en PPP du terminal à conteneurs, atelier de réparation navale, terminal de produits pétroliers au port de Bujumbura		Revoir le cadre légal actuel régissant les PPP et, le cas échéant, le mettre à jour.
	Gestion en PPP du port de Ru-monge		
Services de Transport Maritime	Investissement dans des porte-conteneurs spécialisés qui seront exploités le long de la voie navigable Bujumbura-Kigoma et des ferries RoRo et des vraquiers le long de lignes de ferry spécifiques où un tel système est le plus approprié		<p>Obtenir un accord avec la Tanzanie permettant au Burundi d'apporter ses propres wagons et éventuellement des locomotives sur la ligne ferroviaire Dar es Salaam-Kigoma.</p> <p>Formuler et mettre en œuvre une stratégie claire pour améliorer le transport sur le lac (CT).</p> <p>Renforcer l'application des dispositions légales régissant la sécurité de la navigation sur le lac ; poursuivre l'harmonisation et la coopération régionales autour du lac.</p> <p>Accélérer la création d'un centre de formation maritime</p>
			<p>Favoriser une coordination et une coopération plus étroites entre les nombreux acteurs clés le long des corridors de transit afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et de réduire les coûts.</p> <p>Établir un bureau de l'OBR à Kigoma et supprimer l'exigence d'une caution de transit entre Dar es Salaam et Bujumbura.</p> <p>Améliorer la disponibilité des informations sur les mesures de politique du gouvernement, notamment par la création d'une plateforme en ligne pour la diffusion de ces informations.</p>

Note: CT = court terme; MT = moyen terme.

# APERÇU DU SECTEUR MINIER

---

**Le secteur minier est un secteur clé qui attire l'attention des investisseurs étrangers.** Compte tenu des contraintes en matière de capital au Burundi, le secteur minier pourrait tirer profit d'investissements étrangers à grande échelle, à condition que des avantages sociaux et économiques soient également créés au niveau local. Les progrès réalisés pour attirer les IDE ont été mitigés, puisque les opérations de plusieurs sociétés minières internationales au Burundi ont été suspendues en attendant la renégociation des contrats (selon une Ordonnance du Ministère des Mines datée du 13 juillet 2021). L'ordonnance de suspension allègue de multiples violations du code minier, et que les contrats miniers déséquilibrés ont fait que l'État n'a pas reçu une part équitable des bénéfices, avec l'espoir que tout nouvel accord serait sur une base gagnant-gagnant. Certains de ces problèmes découlent des lacunes et du manque d'application cohérente du code minier, qui ne comporte pas de dispositions spécifiques sur l'octroi de licences pour les projets artisanaux ou à petite échelle, semi-industriels et industriels à grande échelle, ni sur la manière de les taxer. En outre, les participations fixées par le code minier découragent les investisseurs étrangers. Actuellement, les sociétés minières peuvent détenir jusqu'à 51% des parts, tandis que 39 % doivent être détenus par d'autres actionnaires et 10% par l'État du Burundi. Le Code minier exige également un engagement de l'investisseur à recruter du personnel ou des sous-traitants de nationalité burundaise comme condition préalable à l'octroi d'une licence minière. Les projets miniers sont à forte intensité capitalistique, et l'attribution de jusqu'à 49% des intérêts économiques d'un projet à des parties qui pourraient ne pas être en mesure de financer leurs contributions au capital entravera le développement du projet. Un équilibre approprié des participations sera nécessaire pour accroître les IDE dans le secteur.

**Il n'existe que huit exploitations minières à grande échelle au Burundi, et un seul projet d'exploitation de terres rares est considéré comme presque opérationnel.** Dans le passé, la plupart des activités minières au Burundi étaient traditionnellement effectuées par des méthodes artisanales ou à petite échelle, employant environ 10 000 mineurs artisanaux et à petite échelle qui se concentrent sur l'or. Ironiquement, la géologie du Burundi ne serait pas considérée comme une opportunité prioritaire pour les producteurs d'or à l'échelle commerciale.

**Par rapport à ses voisins, la RDC et la Tanzanie, le secteur minier du Burundi reste sous-développé.** Alors que l'exploitation minière ne constitue pas une part importante de l'activité économique du Burundi, elle représente une part importante des exportations du pays et une grande source de devises étrangères. En 2019, le secteur minier a dépassé le secteur du thé et du café au Burundi comme première source de revenus étrangers, produisant principalement de l'or, du niobium, de l'étain et du tungstène. En 2019, près de la moitié des exportations totales du pays, soit 275 millions de dollars, étaient constituées d'or (137 millions de dollars). Un plan de développement décennal dévoilé en 2017 espérait développer les opérations minières au Burundi à hauteur de 47 %, ce qui devrait stimuler la croissance économique.

**Le cadre législatif du secteur minier au Burundi est fourni par le Code minier du Burundi (Loi No. 1/21 du 15 octobre 2013).** Le Code minier du Burundi est essentiel pour permettre aux entreprises étrangères de s'implanter, et les récentes découvertes de terres rares dans le Projet Gakara ont attiré l'attention des investisseurs internationaux. Les éléments de terres

rare ont diverses applications dans l'électronique et les composants électriques, et sont donc importants pour un avenir à faible teneur en carbone.

**Le Burundi pourrait être considéré comme ayant un potentiel géologique important étant situé le long du Rift Albertin, qui forme la partie la plus à l'ouest du Système de Rift Est-Africain.** La géologie du Burundi se compose principalement de roches appartenant à la province mésoprotérozoïque de Kibaran. Des sédiments tertiaires et quaternaires remplissent certaines parties du rift occidental à la pointe nord du lac Tanganyika. Le système de rift est-africain est une zone de rift continental active et caractérisée par des kamafugites et des carbonatites potassiques et riches en calcium (Evans 2017).

**Malgré des résultats prometteurs, le Gouvernement a récemment suspendu l'exportation du concentré d'éléments de terres rares de Gakara, qui est dans une phase d'essai d'exploitation minière.** Le Gouvernement et la société minière avaient des attentes divergentes en matière de partage des bénéfices. Les opérations de plusieurs sociétés minières internationales au Burundi ont été suspendues en attendant la renégociation des contrats, conformément à une ordonnance du Ministère en charge des Mines daté du 13 juillet 2021. L'ordonnance de suspension alléguait de multiples violations du code minier, et que les contrats miniers déséquilibrés faisaient que l'État ne recevait pas une part équitable des bénéfices, en espérant que tout nouvel accord serait fondé sur une base gagnant-gagnant.

**Le Code minier du Burundi de 2013 ne contient pas de dispositions spécifiques sur l'octroi de licences pour les projets semi-industriels et industriels et sur la manière de les taxer.**

Le code ne fait pas de distinction claire entre les mines artisanales et à petite échelle et les opérations minières à grande échelle, et ne précise pas non plus la manière de gérer ces opérations ni les critères qui s'appliqueraient. Si le secteur minier burundais est encore principalement constitué de sites artisanaux et à petite échelle, la nécessité de combler les lacunes du code devient plus pressante en raison de l'intérêt croissant des investisseurs étrangers pour les gisements de terres rares et de nickel du pays. Les investisseurs internationaux voudront la certitude des accords avec le Gouvernement ; donc, si le Gouvernement du Burundi veut améliorer les bénéfices tirés de l'exploitation minière, le Code minier de 2013 devra peut-être être mis à jour, puis appliqué de manière cohérente.

**Les participations spécifiées dans le Code minier de 2013 pourraient également nécessiter une mise à jour.** Actuellement, les sociétés minières peuvent détenir jusqu'à 51 % des parts, tandis que 39 % doivent être détenues par d'autres actionnaires et 10 % par l'État du Burundi. Les projets miniers sont à forte intensité capitaliste et le fait d'attribuer jusqu'à 49 % des intérêts économiques d'un projet à des parties qui pourraient ne pas être en mesure de financer leurs contributions au capital entravera le développement du projet. Toute mise à jour du Code minier devra refléter un équilibre approprié des participations.

**Les infrastructures électriques et de transport constituent des conditions essentielles pour l'exploitation minière à grande échelle.** Le Burundi est enclavé et le développement de projets de matières premières en vrac, comme le nickel et le cuivre, bénéficierait d'accords de transport efficaces, comme le rail et, dans une certaine mesure, le camionnage. Le Burundi entretient des relations solides avec ses voisins, ce qui est de bon augure pour les accords de transport pour l'exportation de produits de base en vrac.

**Le Burundi n'est pas un membre exécutant de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE).** L'ITIE est une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources pétrolières, gazières et minières qui exige la divulgation d'informations tout au long de la chaîne de valeur de l'industrie extractive, du

point d'extraction à la manière dont les revenus transitent par le Gouvernement et comment ils profitent au public. Ce faisant, l'ITIE cherche à renforcer la gouvernance publique et d'entreprise, à promouvoir la compréhension de la gestion des ressources naturelles et à fournir des données pour éclairer les réformes visant à une plus grande transparence et responsabilité dans le secteur extractif. Si le Burundi souhaite attirer des IDE, le pays devrait envisager de mettre en œuvre l'ITIE. Enfin, si le Burundi doit développer le secteur minier, il peut être dans l'intérêt du pays de mettre à jour les lois et réglementations environnementales connexes qui s'appliquent au secteur minier, en faisant une nouvelle fois la distinction entre l'exploitation minière artisanale et à petite échelle et les opérations commerciales à grande échelle.

### Recommandations

À l'avenir, le Gouvernement devra se concentrer sur des domaines clés pour assurer la croissance continue de son secteur minier. Il s'agit notamment de :

- Mise à jour du Code minier : Pour refléter un partage convenu des bénéfices de l'exploitation minière entre les secteurs public et privé, tout en veillant à ce que les principales parties prenantes participent aux bénéfices.
- Application cohérente du Code minier : Pour assurer des niveaux de transparence plus élevés pour le secteur privé, ainsi que pour limiter l'incertitude créée par la participation du Gouvernement aux projets miniers.
- Disponibilité des données géologiques et géophysiques régionales : Pour garantir des dépenses d'exploration continues par le secteur privé, permettant un accès facile aux concessions d'exploration.
- Développement des infrastructures : Pour améliorer de manière considérable l'accès aux infrastructures de transport, d'eau et d'électricité pour l'exploitation minière à grande échelle. Dans ce cas, les projets miniers peuvent ancrer le développement de ces infrastructures, avec des avantages pour l'ensemble des parties prenantes.
- Mineurs artisanaux et à petite échelle : Élaborer un plan stratégique garantissant que les activités d'exploration artisanale et commerciale sont gérées de manière adéquate et examiner la meilleure façon de minimiser l'impact socio-économique sur la main d'œuvre artisanale.
- Devenir un membre exécutant de l'ITIE afin de promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources pétrolières, gazières et minières.
- Procéder à un examen du secteur minier et à une mise à jour du Code minier, et veiller à la cohérence de son application.
- Réviser et mettre à jour le Code minier du Burundi de 2013 afin d'inclure des dispositions spécifiques sur l'octroi de licences pour les projets semi-industriels et industriels, sur la manière de les taxer et d'identifier un équilibre approprié sur les participations.

## Annexe D

# LISTE DES ENTREPRISES PUBLIQUES AU BURUNDI

Nom	Sigle	% de Participation de l'État
<b>Entreprises publiques</b>		
Air Burundi	AIR BURUNDI	100
Compagnie de Gérance du Coton	COGERCO	100
Encadrement des constructions sociales et aménagement des terrains	ECOSAT	100
Fonds de Soutien à l'Investissement Privé	FOSIP	100
Office National des Télécommunications	ONATEL	100
Office National de la Tourbe	ONATOUR	100
Office du Thé du Burundi	OTB	100
Office des Transports en Commun	OTRACO	100
Régie de Production et de Distribution d'Eau et d'Électricité	REGIDESO	100
Régie des Productions Pédagogiques	RPP	100
Société Régionale de Développement de l'Imbo	SRDI	100
Fonds National d'Investissement Communal	FONIC	100
<b>Entreprises mixtes &gt; 50% public</b>		
NOVOTEL (water front hotel)	NOVOTEL	95.6
Société de Gestion des Stations de Lavage de Kirimiro	SOG. KIRIMIRO	91.6
Société de Déparchage et de Conditionnement du Café	SODECO	92.7
Hôtel Source du Nil		81
Société Sucrière du Moso	SOSUMO	78.4
Office du Café du Burundi	OCIBU	75.5
Société d'Assurances du Burundi	SOCABU	67.7
Société d'Entreposage des Produits Pétroliers	SEP	62.6
Fonds de Promotion de l'Habitat Urbain	FPHU	61.6
Banque Burundaise pour le Commerce et de l'Industrie	BBCI	55.4
Banque Commerciale du Burundi	BANCOBU	54
Banque Nationale de Développement Économique	BNDE	52.6
Société Immobilière Publique	SIP	50.3
<b>Entreprises mixtes &lt; 50%</b>		
Exploitation du Port de Bujumbura	EPB	46.9
Burundi Mining Company	BUMINCO	46
Banque de Crédit de Bujumbura	BCB	45
Brasseries et Limonaderies du Burundi	BRARUDI	40.7
Société de Gestion des Stations de Lavage de Ngozi	SOG. NGOZI	39.3
Société de Gestion du Marché Central	SOGEAMC	39
Société de Gestion des Stations de Lavage de Kayanza	SOG. KAYANZA	25.3
Société d'économie mixte pour l'exploitation du Quinina	SOKINABU	17.4

Source : Rapport du Département des entreprises publiques, 2018 (sur la base de données de 2011).

## PRODUIT INTÉRIEUR BRUT SECTORIEL ET MULTIPLICATEURS D'EMPLOI AU BURUNDI

---

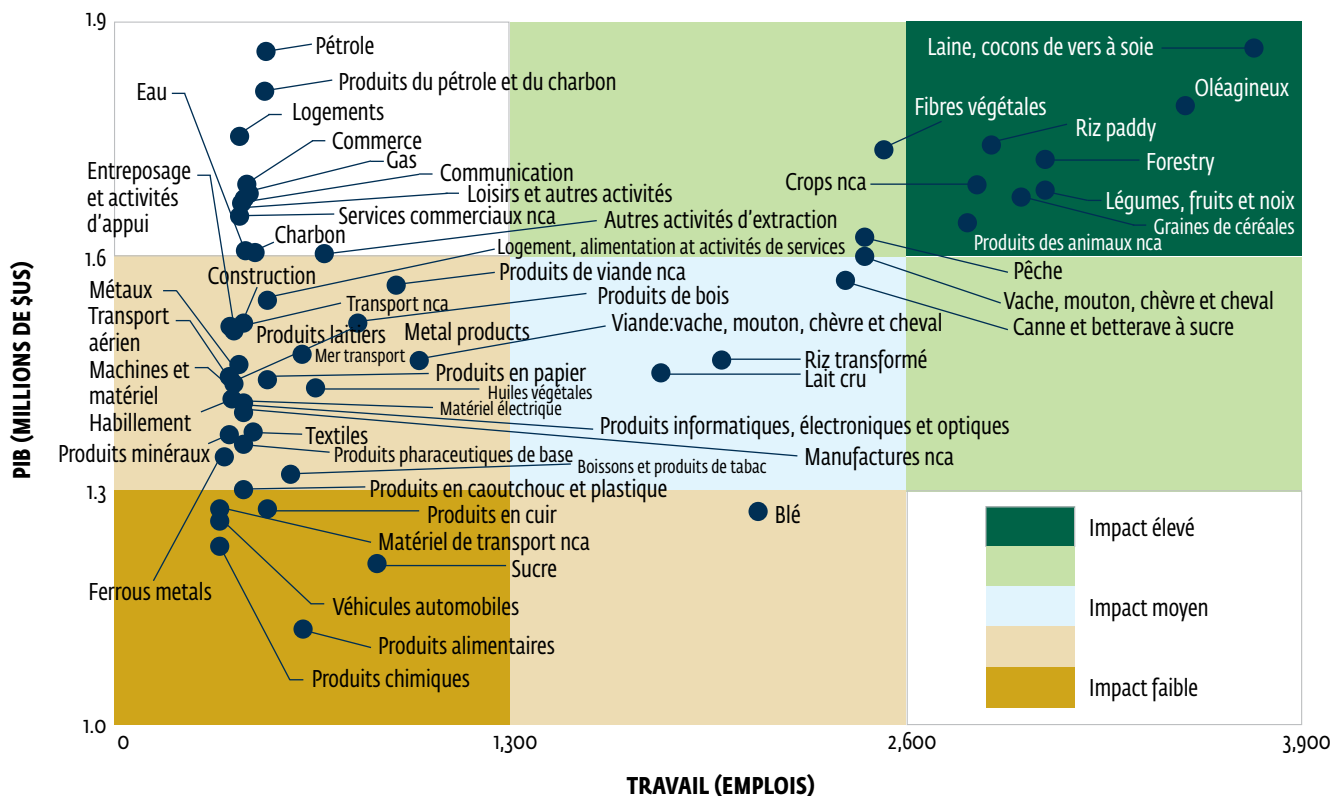
L'investissement privé au Burundi génère des impacts différents sur l'économie selon le secteur d'investissement tel que calculé par l'approche<sup>53</sup> du multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS), qui suppose que les augmentations des revenus ou de la production sont induites par des chocs positifs liés aux investissements ou à des améliorations du modèle commercial à travers différents secteurs de l'industrie. Le Graphique E.1 montre les effets multiplicateurs sectoriels au Burundi sur le produit intérieur brut (PIB) et l'emploi en réponse à une augmentation de 1 million de dollars des revenus du secteur. Ces chocs génèrent des effets directs, indirects et induits dans l'ensemble de l'économie qui s'ajoutent à un impact cumulatif. Les effets directs concernent les secteurs directement impactés par ces chocs et montrent l'augmentation de la production ou des revenus dans ce secteur. Les effets indirects découlent des liens de production en amont dans l'économie, et les effets induits sont causés par des liens de consommation qui augmentent les dépenses en biens et services suite à une augmentation des revenus de l'emploi et du capital (par l'augmentation de l'emploi et du capital). L'approche du multiplicateur MCS est basée sur des hypothèses fortes, y compris des ressources illimitées et des réponses de l'offre dans l'économie, des prix fixes, l'absence d'effet de substitution et une structure statique ou inchangée de l'économie en ce qui concerne la technologie. Les résultats rapportés sont arrondis et doivent être interprétés comme une approximation qui fournit des ordres de grandeur des impacts économiques attendus.

Les secteurs agricoles figurent parmi les industries ayant des multiplicateurs du PIB les plus élevés, grâce à d'importants effets directs et induits, malgré de faibles liens en amont avec d'autres secteurs. Le Graphique E.1 montre que les secteurs agricoles, tels que les graines oléagineuses, le riz paddy, les cultures n.c.a. (non classées ailleurs), et les légumes, fruits et noix ont des multiplicateurs du PIB relativement élevés, supérieurs à 1,6. Ces industries n'ont pas de liens de production forts en amont dans l'économie mais génèrent des effets multiplicateurs importants. La décomposition des multiplicateurs en effets directs, indirects et induits permet d'expliquer ces tendances. Tout d'abord, les effets directs dans ces secteurs agricoles sont beaucoup plus importants que dans les autres secteurs en raison d'un rapport élevé entre la valeur ajoutée et la production (en moyenne plus de 58%), dû au faible coût des biens intermédiaires par rapport aux revenus. En outre, les secteurs agricoles ont des effets induits importants, principalement dus à une augmentation des revenus du travail, étant donné leur structure de production à forte intensité de main-d'œuvre : la part moyenne du travail dans la valeur ajoutée représente 79%. L'augmentation du revenu du travail des travailleurs agricoles, dont la plupart sont des agriculteurs de subsistance, est principalement consacrée à la consommation alimentaire ou aux produits agricoles qui ont des multiplicateurs élevés. La plupart des Burundais travaillent dans l'agriculture, qui est généralement caractérisée par une agriculture à petite échelle et à faible technologie, l'élevage et la pêche artisanale pour la consommation de subsistance. Il est important de souligner que l'investissement dans l'agriculture et la résolution des problèmes de sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables de la population sont essentiels. Ce n'est toutefois pas suffisant pour assurer une croissance durable qui nécessite des investissements dans les secteurs productifs et la création d'emplois de qualité.

Parmi les autres secteurs présentant des multiplicateurs du PIB élevés figurent les services non marchands, dont les effets directs et induits sont importants. Les grands effets directs et induits dans les secteurs des services tels que le commerce et les loisirs et autres activités expliquent des multiplicateurs du PIB élevés, comme dans le cas de l'agriculture. Ces secteurs ont des ratios de PIB/production élevés (en moyenne 50 %) en raison du faible coût des biens intermédiaires par rapport aux revenus qui gonfle l'impact direct des investissements. Les effets directs combinés à des effets induits relativement importants augmentent les multiplicateurs du PIB dans ces secteurs.

Les secteurs manufacturiers à forte productivité ont généralement de solides liens de production en amont avec d'autres secteurs, mais ce n'est pas le cas au Burundi, où les multiplicateurs du PIB sont moyens ou faibles. Le Burundi affiche des multiplicateurs du PIB moyens ou faibles dans la plupart des secteurs manufacturiers alimentaires et non alimentaires tels que les équipements électriques ; véhicules automobiles et pièces détachées, et produits alimentaires n.c.a., le secteur manufacturier ne représentant que 16% du PIB. Ces secteurs ont une part relativement importante de biens intermédiaires dans la production avec un ratio valeur ajoutée/production représentant en moyenne 34%, ce qui réduit les effets directs par rapport à l'agriculture et aux services. En même temps, les effets indirects sont relativement faibles en raison des biens intermédiaires importés qui affaiblissent les liens de production : la part moyenne des biens intermédiaires importés

**GRAPHIQUE E.1. IMPACT PAR 1 MILLION DE DOLLARS DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES**

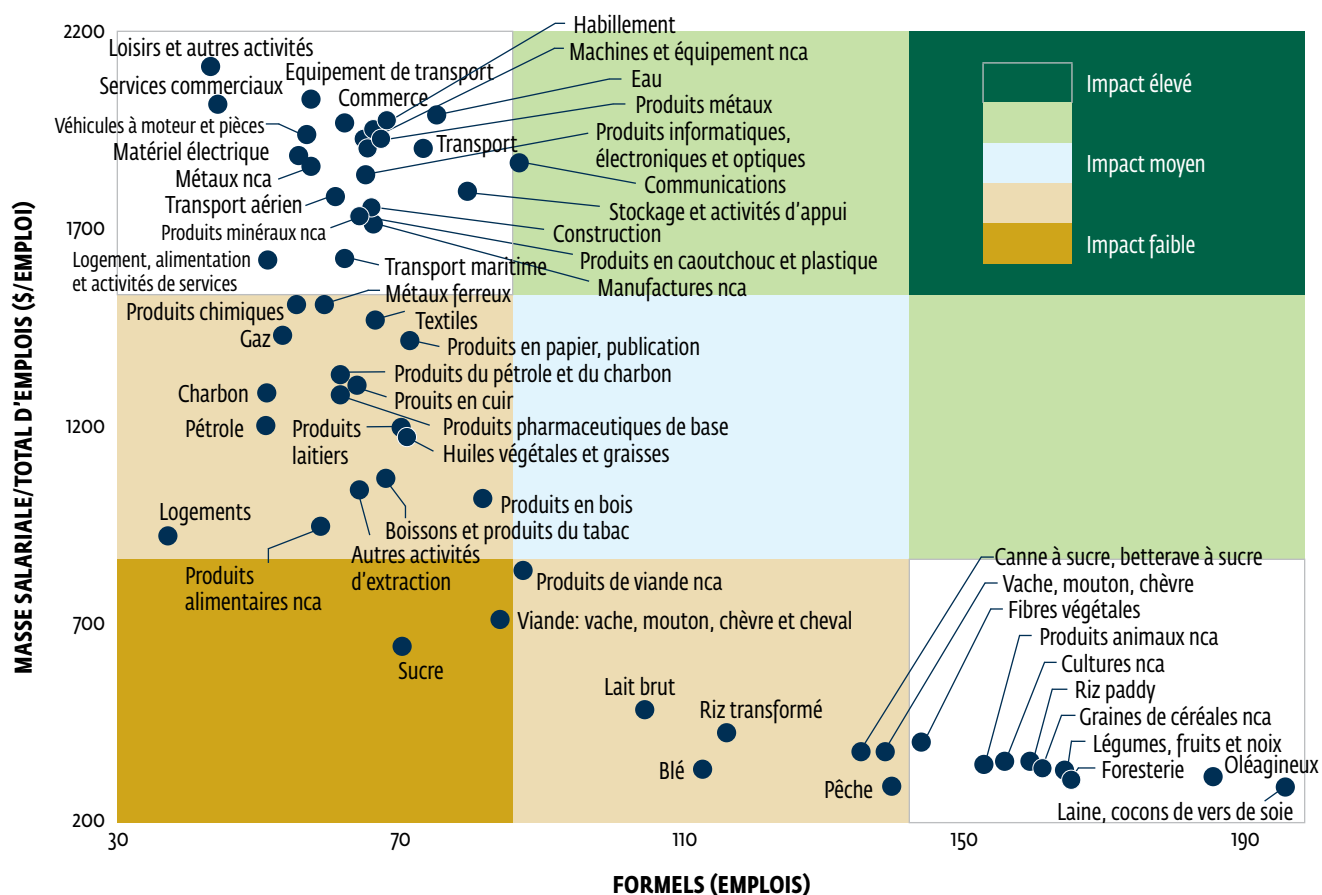


Source : SFI.

dans la production manufacturière totale atteint près de 20 %. Il est important de noter que les secteurs ayant de forts liens de production en amont et de faibles parts d'importation dans la chaîne d'approvisionnement ont des multiplicateurs sectoriels élevés. Cependant, il est essentiel d'avoir une économie ouverte car elle favorise la concurrence et améliore la compétitivité des entreprises nationales en raison de l'accès aux technologies et au savoir-faire de pointe, entre autres avantages.

La plupart des secteurs agricoles présentent des multiplicateurs d'emploi plus élevés par rapport aux services et à la fabrication au Burundi. Les multiplicateurs d'emploi pour les secteurs agricoles sont de grande ampleur en raison des élasticités emploi-PIB plus élevées dans le secteur agricole par rapport aux autres secteurs. Ces multiplicateurs d'emploi sont calculés à l'aide d'une approche qui combine les multiplicateurs du PIB et les élasticités de l'emploi pour trois grands secteurs : l'agriculture, la fabrication et les services. Premièrement, l'investissement dans n'importe quel secteur génère une croissance du PIB dans tous les secteurs en raison des liens de production en amont. La croissance du PIB dans chaque secteur est multipliée par son élasticité de l'emploi respective dérivée d'une décomposition de la croissance du PIB en variations de l'emploi et de la productivité du travail.

**GRAPHIQUE E.2. IMPACT PAR 1 MILLION DE DOLLARS DE REVENUS SUPPLÉMENTAIRES**



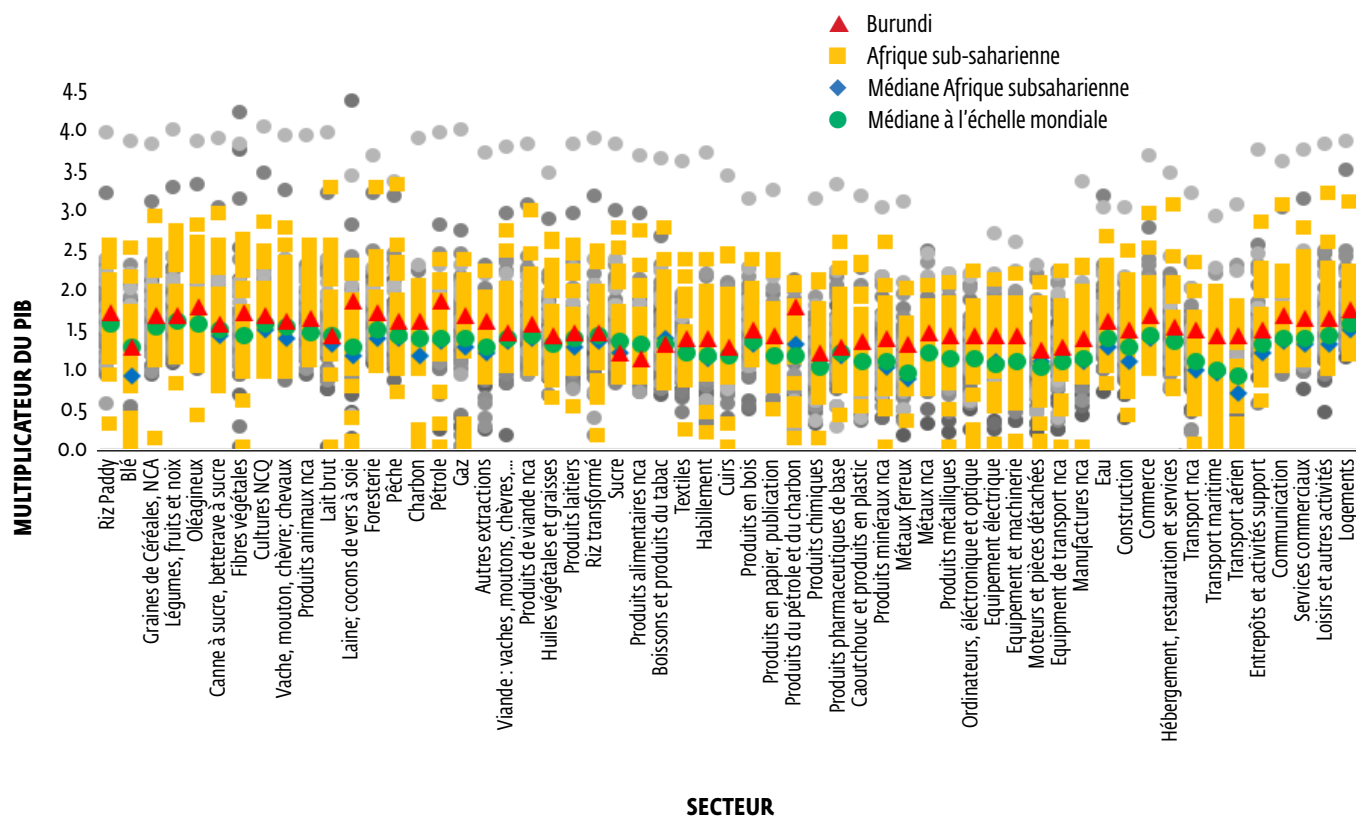
Source : SFI.



Le Burundi compte un nombre important de travailleurs informels qui perçoivent de faibles salaires et n'ont pas d'avantages liés à l'emploi. La décomposition des multiplicateurs d'emploi en emplois formels et informels permet de distinguer les emplois de bonne qualité essentiels pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être de la population. Le Graphique E.2 illustre les rémunérations de la main-d'œuvre par travailleur et les multiplicateurs d'emploi pour les emplois formels ou de bonne qualité dans tous les secteurs, l'emploi formel étant défini ici comme les travailleurs indépendants et les travailleurs non rémunérés.<sup>54</sup> La ventilation des emplois en catégories formelles et informelles est importante pour mesurer l'impact sur le développement et comprendre les implications de l'investissement sur le bien-être. Les emplois formels contribuent à réduire la pauvreté et à améliorer le bien-être des groupes vulnérables de la population car ils paient au moins le salaire minimum et offrent diverses prestations d'emploi. Les multiplicateurs d'emploi diminuent en valeur lorsqu'ils sont mesurés en termes de création d'emplois formels étant donné la taille substantielle du secteur informel au Burundi (voir les grandeurs de l'axe horizontal). L'emploi informel représente plus de 90% de la main-d'œuvre du pays (Banque mondiale, 2018). Enfin, les rémunérations d'emploi par travailleur varient selon les secteurs.

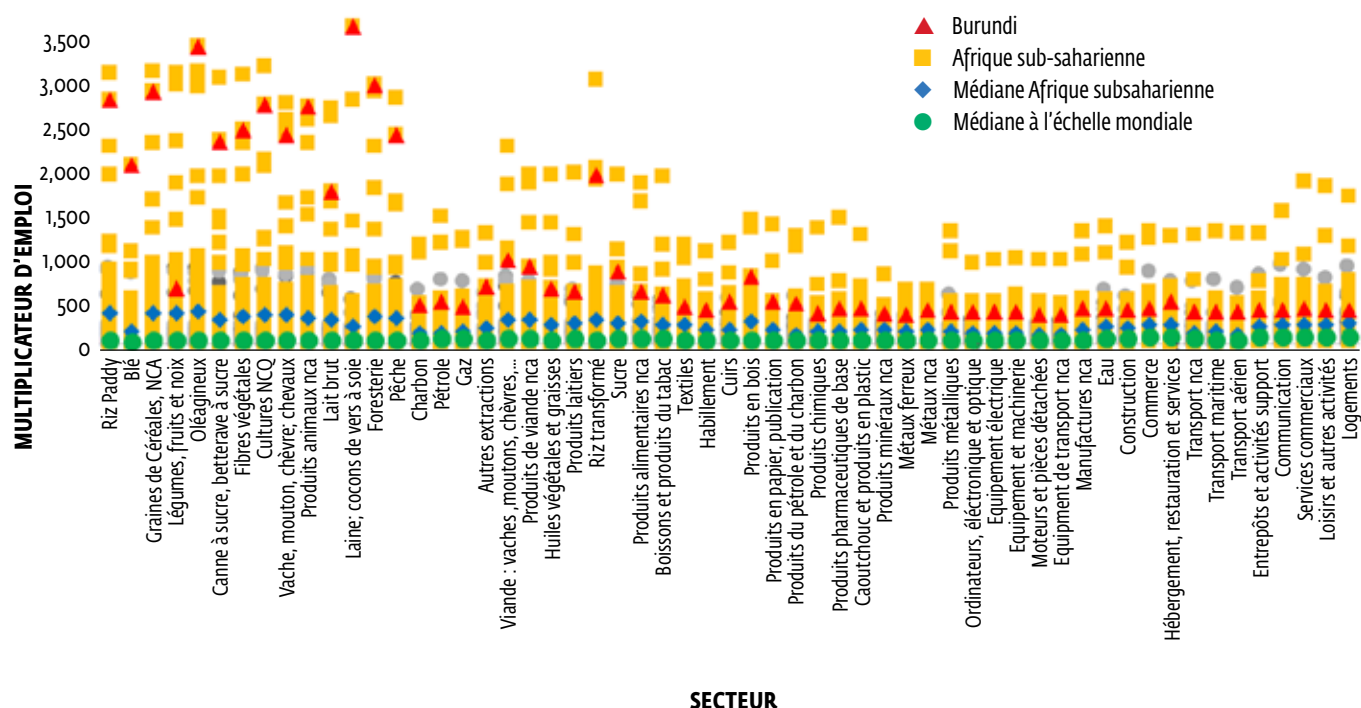
Les investissements au Burundi génèrent des impacts économiques légèrement plus élevés dans la plupart des secteurs, mesurés en termes de PIB et comparés à la médiane des pays clients de la SFI dans la région de l'Afrique subsaharienne et dans le monde. Des faits

**GRAPHIQUE E.3. MULTIPLICATEURS DU PIB TOTAL DANS DIFFÉRENTS PAYS ET SECTEURS**



Source : SFI.

**GRAPHIQUE E.4. MULTIPLICATEURS D'EMPLOI SELON LES PAYS ET LES SECTEURS**



Source : SFI.

stylisés intéressants apparaissent lorsque l'on compare les multiplicateurs du PIB du Burundi à ceux d'autres pays, y compris ceux d'Afrique subsaharienne. Le Graphique E.3 montre que le Burundi a des multiplicateurs du PIB qui sont marginalement plus élevés par rapport aux médianes de l'ensemble des pays clients de la SFI et de la région de l'Afrique sub-saharienne dans la plupart des secteurs. La décomposition des multiplicateurs en effets directs, indirects et induits permet d'expliquer ces tendances. Le Burundi a des effets induits plus importants par rapport aux médianes mondiale et régionale, ce qui conduit à des multiplicateurs sectoriels plus élevés. En revanche, les effets directs présentent des schémas mixtes et les effets indirects sont d'une ampleur similaire dans tous les secteurs par rapport aux médianes de l'Afrique sub-saharienne et du monde.

**Les multiplicateurs élevés du PIB et la création d'emplois historique au Burundi se traduisent par des multiplicateurs d'emplois supérieurs aux médianes régionale et mondiale dans tous les secteurs.** Des élasticités emploi-PIB positives dans tous les secteurs, y compris l'agriculture, combinées à des multiplicateurs élevés du PIB, se traduisent par une plus grande création d'emplois au Burundi par rapport aux médianes régionale et mondiale parmi les pays clients de la SFI (Graphique E.4). Les élasticités emploi-PIB dans l'agriculture sont positives au Burundi et dans de nombreux pays à revenu faible et intermédiaire de la tranche inférieure de la région d'Afrique subsaharienne, contrairement aux autres pays, car l'agriculture représente une part importante du PIB et absorbe l'excédent de main-d'œuvre dans l'économie.

## APERÇU DU MARCHÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

---

Selon l'Indice de Connectivité Mobile de 2020 de la GSMA, le Burundi se classe actuellement parmi les pays les moins développés sur le plan numérique en Afrique et dans le monde, après la République Démocratique du Congo. En 2020, le pays a enregistré un taux de pénétration d'internet stable de 10 %, tandis que le taux de pénétration de la téléphonie mobile était estimé à 39 % (69 % de la population adulte). Le mobile est le moyen le plus utilisé pour accéder à l'internet (1,1 million d'abonnés uniques actifs à l'internet, soit 25 % de la base totale d'utilisateurs mobiles). L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) a rapporté une baisse du nombre de lignes internet fixes actives de 4 000 sur la même période. Malgré un petit territoire propice aux investissements en télécommunications et une forte densité démographique, la couverture en haut débit mobile (3G+) reste à un niveau faible de 40 % contre une moyenne de 70 % pour la sous-région. En plus de la faible couverture en haut débit mobile, la demande est affectée par les faibles niveaux d'accessibilité à l'internet mobile, le coût d'un Gigaoctet étant estimé à 10% du revenu national brut par habitant et par mois, bien au-delà du seuil recommandé de 2%.

Le marché de la téléphonie mobile comprend quatre opérateurs de réseaux mobiles actifs.<sup>55</sup> Econet Wireless contrôlait 48 % du marché local à la fin de mars 2020, tandis que Lumitel, qui est entré sur le marché en 2015, est en passe d'atteindre son objectif de devenir le plus grand opérateur de télécommunications du Burundi avec 44 % de parts du marché. Il est actuellement à la traîne derrière le leader du marché, Econet Wireless, mais l'écart se réduit. Lumitel a déployé plus de 1 000 stations de base émettrices-réceptrices pour couvrir 95 % de la population en octobre 2020.

L'accès haut débit fixe de détail au Burundi est sous-développé. Actuellement, il n'y a que 4 000 abonnés à l'Internet fixe. Le faible taux de pénétration (des ménages) de 0,2 % est largement lié au fait que les tarifs d'accès sont inabordables (plus de 50 \$ par Mégaocet par seconde). En ce qui concerne les services de gros, l'ancien opérateur monopolistique, l'Office National des Télécommunications (ONATEL), et l'opérateur mobile national devenu fournisseur de services fixes complets Viettel Burundi (sous la marque Lumitel) sont les principaux fournisseurs commerciaux de services de gros. Les deux opérateurs fournissent des capacités internationales et nationales. En 2011, plusieurs opérateurs de télécommunications burundais ont uni leurs forces pour construire un réseau fédérateur national en fibre optique, le Burundi Backbone System. En octobre 2020, le réseau fédérateur avait été étendu à plus de 1 700 kilomètres, couvrant le réseau routier national et reliant tous les principaux chefs-lieux de province. Il comporte 35 PoP, sept liaisons hertziennes et un centre d'exploitation du réseau à Bujumbura. La société BBS (Burundi Backbone System) opère en tant que grossiste, initialement détenue et gérée conjointement par le Gouvernement et les opérateurs du secteur privé en tant que société à finalité spécifique PPP. Le 16 janvier 2017, le Gouvernement a annoncé la résiliation du contrat régissant l'arrangement PPP, mettant effectivement fin aux arrangements PPP définis dans le cadre du RCIP (Regional Communications Infrastructure Program). La société BBS fait désormais partie de ladite Initiative d'Infrastructure de Communication à Large Bande du pays, dont la gestion est confiée au Secrétariat Exécutif des Technologies de l'Information et de la Communication. En juin 2019, la société BBS a lancé son réseau

4G LTE fixe sans fil à Bujumbura, proposé comme une option efficace pour les clients situés en dehors de son empreinte de fibre optique. La phase de mise en œuvre a vu des stations de base LTE eNode B installées dans le centre-ville, d'autres zones devant suivre, avant le déploiement du LTE dans les 17 provinces.

**En octobre 2020, le prix d'acquisition moyen de la capacité Internet à la frontière burundaise est de 30 % par Mégabits par seconde et le prix d'achat moyen d'un Mégabit par seconde pour les fournisseurs de service internet (FSI) au Burundi est de 85%. La capacité était vendue à l'utilisateur final à un prix unitaire moyen estimé à 151 \$. Il s'agit d'une baisse significative par rapport au prix initial de 1,250 \$/Mbps observé avant la mise en œuvre de la société BBS, mais qui reste supérieur aux niveaux d'accessibilité requis.**

**En termes de réglementation, le pays devrait mettre en place un cadre réglementaire global aligné sur les objectifs de la politique numérique.** Le secteur est régi par un ensemble de décrets qui entravent le développement de l'économie numérique. Le régulateur ARCT serait en train de rédiger un nouveau cadre réglementaire des télécommunications, dont les détails n'ont pas encore été publiés. Depuis 2018, le Gouvernement prévoit de nouvelles lois et une stratégie numérique pour augmenter les investissements entrants dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) et la pénétration du haut débit dans le cadre d'un programme Burundi Broadband 2025. En 2020, cependant, le projet de loi régissant les communications électroniques n'avait toujours pas été promulgué. En ce qui concerne le service universel, le régulateur a adopté le Décret No. 100/186 établissant le fonds de couverture universel du pays, qui couvre la fourniture de points d'accès publics aux services de communications électroniques sur l'ensemble du territoire, le raccordement de toute personne aux réseaux publics et l'accès aux services de communications électroniques de base. Les opérateurs de réseaux mobiles sont tenus depuis de verser au fonds 1% de leur chiffre d'affaires annuel hors taxes. Jusqu'à présent, le fonds n'a pas fait preuve de transparence quant à l'utilisation des quelque 8 millions de dollars collectés au cours des dernières années.

**Malgré d'importants inconvénients, le Burundi reste l'un des marchés africains des télécommunications les plus attrayants pour les investisseurs, où la forte densité démographique et la faible pénétration offrent un potentiel considérable.** Néanmoins, la réticence des investisseurs est encore évidente compte tenu de la faible performance économique du pays et du fait qu'en dehors des principales zones urbaines, les infrastructures de téléphonie fixe restent insuffisantes. La numérisation du pays et la mise en place de services à valeur ajoutée tels que l'argent mobile nécessiteront de résoudre les problèmes structurels de réglementation et de marché qui empêchent une grande partie de la population d'avoir un accès complet à l'internet.

### **Recommandations pour Améliorer les Télécommunications**

- Mettre en œuvre une libéralisation complète du secteur de gros pour augmenter le déploiement de la fibre optique.
- Permettre un accès complet aux passerelles internationales.
- Ouvrir le marché des infrastructures aux TowerCos afin d'accroître le partage des infrastructures et d'accélérer le déploiement de la couverture à haut débit mobile.
- Développer un cadre réglementaire numérique global.
- Améliorer l'efficacité du fonds de couverture universel.

## Annexe G

# ENTREPRISES DE TRANSFORMATION AGRO-INDUSTRIELLE AU BURUNDI

Nom de Société	Propriété	Secteur	Position dans la chaîne de valeur
<b>Agro-industries</b>			
AKEZAMUTIMA	Privée	Jus de fruit	
BTC	Privée	Cigarette	
Brarudi	Privée/Heineken	Brasserie	Transformation et commercialisation
Burundi Brewery S. A.	Privée	Brasserie/eau minérale	
BUMAC	Privée	Transformation agro-alimentaire (riz)	
Bakhresa Grain Milling	Privée	Minoterie	Mouture
Cerealis Sprl	Privée	Transformation de céréales	Transformation
Kinju	Privée	Eau minérale	
House of Africa tea LTD	Privée	Thé	
Liquids	Privée	Eau minérale - jus	
Mugongo Water Industries	Privée	Boissons non alcoolisées/ eau minérale	
Tanga Burundi	Privée	Eau minérale	
COGERCO	Entreprise Publique	Coton	Production
Farisana	Privée	Farine de blé	
MINOLACS	Privée	Farine de blé	
SODECO	Entreprise publique	Café	Production, transformation et commercialisation
Laiterie Ntazimba	Privée	Lait	
Modern Dairy, Natura	Privée	Lait	Production, transformation et commercialisation
SOSUMO	Entreprise publique	Sucre	Production, transformation et commercialisation
Prothem	Privée	Thé	
Boucherie Moderne	Privée	Viande et dérivés	Transformation et commercialisation
FRUITO	Privée	Fruits	Transformation et commercialisation
Office du Thé du Burundi	Entreprise publique	Thé	Production, transformation et commercialisation
<b>Industries chimiques et textiles</b>			
Savonor	Entreprise publique	Savon, huile de palme	Production, transformation et commercialisation
Akshar Krupa SA	Privée	Transformation et recyclage de produits plastiques	
Bujumbura Polythene	Privée	Badges plastiques	
Rudi Paints	Privée	Peintures, savons, lotions	

Nom de Société	Propriété	Secteur	Position dans la chaîne de valeur
<b>Industries chimiques et textiles, suite</b>			
Afritan	Privée	Cuir et produits en cuir	
Afritextile	Privée	Textile	Production, transformation et commercialisation
Afobuco	Privée	Engrais	
Burundi global commodities export	Privée	Engrais	
FOMI	Privée	Engrais	Production, transformation et commercialisation
EXIM	Privée	Matelas	
International enterprises business company	Privée	Papiers de toilette	
Quaimi Freres	Privée	Papiers de toilette	
Confort Foam Ltd	Privée	Matelas	
UPC	Privée	Serviettes	
<b>Bois et produits du bois</b>			
GTS	Privée	Meubles	
Wood Perfect	Privée	Poteaux de bois	
Alpha CD Technologie	Privée	Meubles	

Sources : Gouvernement du Burundi ; TradeMark ; et Agence Burundaise de Promotion des Investissements.

# CONTRAINTE, RÉFORMES GOUVERNEMENTALES ET OPPORTUNITÉS DANS LES CHAÎNES DE VALEUR DE L'AGRO-INDUSTRIE

---

## CONTRAINTE DANS L'ÉCOSYSTÈME AGRO-INDUSTRIEL

### R&D et Fournitures d'Intrants

Des années d'instabilité politique ont gravement affecté la R&D agricole. La plupart des infrastructures de recherche ont été délabrées ou détruites, le financement des donateurs retiré et les capacités humaines amenuisées. Ces dernières années ont connu une lente reprise, mais la capacité globale reste faible. La part des dépenses liées à la R&D agricole ne représente que 0,1% du PIB agricole en 2020, les principales dépenses d'investissement étant financées par des ressources extérieures. La R&D du Burundi se concentre sur la production de cultures en développant de nouvelles variétés de semences qui pourraient résister au changement climatique. La R&D est dominée par des instituts de recherche publics. À l'instar d'autres pays en développement, l'investissement du secteur privé dans la R&D est marginal, avec seulement deux entreprises privées qui opèrent dans ce domaine : AgroBioTech et Phytolabu, des laboratoires de culture in-vitro développant des plants à des fins commerciales (Bamber et al 2014).

Des semences, des engrais et des pratiques de gestion de haute qualité sont essentiels à l'intensification des cultures, qui est la seule option viable pour augmenter la production. Cependant, le manque de revenus disponibles pour investir, les intrants inaccessibles et coûteux les connaissances agronomiques insuffisantes affectent la capacité des agriculteurs à utiliser les intrants et techniques appropriés. L'utilisation d'engrais inorganiques reste bien en deçà de la déclaration<sup>56</sup> d'Abuja de 2006, malgré la politique du Gouvernement, qui encourage le mélange d'engrais inorganiques et organiques. Une usine de production d'engrais a été créée en février 2019 (Fertilisants Organico-Minéraux Industriels, ou FOMI),<sup>57</sup> mais l'utilisation de semences améliorées reste négligeable en raison de l'accès limité aux semences et de l'option préférée des agriculteurs de s'appuyer sur les semences de ferme. Les sept sociétés semencières commerciales enregistrées commercialisent largement plutôt des semences importées du Kenya et des Pays-Bas. Certains partenaires au développement tentent de combler le déficit de la demande de semences en investissant dans des programmes communautaires de multiplication des semences dans certaines chaînes de valeur agricoles.

Les intrants et les services d'appui offrent d'importantes opportunités commerciales. Les investissements privés sont essentiels pour créer des conditions permettant de mieux gérer les pertes post-récolte tout au long des chaînes de valeur. Le secteur privé peut être un acteur clé dans le développement d'usines de traitement et de transformation spécialisées dans les engrais, les engrais organiques, les médicaments et services vétérinaires et phytosanitaires, et les aliments pour animaux.

## Production

La production est limitée par la faible productivité agricole, la baisse des récoltes et les importantes pertes post récolte. Les facteurs à l'origine de cette faible performance sont notamment les effets du changement climatique, la résurgence des maladies et des ravageurs, la dégradation des sols, le faible accès à des intrants efficaces, la faible capacité technique, financière et organisationnelle sur l'ensemble des chaînes de valeur, l'insuffisance des infrastructures et des techniques de stockage, de conservation et de transformation, l'accès limité aux marchés rentables et une insuffisante implication du secteur privé (République du Burundi, 2018). Pour augmenter le volume, la qualité et la diversification de la production, le Burundi devra consolider les marchés agricoles, inverser les tendances de la productivité en baisse et faire face aux risques liés au changement climatique.

- *Taille réduite du marché.* Le secteur agricole burundais est caractérisé par un grand nombre de petites exploitations (environ 1 200 000 exploitations de moins de 0,45 hectares) qui ne parviennent pas à sortir du cycle de l'agriculture de subsistance. L'accès aux marchés est limité en raison de la segmentation du marché, du manque de coordination des fournisseurs, des contraintes d'infrastructure et de l'absence de liens en amont et en aval, tels que les réseaux de distribution des intrants, la collecte de la production, la transformation et la commercialisation.
- *Une productivité faible et en baisse.* Voici les raisons de la faible productivité : accessibilité et utilisation sous-optimale des intrants améliorés achetés (semences, engrais et pesticides) ; faible fertilité des sols et dégradation des terres ; infrastructures insuffisantes et gestion de l'eau, y compris, lorsqu'elles sont disponibles, des techniques d'irrigation inadéquates ; disponibilité et utilisation limitées des services de mécanisation, en particulier aux périodes critiques de la demande de main-d'œuvre pour optimiser la productivité des terres et du travail ; manque d'accès au crédit agricole ; et les événements climatiques, comme El Niño et La Niña. Une technologie insuffisante pour la valorisation à la ferme entraîne en outre des pertes dans les récoltes et une réduction de l'offre. L'augmentation de la productivité dans les secteurs traditionnels peut contribuer à atténuer les contraintes liées à la disponibilité des terres en augmentant le rendement des parcelles de petite taille. En outre, l'augmentation de la productivité des cultures alimentaires peut libérer des ressources foncières pour d'autres produits agricoles.
- *Risques liés au changement climatique et aux maladies.* Par exemple, la production de bananes et de manioc a baissé en raison de maladies non maîtrisées. Bien que les institutions nationales de recherche agricole aient développé des variétés plus résistantes, la maladie continue de sévir dans la plupart des communes du pays. Les céréales, en particulier le maïs, sont également menacées par l'invasion de la chenille légionnaire d'automne (ravageurs) depuis 2017.

**L'accès à une technologie d'irrigation efficace et à petite échelle est nécessaire pour améliorer la productivité et la production agricoles.** L'accès des petits exploitants aux infrastructures d'irrigation tout au long de l'année améliorera l'efficacité de l'utilisation de l'eau, réduira le risque de mauvaises récoltes dues à la sécheresse, améliorera le rendement et la qualité des cultures, et permettra la production de cultures horticoles à haute valeur ajoutée hors saison (Mati 2004 ; USAID 2013).

**Le Burundi a besoin d'investissements importants du secteur privé dans le transport, la logistique pour améliorer la capacité de production du pays, en particulier les chaînes du froid, et les usines de conditionnement.** En outre, fournir aux agriculteurs et à leurs



organisations des services de conseil et de renforcement des capacités adéquats, combinés à un meilleur accès au financement à long terme, sera essentiel pour stimuler la productivité et la production agricole et agro-industrielle. Il s'agit notamment d'investir davantage dans les capacités post-récolte, telles que le stockage des aliments et les infrastructures de transport, tout en travaillant en étroite collaboration avec les petits exploitants agricoles.

### Transformation et Contrôle de la Qualité

**Le Burundi a besoin d'investissements importants de la part du secteur privé pour renforcer les capacités de transformation des produits agricoles.** Les capacités industrielles et agroalimentaires du pays ont été fortement affectées par les nombreuses fermetures qui ont eu lieu pendant la période de conflit. Le Gouvernement est toujours très présent dans le secteur industriel, mais la libéralisation progressive des entreprises publiques est importante pour le secteur agro-industriel, où elles dominent toutes les chaînes de valeur stratégiques et ont révélé de graves inefficacités résultant d'une gestion inadaptée au fil des ans. Toutefois, pour garantir une participation équitable au marché et la compétitivité, la mise en place d'un organe de réglementation efficace qui régira le marché dans les chaînes de valeur agroalimentaires négociables est essentielle pour une libéralisation réussie.

Bien que certaines initiatives aient reçu le soutien des donateurs dans les chaînes de valeur du lait, du riz, du maïs, de l'huile de palme et de l'horticulture, avec des résultats positifs, les transformateurs sont encore mal organisés et sous-équipés. L'investissement privé dans la transformation à grande échelle est rare au Burundi en raison du manque de fiabilité de l'approvisionnement en matières premières, de la coordination inefficace du marché et du manque d'informations sur les chaînes de valeur, de l'imprévisibilité de l'approvisionnement en électricité, de l'accès limité au financement à long terme et du manque de fournisseurs en matière d'emballage et de logistique. Voici quelques exemples de transformateurs à moyenne et grande échelle : SOSUMO, transformateur de sucre ; Brarudi, transformateur de sucre en aval pour les boissons et le plus grand consommateur de sucre du pays ; Savonor, transformateur de produits d'huile et de savon ; Minoterie de Muramvya ; Pembe Mills ; Farisana mill wheat ; et FRUITO, transformateur de jus de fruits de taille moyenne. L'Annexe D présente la liste des entreprises de transformation agro-industrielle opérant dans le pays. Toutes les autres transformations sont artisanales, effectuées par des producteurs individuels ou des coopératives. Les méthodes artisanales sont réalisées à petite échelle et sont courantes pour le riz, le blé, le maïs ou le manioc. Elles fonctionnent de manière inefficace par rapport à la transformation industrielle.

### Distribution et Commercialisation

**Les canaux de distribution de l'agro-industrie au Burundi ne sont pas coordonnés, manquent d'informations sur le marché et de stratégies de commercialisation et de promotion de l'image de marque.** Ces canaux de distribution sont constitués de petits kiosques, d'un certain nombre de petits supermarchés, de points de vente au détail spécifiques à une marque, de grossistes, de restaurants et d'hôtels, et d'un vaste marché informel.

**Les infrastructures de commercialisation et de distribution, de la logistique, les services d'emballage, les pratiques limitées en matière de sécurité alimentaire et de faibles normes de qualité des produits du Burundi entravent également la croissance du secteur agro-industriel.** Il n'existe pas d'entreprises de conditionnement avancé pour les produits frais, tandis que les opérations de conditionnement à l'échelle industrielle en sont à leur premier stade de développement. Les entreprises qui transforment les marchandises doivent également produire sur place ou importer des conteneurs en verre et en plastique des pays voisins, ainsi que des étiquettes et des couvercles, pour assurer la commercialisation et la

distribution. Le transport des produits agricoles se fait principalement par des porteurs humains et des bicyclettes, et peu par des véhicules motorisés adaptés. Cette situation est aggravée par l'insuffisance et la mauvaise qualité des infrastructures de stockage, qui compromettent les flux de produits agricoles. La capacité des infrastructures de stockage existantes est insuffisante et le stockage au niveau des exploitations est limité, ce qui conduit de nombreux agriculteurs à vendre leurs produits immédiatement après la récolte et le Gouvernement à payer pour les produits invendus pendant les saisons de récolte. L'accès à l'énergie, des installations de stockage adéquates et un conditionnement amélioré sont importants pour réduire les pertes post-récolte et maintenir la qualité des aliments et leur durée de conservation. Par exemple, des emballages biodégradables pourraient être utilisés pour emballer les produits périssables le long des chaînes de valeur.

### Contraintes Transversales aux Chaînes de Valeur Agricoles

La plupart des contraintes transversales au développement du secteur agro-industriel sont similaires aux contraintes générales du climat des affaires au Burundi, les principales étant le contrôle des changes, le manque d'accès au financement à long terme, une main-d'œuvre non qualifiée et la faible qualité des infrastructures de productivité (déjà détaillées dans le rapport). Cette section se focalise sur des enjeux supplémentaires qui sont spécifiques au secteur agro-industriel et qui exacerbent ces contraintes. Bien que les parties prenantes de l'agro-industrie interrogées reconnaissent l'importance d'améliorer le climat général d'investissement dans le pays, elles ont identifié les trois contraintes suivantes comme étant leurs principales priorités pour les réformes gouvernementales :

- *Contrôle des changes et accès au financement.* Pour les opérateurs privés qui souhaitent importer de nouveaux équipements, la restriction sur les devises étrangères reste un obstacle majeur qui nuit à leur productivité et à leurs capacités de production. L'accès au financement entrave également les investissements. L'accès au financement à long terme est particulièrement problématique : il est perçu comme trop risqué par le secteur financier, mais il faudrait 4 à 7 ans pour générer des bénéfices en plantant des manguiers ou des palmiers à huile pour les producteurs agricoles. Les défis liés à la demande incluent la capacité financière limitée des petits exploitants et des organisations de producteurs.
- *Compétences de la main-d'œuvre.* Malgré l'abondance de travailleurs journaliers et saisonniers bon marché et non qualifiés qui sont presque exclusivement burundais, la plupart des travailleurs hautement qualifiés (tels que les cadres supérieurs ou les experts spécialisés) sont étrangers en raison du manque de compétences techniques et de gestion sur le marché du travail local. Il s'agit d'une forte contrainte pour les segments de transformation, de commercialisation et de distribution des chaînes de valeur. En outre, le travail des enfants et le travail forcé constituent un risque pour la chaîne d'approvisionnement des investisseurs du secteur privé dans la production du thé, du café, de canne à sucre, du coton, de l'huile de palme, de la tourbe, de pommes de terre et du riz.<sup>58</sup> Le Gouvernement a pris des mesures pour lutter contre ce problème, mais des lacunes subsistent encore en matière d'application de la loi.
- *Infrastructures de productivité.* Les moyens de production font défaut tout au long de la chaîne de valeur, notamment l'accès à la terre et l'utilisation toujours inefficace des terres (déjà rares), une énergie fiable et abordable, des installations de production et de stockage, ainsi que les équipements et la technologie.

## INTERVENTIONS ET RÉALISATIONS DU GOUVERNEMENT

### Réalisations Récentes du Gouvernement dans les Chaînes de Valeur de l'Agro-industrie

Au cours des derniers mois seulement, le Gouvernement nouvellement élu a pris des mesures importantes et concrètes pour soutenir le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie, comme décrit dans un rapport d'étape du Gouvernement présenté au Parlement en avril 2021. Le Gouvernement a fait preuve d'un engagement ferme pour le changement et faire de l'agro-industrie le principal moteur de l'emploi et de la transformation économique. Au cours des derniers mois, des étapes importantes ont été franchies dans l'ensemble des chaînes de valeur, de l'amélioration de la R&D et des intrants à la production et à la distribution. Ceci est complété par une solide assistance consultative et financière aux petits exploitants agricoles et aux coopératives. Les progrès s'alignent sur les priorités de développement du pays et les engagements de Malabo.

### Principales Réalisations Mises en Évidence dans le Rapport d'Étape du Gouvernement

Des progrès majeurs ont été réalisés en matière de disponibilité et d'accès aux intrants, de renforcement des capacités, de chaînes de valeur de l'élevage et de la pêche, d'agro-transformation et d'accès au financement. Environ 27 000 hectares (sur 37 700 hectares) de bassins versants et 4 562 hectares (sur 7 468 hectares) de marais et de plaines ont été aménagés, tandis que 350 hectares (sur 948 hectares) ont été irrigués après la réhabilitation du réseau d'irrigation. La disponibilité et l'accès aux intrants ont considérablement augmenté, tels que le maïs hybride (100 tonnes), le maïs composite (78 tonnes), le riz (43 tonnes), les plants de fruits (200 000 unités) et les engrais (27 556 tonnes). Le Gouvernement a assuré le renforcement des capacités des agriculteurs et de leurs organisations : 300 000 agropasteurs ont reçu une formation sur les bonnes techniques agricoles, 71 formateurs ont reçu une formation pour assurer le renforcement des capacités de 2 500 nouvelles coopératives, et 161 organisations de producteurs ont reçu une formation dans les chaînes de valeur du riz, du maïs et des produits laitiers. Dans les chaînes de valeur de l'élevage, 5 000 bovins ont été inséminés, 500 porcelets ont été distribués à 500 ménages et environ 600 bovins seront importés de l'Ouganda. Dans la chaîne de valeur de la pêche, environ 177 000 petits poissons ont été stockés dans les sites de pisciculture intégrée de Murotso et Vyerwa et 10 étangs à poissons ont été construits dans le village d'aquaculture intégrée de Mwumba. Pour soutenir l'agro-transformation, 23 centres de collecte de lait ont été construits et équipés ; une mini-rizerie a été installée ; 12 unités d'agro-transformation ont été construites pour le riz, le maïs, le manioc, la banane et les fruits ; 3 mini-laiteries ont été construites et équipées et une quatrième est en cours de construction ; 10 entrepôts ont été construits et 5 sont en cours de construction pour le maïs, le riz et le café ; 4 décortiqueuses ont été installées (8 autres sont encore nécessaires) ; et un abattoir moderne est en cours de construction et ses équipements ont été commandés. L'accès des producteurs au financement s'est amélioré, avec plus de 17 600 ménages agricoles bénéficiant de prêts, plus de 5 000 ménages bénéficiant d'un appui financier, 21 projets rizicoles bénéficiant d'un appui financier, et 55 et 75 champs-écoles créées respectivement pour les producteurs agricoles et les éleveurs. Le Gouvernement prépare également six textes d'application de la loi sur la stabulation permanente, la production de semences animales, la pêche et l'aquaculture.

Des efforts supplémentaires ont été fournis pour augmenter la production de cultures d'exportation et les investissements dans la recherche agricole et la technologie alimentaire.

Des plantes in-vitro ont été produites : pommes de terre (141 270), bananes (380), patates douces (238), manioc (2 808), et plus de 127 800 mini-tubercules de pommes de terre ont été produits. De nouvelles cultures ont été produites au stade de la floraison et des gousses. En outre, 4 nouvelles technologies de transformation et de conservation des produits agricoles locaux sont en cours de développement. En plus, 12 associations, coopératives ou unités de transformation ont été soutenues dans la mise en place d'unités de transformation agricole. Cependant, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour développer des prototypes d'équipements et des outils de transformation et d'analyses en laboratoire pour les produits agricoles, car seule une étuveuse de riz améliorée a été adaptée et fabriquée et peu de tests de résidus de pesticides et d'aflatoxines ont été effectués. Des efforts ont été fournis pour assurer la qualité des semences grâce à l'inspection, aux essais et à l'emballage. Des efforts ont été fournis pour protéger les berges des principaux cours d'eau en produisant 150 000 bambous qui seront plantés sur les rivières Nkokoma, Ruhwa, Rusizi, Muha et Ruvubu.

**Le Gouvernement est engagé dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo sur la Transformation de l'Agriculture en Afrique.**<sup>59</sup> Selon l'examen semestriel de l'Union Africaine pour 2020, malgré son retard dans la réalisation de tous les engagements de Malabo, le Burundi a fait preuve de bonnes performances dans certains domaines au cours des deux dernières années : achèvement du processus du Programme Détaillé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique ; mise en place de PPP ayant des liens étroits avec les petits exploitants agricoles pour des PPP plus inclusifs pour les chaînes de valeur des produits de base ; plus de 30 % des terres agricoles sont désormais soumises à des pratiques de gestion durable des terres ; et 51,5 % des ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs sont désormais résilients aux chocs liés au climat. Toutefois, les domaines qui requièrent l'attention du Gouvernement sont les suivants : une augmentation des dépenses de recherche agricole (seulement 0,1 % du PIB agricole en 2020) ; une augmentation de la productivité agricole par travailleur ; une augmentation de l'offre d'intrants de qualité dans le secteur agricole ; une réduction du pourcentage de la population sous-alimentée (28 % en 2020) ; et la fourniture de services de conseil agricoles aux agriculteurs (seulement 42,6 % ont accès à ces services). Enfin, le pays est invité à accroître les investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires sensibles à la nutrition afin d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments, ainsi que la qualité et la sécurité sanitaire des régimes alimentaires.

## **OPPORTUNITÉS DE MARCHÉS DANS CERTAINES CHAÎNES DE VALEUR**

### **Chaîne de Valeur du Café**

**Le secteur du café est crucial pour l'économie burundaise.** Les agriculteurs produisent principalement du café arabica, le robusta ne représentant que 4 %. En 2019, le secteur du café représentait 80 % des revenus étrangers (soit 50 millions de dollars) et constitue une source d'emplois pour 600 000 petits producteurs (dont 18,4 % ont 40 ans ou moins) et des milliers le long de la chaîne de valeur non agricole. Le secteur du café au Burundi est réglementé par l'Office pour le Développement du Café du Burundi.

**La création d'une usine de production de café dans la Zone Économique Spéciale et la libéralisation du secteur attireraient des investisseurs privés spécialisés dans les marchés à revenu élevé du café de spécialité haut de gamme.** La compétitivité du Burundi dans le secteur du café est favorisée par une agroécologie de haute altitude et un climat tropical ayant des températures fraîches, des conditions susceptibles de soutenir des rendements de

café de haute qualité. Le Burundi a l'opportunité d'exploiter les prix élevés pour le circuit du marché du café entièrement lavé. Il peut adopter des relations d'approvisionnement bien coordonnées et strictement supervisées entre les agriculteurs et les opérateurs de stations de lavage du café en ce qui concerne les normes de qualité de traitement et la sélection rigoureuse des cerises. Cela pourrait également nécessiter de s'associer à une chaîne de valeur mondiale pour le café de haute qualité, de fournir des incitations tarifaires aux agriculteurs pour qu'ils produisent du café de haute qualité, et d'améliorer l'environnement réglementaire qui attirerait davantage d'investisseurs. La CAE n'a pas de producteurs dominants de café de spécialité, et le Burundi a un avantage comparatif avec l'importante réserve de main-d'œuvre à faible coût disponible pour cueillir, trier et classer les cafés à la main pour obtenir la meilleure qualité. Cette main-d'œuvre informelle et mal payée pourrait être formée par des investisseurs privés pour améliorer la productivité du travail et la qualité des emplois.

## **CHAÎNES DE VALEUR AYANT UN POTENTIEL D'ÊTRE COMPÉTITIVES SUR LES MARCHÉS RÉGIONAUX**

**Il existe un vaste marché régional pour les produits agricoles et un fort potentiel pour le Burundi d'augmenter sa part sur le marché régional, en particulier en République Démocratique du Congo voisine.** Le Burundi a des avantages comparatifs dans plusieurs chaînes de valeur examinées dans cette section, et il a déjà un équilibre positif avec des partenaires régionaux importants, comme la République Démocratique du Congo. Pour renforcer les opportunités existantes et développer davantage son potentiel, des améliorations significatives sont nécessaires à chaque étape des chaînes de valeur. Outre les investissements au niveau de l'entreprise réalisés par le secteur privé, des investissements plus importants dans les infrastructures et l'intégration dans les chaînes de valeur régionales nécessiteront l'amélioration des compétences en matière de la transformation, de la logistique et des certifications.

### **Chaînes de Valeur du Coton et du Textile**

**Le coton burundais est réputé pour sa qualité et est largement cultivé depuis 1920, mais les niveaux de production actuels sont insuffisants pour répondre à la demande intérieure.** La production de coton était autrefois la deuxième source de revenus extérieurs après le café, mais elle a considérablement baissé depuis les années 1990. Avec l'ambition initiale d'atteindre un objectif de production de 12 000 tonnes métriques dans les années 1990 (qui n'a jamais été atteint), la production la plus élevée de COGERCO, l'entreprise publique qui dirige le secteur du coton, a été atteinte en 1993 : 27 000 producteurs de coton ont produit 8 813 tonnes métriques de graines de coton, qui ont donné 3 500 tonnes métriques de fibre de coton. Depuis lors, la production maximale de graines de coton de la COGERCO n'a cessé de diminuer pour atteindre 2 500 tonnes métriques en 2018. La géographie et le climat du Burundi sont favorables à la production de coton, et il existe un potentiel d'augmentation de la production de coton pour atteindre l'objectif de 12 000 tonnes métriques de graines de coton ou 5 000 tonnes métriques de fibres de coton. Les intrants intermédiaires du coton du Burundi ont une qualité reconnue et sont demandés sur les marchés internationaux (Union européenne, 2018 ; COGERCO, 2021). Les marchés les plus performants pour le coton et les produits dérivés du coton burundais en 2019 ont été la République Démocratique du Congo, le Rwanda, la Suisse et l'Ouganda.

La COGERCO, une entreprise publique, est le principal producteur de coton au Burundi. Elle contrôle la culture du coton, supervise et soutient les producteurs de coton, et transforme le coton graine en fibres de coton et autres dérivés. La COGERCO supervise et

fournit des semences et des engrais à tous les producteurs de coton et achète leur coton à un prix convenu avec la confédération des agriculteurs. Les graines de coton (environ 1 100 tonnes par an) sont vendues à une entreprise privée spécialisée dans la transformation des graines de coton en huile de coton, en aliments pour animaux, en engrais pour la culture des champignons et en écorce de coton utilisée comme combustible. Les fibres de coton (environ 800 tonnes par an) sont vendues à une importante entreprise privée spécialisée dans l'industrie textile. L'usine de la COGERCO (l' "Aigle Continental") dispose d'une capacité de transformation de 120 tonnes de graines par jour, mais l'entreprise n'a jamais pu utiliser tout son potentiel. L'usine d'égrenage de la COGERCO a une capacité de transformation de 9.000 tonnes, mais elle a récemment baissé à environ 3.000 tonnes. Cette baisse de la production d'intrants a conduit à la fermeture de plusieurs opérations en aval, dont notamment la production du coton médical, des bandages de gaze et des tampons ; la fabrication du fil à coudre pour l'industrie locale de l'habillement ; et la fabrication et la commercialisation de couvertures.

**La COGERCO est actuellement en faillite, une situation qui appelle une solution du secteur privé pour investir et moderniser l'ensemble de la chaîne de valeur du coton.** Les consultations du CPSD ont révélé que la COGERCO est dans une situation financière précaire en raison de la mauvaise gestion, de l'inefficacité et de la vétusté des équipements de production et de la main-d'œuvre. Ces difficultés continues ont entraîné la baisse de sa production de plus de 800 % en moins de deux décennies.

**Le secteur cotonnier du Burundi dispose de certains avantages comparatifs en matière d'exportation vestimentaire.** Afritextile est un leader de l'industrie textile au Burundi. Les tissus de l'entreprise sont reconnus sur les marchés régionaux pour leur conception unique et leur qualité, et Afritextile a ouvert de nouveaux magasins en République Démocratique du Congo, au Rwanda et en Tanzanie pour accroître ses exportations. L'emplacement stratégique du Burundi lui ouvre des possibilités d'approvisionnement sur les marchés de la CAE, de la Communauté Économique des Pays des Grands Lacs (CEPGL), du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe (COMESA) et de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), mais il doit augmenter sa production nationale de coton pour répondre aux besoins de l'industrie textile.

**Pour relancer le secteur cotonnier et textile du Burundi, le Gouvernement devra permettre la participation du secteur privé sur l'ensemble de la chaîne de valeur du coton.** En ce qui concerne la production d'intrants, il existe la possibilité d'étendre l'allocation de terres pour la culture du coton à 12 000 hectares, notamment dans les plaines de l'Imbo, de Moso, de Bugesera et de Buyogoma. Les instituts de R&D pourraient également être soutenus dans leurs efforts pour améliorer la qualité des semences et augmenter la production de plants. Des opportunités de marchés aux niveaux local et régional existent en matière de transformation des engrais et des produits d'alimentation animale en tant que produits dérivés du coton, ce qui est soutenu par la politique nationale de stabulation permanente. Enfin, la numérisation des activités de la chaîne de valeur du coton grâce à des plateformes de vente en ligne peut aider les producteurs burundais à intégrer les marchés internationaux.

### Chaîne de Valeur de l'Huile de Palme

**Comme pour le coton, l'huile de palme est principalement produite par de petits exploitants dont la production est inférieure à la demande intérieure.** Au Burundi, l'huile de palme est cultivée principalement dans la partie sud de la plaine de l'Imbo, notamment dans les communes de Rumonge et Nyanza-Lac, sur une superficie estimée à 15 470 hectares, où elle fait vivre près de 19 000 ménages. Les plantations industrielles, la SAVONOR<sup>60</sup>

et la CIKAR, représentent 9 % de la superficie cultivée (respectivement 1 380 hectares et 80 hectares), tandis que les domaines villageois, les petites exploitations et les terres louées<sup>61</sup> représentent les 91 % restants. La chaîne de valeur de l'huile de palme contribue au développement des entités communales (gros contribuables) et à la création d'emplois. L'huile de palme étant un secteur prioritaire pour la transformation, la création d'emplois et la sécurité alimentaire, le Gouvernement du Burundi a réservé 1 000 hectares de terres pour son développement par des investisseurs potentiels du secteur privé, avec l'engagement de mettre en place un laboratoire de contrôle de la qualité.

**Le marché de l'huile comestible raffinée et de haute qualité est en expansion au Burundi et dans l'ensemble de la CAE, et est actuellement évalué à plus d'un milliard de dollars par an.** L'huile de palme rouge est l'huile de cuisson préférée pour la consommation des ménages locaux, avec un déficit d'approvisionnement estimé à environ 60 000 tonnes par an. En outre, l'huile de palme est le principal intrant de l'industrie des cosmétiques et des savons. Par exemple, la SAVONOR a fourni des millions de savons bleus dérivés de l'huile de palme pendant la pandémie de COVID-19.

**L'augmentation de la production nationale pourrait répondre à la demande locale tout en créant de la valeur et des emplois, et économiser les rares réserves de devises étrangères utilisées pour importer l'huile de palme.** Le Burundi a un potentiel de diversification verticale de sa production d'huile de palme en améliorant la qualité et la variété des dérivés de l'huile de palme. Seulement environ 20 % de la demande actuelle de matières premières est satisfaite, il existe donc une opportunité pour les investissements du secteur privé d'augmenter la production de l'huile de palme avec un potentiel d'exportation plus important dans la sous-région. Pour rendre ce marché attractif pour les investisseurs privés, il faudra que le Gouvernement lève l'interdiction des exportations dès que la demande intérieure sera satisfaite. L'harmonisation des normes du Bureau Burundais de normalisation et de contrôle de la qualité avec celles de la CAE ouvrira la voie au commerce au sein de l'espace CAE.

### Chaîne de Valeur de la Canne à Sucre

**La chaîne de valeur de la canne à sucre au Burundi est également dominée par la SOSUMO, une entreprise publique qui n'a pas été en mesure d'exploiter pleinement son potentiel.** La Tanganyika Business Company, une entreprise privée, a été la deuxième usine à grande échelle spécialisée dans la production de sucre raffiné. En 2013, comme la SOSUMO, la Tanganyika Business Company avait environ 3 000 hectares de plantation de canne à sucre et employait entre 2 000 et 3 000 travailleurs non qualifiés et semi-qualifiés. Pendant plusieurs années, le Burundi a démontré un avantage comparatif clair en matière de production de canne à sucre, avec des niveaux de productivité parfois égaux ou supérieurs aux moyennes mondiales. En outre, contrairement à d'autres usines agro-industrielles, les usines de canne à sucre ont survécu à la crise politique du pays, ce qui a démontré la résilience du secteur, grâce au soutien vers des cultures de substitution aux importations (République du Burundi 2017). Bien qu'il y ait une demande locale et régionale et des possibilités d'augmenter la production de sucre de la SOSUMO à 40 000 tonnes, la production est toujours plafonnée à 22 000 tonnes en raison du vieillissement des plantations, du manque de systèmes d'irrigation et des problèmes liés à l'équipement de transformation.<sup>62</sup>

**Le Gouvernement reconnaît la nécessité d'augmenter la production de sucre pour réduire les dépenses publiques (liées aux subventions et importations) et obtenir des revenus extérieurs.** Le Gouvernement a ouvert la SOSUMO aux investissements privés.

Le projet d'expansion de l'entreprise comprend la modernisation de l'équipement et une augmentation de la capacité de production. La SOSUMO envisage également de développer une distillerie pour répondre à la demande locale d'alcool pharmaceutique, d'éthanol, etc. En plus de cette mesure importante, le Gouvernement devrait libéraliser le marché du sucre et l'ouvrir à d'autres acteurs privés. Afin d'assurer une participation efficace du secteur privé avec un PPP pour la SOSUMO, le Gouvernement devra créer un organe de régulation indépendant pour réguler le marché du sucre et assurer une concurrence équitable le long de la chaîne de valeur.

**Le Burundi a le potentiel d'intégrer les chaînes de valeur régionales où il existe une forte demande de la part des industries de la bière, des boissons et des produits pharmaceutiques, mais il devra étendre les plantations de canne à sucre et moderniser la capacité de transformation.** Cette expansion devrait inclure le remplacement d'anciennes plantations et l'investissement dans de nouvelles zones de plantation. Pour atteindre cet objectif, il est important de veiller à ce que les problèmes de propriété foncière soient résolus, notamment à la frontière tanzanienne. Pour améliorer et maintenir la productivité de la canne à sucre, il faudra investir dans la R&D agricole afin de mieux comprendre les facteurs ayant contribué aux rendements les plus élevés et les plus faibles observés ces dernières années, ainsi que des mesures nécessaires pour maintenir une productivité élevée à long terme. En outre, le Burundi devra augmenter les variétés de plantes de canne à sucre et investir dans des infrastructures d'irrigation efficaces, en particulier dans les collines.

## CHAÎNES DE VALEUR CONTRIBUANT À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA NUTRITION

L'agro-industrie dispose d'un potentiel bien documenté pour contribuer à la sécurité alimentaire des ménages ruraux et améliorer la nutrition des groupes vulnérables. L'augmentation des revenus des petits exploitants agricoles a un effet multiplicateur important, car les pauvres consomment une plus grande partie de leurs revenus. Ainsi, l'augmentation des revenus des petits exploitants a tendance à avoir un impact plus important sur la demande globale, ce qui menace la sécurité alimentaire et la productivité agricole, car les propriétés foncières sont divisées et subdivisées au fil des générations et augmentent continuellement la quantité de terres dégradées et de sols infertiles. En investissant dans des systèmes agricoles améliorés et des pratiques résistantes au climat, le Burundi peut relever les défis interdépendants de la sécurité alimentaire et de l'accélération du changement climatique (Banque mondiale, 2021a). En outre, la diversification des chaînes de valeur agro-industrielles pourrait améliorer les résultats nutritionnels en augmentant l'accessibilité financière et l'accès des pauvres à des aliments de qualité et nutritifs.

### Chaînes de Valeur de l'Horticulture

Les défis et les opportunités de marchés communément observés pour l'ensemble des chaînes de valeur de l'horticulture sont abordés dans le rapport principal. Cette section se concentre sur quelques cultures et donne un aperçu de certaines particularités relatives à ces chaînes de valeur.

#### La chaîne de valeur de la banane

La banane<sup>63</sup> est l'une des cultures horticoles dominantes au Burundi, cultivée par environ 1,3 million de ménages sur 152 373 hectares de terres. La production estimée était de 1,2 million de tonnes en 2019 (FAOSTATS, 2021). La productivité de la filière banane



est relativement faible au Burundi : 7,8 tonnes par hectare. Le Projet PRODEMA financé par la Banque mondiale a permis d'augmenter cette productivité à 22,9 tonnes/hectare pour 640 sous-projets qui ont bénéficié à plus de 19 460 agriculteurs dont 57 pour cent des femmes. Les bananes récoltées sont utilisées pour le brassage de la bière/du vin (77 pour cent), la cuisine (14 pour cent) et le dessert (5 pour cent) (Commission Européenne, 2020). En 2019, la valeur ajoutée directe de la chaîne de valeur de la banane a été estimée à 440 millions de dollars américains, provenant principalement de la bière de banane et contribue à 14 pour cent du PIB du pays, 38 pour cent du PIB agricole et 45 pour cent de la valeur ajoutée des cultures vivrières (FAOSTATS, 2021). Il a été observé que les taxes collectées le long de la valeur de la banane représentent environ 70 pour cent des recettes fiscales des communes.

**Les ravageurs et les maladies constituent une menace pour la production bananière au Burundi.** Les producteurs souffrent également du vieillissement des bananeraies qui entraîne une baisse des rendements. La diffusion de nouvelles variétés comme la FHIA-01 Goldfinger est une amélioration mais cela ne suffit pas pour lutter efficacement et durablement contre les maladies (Blomme et al., 2020). Au niveau de la transformation et de la commercialisation, les principales contraintes sont les coûts des emballages importés pour les petits transformateurs et l'accès aux marchés extérieurs. Il existe un énorme potentiel de diversification vers de nouveaux produits tels que les jus pétillants, les bières à la banane, les chips de banane, la farine de banane, etc. La demande pour les types de cuisson augmente rapidement dans les zones urbaines en raison de l'exode rural et de l'évolution des préférences des consommateurs. Les types de banane à bière sont en partie transformés en un breuvage consommé dans le ménage ou dans les restaurants. Cette transformation est effectuée de manière informelle par des ménages individuels ou des commerçants.

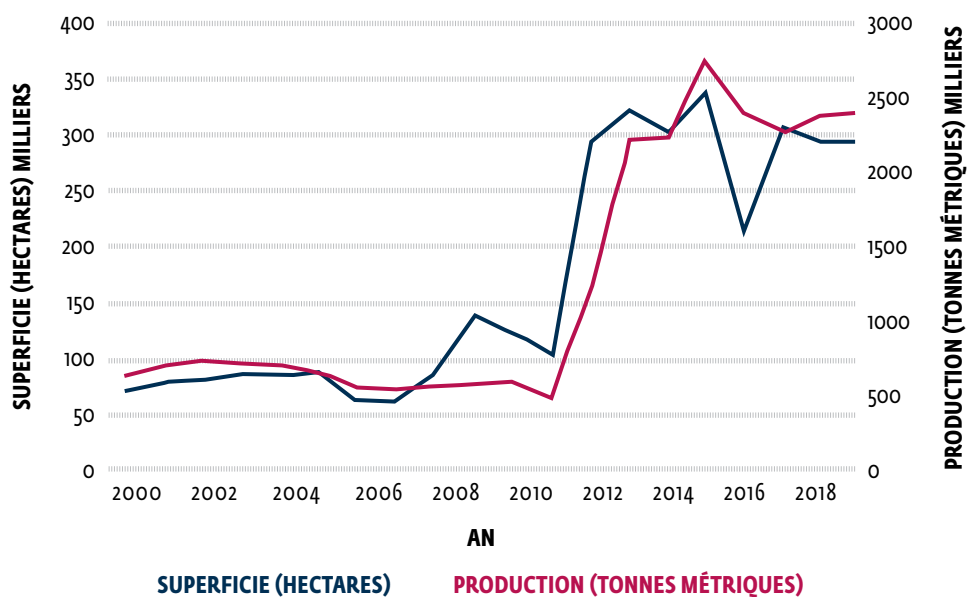
### La chaîne de valeur du Maracuja

**Le maracuja est cultivé dans tout le pays grâce aux efforts des transformateurs de jus de fruits et des exportateurs de légumes.** Au rendement actuel de 1 TM/ha, la production pourrait atteindre 145 000 TM. Les fruits sont transformés en jus de fruit de la passion, qui peut être conservé à une température moyenne de 25 à 28°C pendant trois mois. Une fois le flacon ouvert, il doit être consommé dans les 24 heures. La certification des produits Maracuja coûte 500 000 FBU (Franc burundais), ce qui est certainement prohibitif pour une PME Maracuja avec un chiffre d'affaires d'environ 5 millions de FBU. Mais la Maracuja du Burundi est très recherchée pour sa saveur (surtout au Rwanda). Les nouveaux produits possibles seraient de développer des concentrés et de la pâte pour l'exportation vers la RDC et d'autres pays de la CAE. Au niveau de la transformation, la plupart des machines sont obsolètes, réduisant l'efficacité et posant un problème dans l'atteinte des normes de base et des bonnes pratiques (en termes d'hygiène pour obtenir l'Analyse des Risques et Maîtrise des Points Critiques (HACCP)).

### PERFORMANCES ET ENJEUX DE LA CHAÎNE DE VALEUR DE MANIOC

**Depuis 2014, le manioc occupe la première place en termes de tonnage produit devant la banane (FAOSTAT 2019) et la troisième en tant que culture vivrière la plus importante.** La production a augmenté de façon spectaculaire, passant de 508 000 MT en 2011 à 2,8 millions de TM en 2015 (Graphique H.1). La production de 2,4 millions de tonnes en 2019 était d'environ 47 % supérieure à la moyenne à long terme (2000-19). La production nationale annuelle est inférieure à la demande et le Gouvernement importe 4 938 000 TM supplémentaires à un coût d'environ 693 000 \$ pour répondre à la demande excédentaire. Le manioc offre la source de calories la moins chère et constitue une importante culture

## GRAPHIQUE H.1. PRODUCTION DU MANIOC AU BURUNDI



Source : FAOSTAT 2021.

de rente pour les ménages ruraux, en particulier les femmes rurales qui sont les principales productrices de manioc. Le manioc a une utilisation polyvalente, comme aliment pour l'alimentation humaine et animale, utilisé dans une variété de produits industriels, y compris comme intrants pour les brasseries. Le manioc contribue à 70% des besoins alimentaires de la population burundaise. Le Gouvernement considère donc le manioc comme une culture prioritaire pour la sécurité alimentaire et la transformation.

**Les principaux défis du secteur du manioc sont le manque de matériel végétal amélioré à haut rendement pour les agriculteurs et les maladies du manioc.** Les agriculteurs dépendent des boutures de manioc recyclées à faible potentiel de rendement. Les rendements sont en moyenne de 7 TM/ha (environ la moitié du rendement potentiel d'au moins 15 TM/ha) sur des tailles d'exploitation allant de 0,2 à 2 ha. Une augmentation de la productivité de seulement 1 % compenserait le manque à gagner du Gouvernement et offrirait une opportunité de valeur ajoutée. L'une des raisons de la baisse des rendements est que la productivité du manioc au Burundi est limitée par la maladie du virus de la striure brune du manioc (CBSD) et la maladie de la mosaïque du manioc (CMD).<sup>64</sup> Selon l'Institut International d'Agriculture Tropicale (IITA), ces deux maladies causent une perte annuelle estimée à 1 milliard de dollars en Afrique orientale et centrale (IITA 2018). Une autre raison de la baisse des rendements est l'utilisation de plantations de manioc recyclées à faible rendement. La disponibilité de semences de qualité pour les agriculteurs reste un défi majeur pour la croissance de la productivité agricole en Afrique, y compris au Burundi (Schut et al, 2015 ; Sanginga, 2015), et plus encore pour les cultures à multiplication végétative telles que le manioc qui n'ont pas de système formel de livraison de semences dans ces pays (Sanginga, 2015). Par conséquent, environ 83% du matériel végétal provient de champs traditionnels, 2% de champs de multiplication sélectionnés par les services de vulgarisation agricole et 15% de diverses sources (IITA 2018).

## Opportunités de Marchés dans la Chaîne de Valeur du Manioc

**Opportunités de marchés dans la chaîne de valeur du manioc : Le pays a besoin de nouvelles technologies pour transformer ce secteur et augmenter la valeur ajoutée et les exportations vers la région.** Outre les racines fraîches et la farine de manioc produites pour la consommation humaine, il existe d'autres utilisations alternatives du manioc dans sa transformation en nouveaux aliments, en aliments pour le bétail, en amidons, en éthanol et en produits pharmaceutiques. Parmi ces alternatives, les aliments pour le bétail semblent être les plus prometteurs pour les raisons suivantes : (i) les normes requises pour les produits à base de manioc destinés à l'alimentation du bétail ne sont pas aussi strictes que pour d'autres produits et (ii) le maïs est souvent le principal constituant des aliments pour animaux, mais non seulement il n'est pas abordable (souvent importé) mais son utilisation en tant qu'aliment pour animaux concurrence fortement la consommation humaine. Les dérivés du manioc – amidon, éthanol, glucose, dextrose, maltodextrine,<sup>65</sup> colle de manioc et sirop de glucose – sont possibles, notamment pour les marchés régionaux et internationaux. Les marchés du glucose, du dextrose et de la maltodextrine étaient estimés à 34,47 milliards de dollars en 2018 et devraient atteindre 51,87 milliards de dollars en 2024 (Markets and markets2021).

**En outre, de nombreux gouvernements d'Afrique subsaharienne ont encouragé un mélange de manioc produit localement dans un certain nombre de produits différents, tels que des farines de blé pour la production de pain, l'alimentation animale, etc. réduire les importations d'aliments pour animaux.** En comparaison, en Afrique, moins de 10 % de la production de manioc est utilisée dans la production animale, principalement dans les systèmes de sélection traditionnels, tandis que plus de 32 % du manioc d'Amérique latine est utilisé pour l'alimentation animale. En outre, les racines, les feuilles et la peau du manioc peuvent être utilisées pour nourrir les moutons, les chèvres, les porcs et la volaille, en particulier dans les petites exploitations, soit sous forme fraîche, coupée et séchée, soit comme sous-produits de la transformation du manioc (FIDA 2004). Au Nigeria, les producteurs de manioc transforment maintenant les déchets de pelure de manioc en Pelures de Manioc de Haute Qualité (HQCP), en tant que substitut de bonne qualité et bon marché aux autres aliments pour animaux (Encadré H.1).

## Chaînes de Valeur des Cultures Vivrières

**Les chaînes de valeur céréalières sont l'une des principales priorités du Gouvernement pour remédier aux déficits alimentaires aigus du pays, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, tout en créant de bons emplois pour les agriculteurs.** Les principales céréales produites au Burundi sont le maïs, le riz paddy, le sorgho et le blé, la production de ce dernier étant marginale. Les céréales, le riz paddy, le blé et le riz transformé sont parmi les secteurs qui ont le plus d'impact sur l'emploi, mais la majorité (plus de 94%) reste informelle. La production céréalière représente une faible part de la production nationale, et comme la quantité est insuffisante pour répondre à la demande locale, le régime alimentaire burundais repose sur des amidons moins nutritifs par rapport aux céréales.

**Les céréales sont produites pour la consommation alimentaire des ménages et comme intrants pour la production industrielle dans les industries de l'alimentation, des boissons et de la bière.** La production de céréales au Burundi est inférieure à la demande intérieure : pour la saison 2018, la production a augmenté de 8 % mais n'a pu couvrir que 3,5 mois de la consommation totale des ménages (selon les estimations de la FAO, du Gouvernement et de UKAID), ce qui rend le pays dépendant des importations alimentaires. Les denrées de base telles que le sorgho, le riz et le maïs sont également utilisées dans l'industrie de la bière pour remplacer les importations. La culture du sorgho a considérablement baissé

## ENCADRÉ H.1. TRANSFORMER LES PELURES DE MANIOC EN ARGENT LIQUIDE, UNE INDUSTRIE EN PLEINE EXPANSION AU NIGERIA

En 2015, des chercheurs de l'Institut international de recherche sur l'élevage et de l'Institut international d'agriculture tropicale ont mis au point une technique révolutionnaire pour transformer les pelures humides de manioc en un aliment pour le bétail de haute qualité, sûr et nutritif en huit heures, transformant trois tonnes de pelure humide en une tonne de purée de zeste de manioc séché. Le produit résultant, les pelures de manioc de haute qualité ou HQCP, n'a qu'une teneur en humidité de 10 à 12 pour cent et une durée de conservation de six mois. Les particules plus grosses et riches en fibres peuvent être séparées pour l'alimentation des porcs et des ruminants, tandis que les particules fines plus riches en protéines peuvent être données à la volaille. Une série d'essais menés par l'International Livestock Research Institute et d'autres chercheurs nigériens ont révélé que l'HQCP pouvait être utilisé pour remplacer des quantités importantes de maïs dans l'alimentation des porcs sevrés et en croissance sans aucun impact sur leur santé ou leur prise de poids. Cette innovation simple a eu des avantages en cascade pour le Nigeria, et l'Institut international de recherche sur l'élevage propose une formation et étend les essais expérimentaux de HQCP dans d'autres pays.

Cette innovation a conduit à une forme d'économie circulaire. La gestion des déchets de pelure de manioc a causé une certaine pollution de l'air. Mais avec cette nouvelle technique, les déchets sont transformés en argent liquide tout en résolvant le problème de la pollution. Les pelures de manioc ont également le potentiel de rendre la production animale moins chère, rendant les protéines plus accessibles aux personnes les plus pauvres du pays. Le HQCP pourrait être une bonne option de substitution aux importations pour les pays les plus pauvres. La production de HQCP coûte environ 60 à 70 pour cent du coût d'autres aliments pour animaux, tels que le son de blé, le son de riz et le son de maïs. Ceci est important, car le prix du maïs de base commun a presque doublé au cours de la dernière année, en raison des perturbations liées à la COVID-19 et du terrorisme dans les zones productrices de maïs du Nigeria dans le nord-ouest du pays. Bien qu'elles n'atteignent pas tout à fait la qualité nutritionnelle du maïs, les pelures de manioc sont une alternative moins chère, sûre et toujours disponible.

Source : Evans 2021.

dans le pays, bien qu'elle doive être encouragée car elle s'adapte mieux au stress hydrique et peut être utilisée pour la consommation de la bouillie (nutrition) et la fabrication de bière (compétitivité). Par ailleurs, les céréales sont utilisées dans l'alimentation animale, notamment le maïs. Mais l'offre d'aliments pour animaux est insuffisante pour répondre à la demande, ce qui limite la production animale. Cela pourrait contribuer à dynamiser l'ensemble de la chaîne de valeur, de l'agriculture à la production, en passant par la transformation et les exportations vers les marchés régionaux.

**La modernisation des techniques de production et de transformation dans le secteur céréalier est nécessaire pour que le Burundi atteigne la sécurité alimentaire et réduise les importations.** Une forte participation du secteur privé dans les chaînes de valeur de la culture, de la transformation et de la distribution des céréales est nécessaire pour augmenter la production nationale afin de répondre à la fois à la consommation alimentaire des ménages et à la demande de l'industrie des boissons et des aliments pour animaux. La modernisation des techniques d'irrigation et de transformation, ainsi que la lutte contre les maladies et les ravageurs, permettraient d'accroître considérablement la production céréalière. L'Institut des Sciences Agronomiques du Burundi et l'Institut International de Recherche sur le Riz dominent le segment des intrants et de la recherche et du développement. L'ouverture de ce segment à une plus grande participation du secteur privé permettrait d'améliorer la productivité et la production de l'ensemble de la chaîne de valeur. En outre, la fourniture de services de conseil aux agriculteurs et à leurs organisations et l'amélioration de leur accès au financement seront essentielles pour une

augmentation durable de la productivité et de la production. Il est important de noter que l'amélioration des connaissances des agriculteurs en matière de techniques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation de ses impacts sera également essentielle pour assurer un développement durable de la chaîne de valeur.

### Chaînes de Valeur des Protéines Animales

Le secteur de l'élevage présente plusieurs opportunités d'investissement dans l'industrie de la viande, de la transformation laitière et des cuirs et peaux. Le segment du traitement et de la transformation de la chaîne de valeur de l'élevage est encore à ses débuts au Burundi, avec quelques opportunités de marché :

- *Chaîne de valeur de la viande* : Le leader de la chaîne de valeur de la viande est une boucherie qui produit de la viande transformée et dispose d'une nomenclature de plus de 80 produits vendus principalement sur le marché intérieur, avec quelques exportations vers les pays voisins. L'entreprise est en activité depuis 1973, et ses équipements de production et de stockage frigorifique sont obsolètes. L'entreprise recherche des investissements pour moderniser et étendre sa capacité de production afin de répondre à la demande du marché national et régional.
- *Chaîne de valeur des produits laitiers* : Les coopératives de producteurs sont actives dans cette chaîne de valeur, où le potentiel du marché est important (la consommation domestique est de 6 kilogrammes par personne et par an, contre 26 kilogrammes au Rwanda), et il existe des opportunités d'investissement pour moderniser les unités de transformation laitière et artisanale des petits exploitants. L'entreprise leader dans ce secteur, a bénéficié de la récente structuration et coordination de la chaîne de valeur et cherche à étendre sa gamme de produits au-delà du lait.
- *Chaîne de valeur des peaux* : les peaux connaissent une forte demande sur les marchés locaux et régionaux, avec quelques opportunités d'exportation vers les marchés de peaux de luxe, comme l'Italie. L'augmentation des exportations et la diversification des produits nécessitent une mise à niveau des technologies et des compétences.
- *Chaîne de valeur du poisson* : Il existe un potentiel inexploité d'augmentation de la production de poisson (compte tenu du lac Tanganyika), et donc de sa consommation fraîche, qui est une grande source de protéines animales.

**Le Gouvernement a récemment créé le programme Centres Naisseurs pour stimuler la production animale et halieutique avec des opportunités de participation du secteur privé.** Ces centres régionaux d'élevage permettront d'augmenter la production dans les chaînes de valeur des protéines animales et halieutiques. Certains de ces centres seront gérés par le Gouvernement, tandis que d'autres seront laissés au secteur privé et aux organisations d'agriculteurs. Ces centres auront des fonctions spécifiques sur l'ensemble des chaînes de valeur, de la R&D et intrants à la production, l'agrégation, la transformation et la distribution. Ces centres comprennent également des services d'appui, tels que des magasins et des services de médicaments vétérinaires, des vaccins, des unités de transformation d'aliments du bétail, du matériel de transport et de stockage, des centres de formation et d'appui technique. Le Gouvernement du Burundi recherche une assistance financière et technique pour mettre en œuvre cette initiative, qui intègre la participation du secteur privé et des organisations d'agriculteurs.

## RECOMMANDATIONS

En plus des recommandations déjà formulées dans ce rapport, la série de recommandations suivantes vise à soutenir la croissance de l'agro-industrie.

Recommandations	Partenaire d'Exécution	Priorité	Délai
<b>Améliorer la productivité et la transformation le long de la chaîne de valeur.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les investissements privés dans la production et la transformation des produits agricoles locaux. Ouvrir les secteurs des intrants à un plus grand nombre de participants du secteur privé, améliorer l'accès aux engrais, aux semences et aux plants améliorés, et accroître le savoir-faire technique par le biais d'un modèle d'acheteur approprié afin de garantir une base d'exportation diversifiée.</li> </ul>	Agence de Développement du Burundi ; Ministère en charge de l'Agriculture en collaboration avec l'Association des Industriels du Burundi ; Chambre Sectorielle d'Agri-business; l'Association Sectorielle des Producteurs	Élevée	Court/moyen
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les réformes de la politique du secteur semencier : promulgation et application d'une Loi sur la Protection des Obtentions Végétales, accession au statut de membre de l'Union Internationale pour la Protection des Obtentions Végétales, participation aux systèmes des semences de l'OCDE et création d'un laboratoire accrédité par l'Association l'Internationale d'Essais de Semences.</li> </ul>	Ministère en charge de l'Agriculture et Office National de Contrôle et de Certification des Semences en collaboration avec la Chambre Sectorielle d'Agri-business.	Élevée	Court-moyen
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer l'adoption de la technologie et la technologie numérique pour accroître la productivité des agriculteurs et soutenir la transformation agro-industrielle dans toutes les chaînes de valeur. La mise à niveau pourrait se faire par le biais d'exportateurs ou d'intermédiaires (comme pour la transformation), de renforcement des capacités des agriculteurs et des PME, de transferts de technologie du secteur privé (comme par le biais d'exportateurs ou d'intermédiaires) et d'investissements dans des activités à valeur ajoutée à fort potentiel de transformation afin de répondre à la demande intérieure et d'exportations.</li> </ul>	Agence de Développement du Burundi ; Ministère en charge de l'Agriculture en collaboration avec Burundi Association Of Manufacturers ; Chambre Sectorielle d'Agri-business ; l'Association Sectorielle des Producteurs	Élevée	Moyen
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les agriculteurs à adopter de bonnes pratiques agricoles et des pratiques agricoles intelligentes face au climat, qui sont essentielles pour accroître la productivité des cultures cibles de manière durable sans endommager davantage l'écosystème fragile.</li> </ul>	Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Environnement ; Office Burundais pour la Protection de l'Environnement ; Institut des Sciences Agronomiques du Burundi en collaboration avec la Chambre Sectorielle d'Agri-business.	Élevée	Moyen

Recommandations	Partenaire d'Exécution	Priorité	Délai
<b>Améliorer la qualité et les normes internationales pour stimuler l'intégration aux marchés régionaux.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en œuvre les catégories et les normes publiées dans le journal officiel pour réduire les coûts de contrôle et de conformité du gouvernement et améliorer la pénétration des marchés régionaux et internationaux.</li> </ul>	Ministère en charge de l'Agriculture ; Bureau Bu-rundais de normalisation et de contrôle de la qualité	Gain rapide	Court
<ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager les initiatives du secteur privé visant à moderniser les installations de transformation à la ferme pour l'élevage et les cultures (notamment la transformation de l'huile de palme, du manioc, le recyclage des déchets de coton en aliments pour animaux et la production d'engrais organiques). Renforcer la capacité des producteurs à gérer la pollution et à faire respecter la réglementation.</li> </ul>	Ministère en charge de l'Agriculture ; Office de l'huile de palme ; Centre National des Technologies Agro-alimentaires en collaboration avec la chambre d'agribusiness ; Association des Producteurs de l'Huile de Palme	Élevée	Court/moyen
<b>Améliorer la coordination, la structure et l'organisation des chaînes de valeur.</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>Améliorer les services fournis par les associations à leurs membres pour attirer davantage de producteurs (thé, coton, banane, huile de palme et coton) et mobiliser les contributions financières des membres des coopératives pour soutenir leurs propres activités.</li> </ul>	Agence Nationale de Régulation et de Promotion des Sociétés Coopératives au Burundi en collaboration avec la Chambre Sectorielle d'Agri-business.; associations sectorielles	Élevée	Moyen
<ul style="list-style-type: none"> <li>Appliquer les accords contractuels signés avec les acheteurs afin d'empêcher les ventes parallèles et de les tenir responsables de leurs parts des accords.</li> </ul>	Chambre Sectorielle d'Agri-business.; associations sectorielles	Gain rapide	Court

## NOTES DE FIN

---

1. Les méthodologies utilisées par la Banque mondiale et l'institut Statistiques du Burundi n'ont pas pu être harmonisées à ce jour pour pouvoir être directement comparables.
2. Ce nombre passe à 450 habitants par kilomètre carré si l'on exclut les eaux du lac.
3. A travers les comptes provisoires de 2019 sous le SCN93, ce niveau est calculé à 307,5 dollars dans les statistiques officielles. Ce niveau risque d'augmenter avec la nouvelle série des comptes sous le SCN.
4. Selon l'Analyse de l'Espace Fiscal de l'UNICEF Burundi (2017), la baisse des recettes fiscales et non fiscales couplée à une baisse des subventions extérieures a entraîné une augmentation du déficit du gouvernement et des flux financiers internes nets.
5. Le slogan en Français est Chaque bouche a de la nourriture et chaque poche a de l'argent.
6. Aujourd'hui, le secteur financier comprend 12 institutions de crédit, 37 institutions de microfinance, 15 compagnies d'assurance, 3 institutions de sécurité sociale et 3 institutions de paiement. Le secteur bancaire détient 82,5% du total des actifs, les institutions de microfinance 11,2% et les compagnies d'assurance 6,4%.
7. Le taux de change est passé de la fixité à la flexibilité à la fin des années 1980, et le marché des changes a été unifié au début des années 2000 pour remédier aux distorsions créées par les taux de change multiples qui ont augmenté pendant le conflit prolongé des années 1990. La politique de change actuelle est une conséquence de la pénurie de devises.
8. L'écart entre le taux officiel et le taux désormais illégal du marché parallèle s'est depuis creusé : en octobre 2020, les taux étaient respectivement de 1 940 et 3 080 francs burundais pour un dollar américain, soit une baisse de valeur de 37 % sur le marché parallèle (une surévaluation de 59 % par le taux officiel).
9. (i) les restrictions sur les conditions de règlement des transferts instantanés reçus de l'étranger sont levées; les fonds reçus des transferts internationaux ne sont plus soumis au règlement en monnaie locale. Les bénéficiaires de ces fonds ont latitude de les percevoir en devises ou de les transférer sur leurs comptes en devises. (ii) La mesure portant sur le retrait d'agrément des bureaux de change prise le 7 février 2020 est levée. Les anciens opérateurs dans le secteur et tout personne voulant y opérer, sont invités à se faire enregistrer auprès de la Banque Centrale.
10. Selon une étude de 2016, 93 % des entreprises interrogées ont rencontré des difficultés pour importer des matières premières en raison du manque de devises et 44 % des entreprises de transformation ont déclaré avoir utilisé moins de 50 % de leurs capacités (Banque mondiale, 2016). Par exemple, certaines minoteries ont dû fermer car elles ne pouvaient pas importer de blé.
11. L'étude de Diagnostic de la Filière Café au Burundi (Clay et Lenaghan 2018) explique que les prix des cerises sont négociés entre les agriculteurs et les producteurs/exportateurs par le biais d'Intercafe, ce qui semble protéger les marges des transformateurs en abaissant les prix des agriculteurs.



12. L'insécurité alimentaire au Burundi est principalement due à : (a) la pression démographique sur les terres, (b) le changement climatique, (c) l'utilisation limitée de la technologie, (d) la détérioration du pouvoir d'achat face à la hausse des prix des denrées alimentaires, et (e) phénomènes sociaux (PAM 2014).
13. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage supervise la mise en œuvre du PNIA en partenariat avec un Groupe Sectoriel Agriculture et Développement Rural, composé de représentants de la société civile, d'autres ministères et de bailleurs de fonds.
14. En 2018, les exportations totales du Burundi ont totalisé 180 millions de dollars et les importations totales ont atteint 887 millions de dollars.
15. Des programmes et des associations au niveau du pays ont été lancés pour soutenir la participation des femmes dans le cadre des réformes commerciales. Les exemples incluent l'Association des Femmes d'Affaires du Burundi, mais les efforts doivent être intensifiés. Au niveau régional, la CAE met en œuvre le Régime Commercial Simplifié, qui prévoit des dispositions pour les petits commerçants transfrontaliers en les séparant des dédouanements traditionnels des transactions de grande valeur et en permettant l'application des exigences de dédouanement plus simples.
16. Le secteur de l'industrie emploie 1 % du total des travailleurs féminins et 4 % du total des travailleurs masculins (Banque mondiale 2019a). Le secteur des services emploie 3 % du total des travailleurs féminins et 10 % du total des travailleurs masculins.
17. La loi burundaise n'impose pas l'égalité de rémunération pour les femmes (Banque mondiale 2021d).
18. Aucune loi n'interdit la discrimination en matière d'accès au crédit, ce qui signifie que les femmes sont fortement désavantagées (Banque mondiale, 2021d). Les filles au Burundi n'ont pas les mêmes droits d'hériter des biens et les épouses non plus.
19. La dette publique a augmenté à 62,2 % du PIB en 2020, contre 58,5 % en 2019 et 33 % en 2014 (Banque mondiale 2021a).
20. Loi numéro 1/23, 24 septembre 2009, définissant les allègements fiscaux prévus par la Loi No. 1/24 du 10 septembre portant code des investissements au Burundi. Le code des investissements est en cours de révision et devrait être promulgué en 2021.
21. Selon l'évaluation de TheGlobalEconomy.com, la valeur moyenne de l'indice sur l'état de droit au Burundi (-2,5 faible ; 2,5 fort) en 1996-2019 était de -0,24 points avec un minimum de -1,54 point en 2004 et un maximum de -0,97 point en 2004. 2006. La dernière valeur de 2019 est de -1,43 points. À titre de comparaison, la moyenne mondiale en 2019 basée sur 193 pays est de -0,04 point.
22. L'indice mondial de l'innovation classe les économies mondiales en fonction de leurs capacités d'innovation. Composé d'environ 80 indicateurs, regroupés en entrées et sorties d'innovation, l'indice vise à saisir les facettes multidimensionnelles de l'innovation.
23. Voir Statistiques sur le Travail des Jeunes, Organisation Internationale du Travail, <https://ilostat.ilo.org/topics/youth/>.
24. Le manque de données actualisées sur l'emploi au Burundi a limité le processus de sélection des secteurs. Les dernières enquêtes disponibles datent de 1998 et 2013. La SFI a développé une approche pour relier la croissance de la valeur ajoutée à l'emploi pour chaque pays et chaque secteur en utilisant une approche de multiplicateur de la Matrice de Comptabilité Sociale, qui constitue les élasticités moyennes PIB-emploi en décomposant la croissance annuelle du PIB en création d'emplois et en améliorations de

la productivité de l'emploi pour chaque pays et trois secteurs : agriculture, fabrication et services, sur la période 2000-2016. Le choix sectoriel a été dicté par la disponibilité de séries chronologiques sur la valeur ajoutée sectorielle et l'emploi.

25. Bien qu'il soit essentiel d'investir dans l'agriculture et de s'attaquer aux problèmes de sécurité alimentaire des populations vulnérables, cela ne suffira pas à garantir une croissance durable qui nécessite des investissements dans les secteurs productifs et la création d'emplois de qualité.
26. Les gisements connus sont Musongati, Waga et Nyabikere. Musongati est le gisement de latérite le plus important, avec une réserve de 150 tonnes métriques à 1,62% de teneur en nickel, parmi les 10 plus grands gisements de latérite non exploités au monde.
27. De nombreuses entreprises publiques ne se conforment pas au Décret No. 100/069 du 7 septembre 1998 relatif aux normes de gestion, de suivi et d'évaluation des entreprises publiques afin de garantir une meilleure réglementation et une plus grande transparence.
28. Le système juridique et le code des investissements ne font pas de différence entre les investisseurs locaux et étrangers en ce qui concerne l'acquisition ou la location de terres. Cependant, l'acquisition de terrains est soumise à la réciprocité entre le Burundi et le pays d'origine de l'investisseur.
29. Dans le secteur minier, au moins 10 % des actions doivent être détenues par le Gouvernement, et les investisseurs étrangers sont tenus d'effectuer un investissement initial de 50 000 dollars, alors que les investisseurs locaux ne sont pas soumis à cette règle. Les investissements étrangers dans les armes, les munitions et autres activités militaires et paramilitaires sont soumis à des restrictions.
30. Déclarations de 2019 sur le Climat des Investissements du Département d'État des États-Unis : Burundi.
31. Selon une enquête menée auprès des entreprises en 2015 par la Chambre de Commerce, 58,9% des entreprises du secteur formel ont de 1 à 5 employés, 16,2% ont 6 à 10 employés et 17,5% ont 11 à 50 employés.
32. Les tarifs de l'électricité étaient en moyenne de 0,31 \$ par kilowattheure en 2017 selon The Economist. Selon Global Petrol Prices, les tarifs par ménage étaient en moyenne de 0,099 \$ en Tanzanie, 0,189 \$ en Ouganda, 0,209 \$ au Kenya et 0,256 \$ au Rwanda en septembre 2020.
33. Indicateurs de Développement dans le Monde 2016. Consommation d'électricité (kilowattheure par habitant).
34. Suivi de l'ODD7 : le Rapport sur l'Énergie 2018 estime que l'accès à l'échelle nationale est de 9 %.
35. Plus de 400 000 Burundais ont fui le pays après l'instabilité politique de 2015, mais 79 720 Burundais sont rentrés depuis 2017, principalement de la Tanzanie. En plus de ces rapatriés, le Burundi accueille 85 894 réfugiés et demandeurs d'asile, presque tous originaires de la République Démocratique du Congo : 48 269 vivent dans cinq camps de réfugiés situés dans quatre provinces du Nord-Est. Les 37 625 restants vivent en dehors des camps, principalement à Bujumbura. Quatre-vingt pour cent des réfugiés sont des femmes et des enfants.
36. L'Agence Belge de Coopération au Développement, Enabel, apporte un soutien financier et technique à 13 mémorandums économiques des pays pilotes et cadres de partenariat pays dans huit provinces en partenariat avec la Chambre des Métiers et de

l'Artisanat relevant de la Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi, ainsi qu'une coopérative nouvellement créée pour promouvoir et commercialiser les produits par les centres et la chambre. Parmi les secteurs ciblés figurent l'agriculture et l'élevage, la construction, les services de beauté, l'aquaculture et l'apiculture. En 2016/17, 1 582 étudiants étaient inscrits dans ces centres et 249 étudiants ont terminé leur formation. Selon le Rapport de 2016, le faible taux de diplomation s'explique en partie par (a) l'insatisfaction des étudiants vis-à-vis du contenu et de la qualité de la formation (manque de matériel, absence de formateurs et absence de certification – seule une attestation de formation est délivrée à la fin), et (b) le contexte politico-sécuritaire depuis 2015.

37. Banque mondiale, Indice de Performance Logistique. <https://lpi.worldbank.org/>.
38. Les progrès comprennent la mise en place d'un mécanisme de surveillance des barrières non tarifaires en 2007; dans les ports, rationalisation des exigences et des formalités de dédouanement des marchandises ; sur les routes, harmonisation des exigences de charge des véhicules et amélioration des contrôles; l'amélioration des contrôles aux frontières avec la transformation des passages frontaliers en postes frontières à guichet unique ; mise à niveau des systèmes des autorités douanières avec automatisation du dédouanement et guichets électroniques uniques ; et la mise en œuvre de régimes d'opérateurs économiques agréés. Les progrès réalisés en matière de régimes de transit comprennent la mise en œuvre du système de territoire douanier unique, le système européen de contrôle des trains pour le traçage des marchandises en transit et la garantie de transit régionale du Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe.
39. Une analyse des détections d'obligations souveraines par 20 000 banques dans 191 pays et 20 épisodes de défaut souverain sur la période 1998-2012, établit, entre autres, que les banques détiennent de nombreuses obligations de l'État (en moyenne 9 % des actifs) en temps normal, en particulier les banques accordant moins de prêts et opérant dans des pays moins développés financièrement (Gennaioli et al 2018). Une autre étude a révélé que dans les pays où les imperfections juridiques et institutionnelles rendent les prêts au secteur privé très risqués, les banques considèrent la détention de la dette publique comme un investissement beaucoup plus sûr, ce qui les expose fortement à la dette publique et donc aux chocs macroéconomiques (Ozkan et al 2010).
40. Les courtes pluies de septembre à décembre représentent 35% de la production, comme le maïs, le manioc, les pommes de terre, le sorgho, le riz, les bananes et le taro. Les principales pluies de février à mai couvrent 50% de la production, qui comprend les haricots, le taro, le manioc, la patate douce, le blé et la pomme de terre. Pour le reste de l'année, de juin à août, 15% de la production est cultivée et comprend le jardinage, les haricots verts, la patate douce, le riz et la pomme de terre (FAO 2016).
41. See "Diagnosing Drivers of Climate and Environmental Fragility in Burundi's Colline Landscapes – Climate & Conflict Risks," Red Cross Red Crescent Climate Centre, 510 of the Netherlands Red Cross, and University of Cape Town. Commissioned by the World Bank 2021.
42. Des pays d'importation moins importants sont la Belgique, le Brésil, la Chine, la France, l'Allemagne, le Rwanda, le Singapour, la Tanzanie et le Tchad.
43. Selon les consultations du diagnostic CPSD, le coût de certification d'un jus de maracuja pourrait atteindre 10 % du chiffre d'affaires moyen d'un producteur local.

44. À l'exception d'une brève crise de change en 2001, où les réserves sont tombées à 1,5 mois d'importations, et d'une période de "confort" en 2009/10, durant laquelle elles ont dépassé jusqu'à 7 mois d'importations.
45. Le taux d'imposition implicite est donc d'au moins 33 %.
46. Une partie de ces recettes qui n'est pas rapatriée par les voies officielles peut être rapatriée clandestinement et échangée au taux plus avantageux du marché parallèle. Les autorités sont conscientes de ce risque. En janvier 2020, le Ministre en charge de l'Agriculture a estimé que sur les 15,2 millions de dollars reçus en échange des exportations de café de la saison précédente, seuls 5 millions avaient été rapatriés.
47. Comme en Argentine sous la présidence de Cristina Fernández de Kirchner, 2007-15.
48. Certaines études montrent effectivement une hausse du taux de change effectif réel entre 2005 et 2017, qui pourrait avoir été partiellement compensée par la baisse de l'indice des prix à la consommation en 2018 et 2019.
49. Cette allocation prioritaire a également créé une occasion de fraude dans certains pays.
50. Le Burundi importe ses carburants car il n'en produit pas. Ainsi, l'essence figurant parmi les principales exportations indique qu'il pourrait s'agir de chiffres de réexportation.
51. Les projets de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, de la BAD et de la Banque mondiale visent à remédier à la plupart des contraintes d'infrastructure, et une fois réalisés, les principales contraintes seraient du côté des opérations et des services, notamment l'implication des opérateurs du secteur privé dans les services de ferry et de fret sur le lac et la coordination entre les pays riverains.
52. Il y avait un opérateur tanzanien qui possédait des wagons le long du Corridor Central. De même, le Burundi, la République Démocratique du Congo, le Rwanda et l'Ouganda ont conclu un accord avec la Tanzanie, en vertu duquel une flotte de wagons serait exclusivement dédiée au fret à destination et en provenance des quatre pays enclavés. L'UE a facilité la mise en œuvre de cette initiative en accordant une subvention à la Tanzanie, qui a permis à la Commission Vérité et Réconciliation d'acquérir des wagons.
53. La base de données principale est la version GTAP, qui fournit un tableau MCS représentatif pour le reste de l'Afrique de l'Est (Burundi, Comores, Soudan) et les Indicateurs de Développement dans le Monde.
54. Calculs des auteurs à partir des données de 2013 de la Base de Données Internationale sur la Répartition des Revenus (I2D2).
55. Econet Wireless (autrefois Econet-Leo), propriété du groupe Econet Wireless, Viettel Burundi (Lumitel), soutenu par Viettel Global, et Smart Burundi, soutenu par le Fonds Aga Khan pour le Développement Économique et ONAMOB, la branche mobile de l'ONATEL.
56. En juin 2006, à Abuja, au Nigeria, le Sommet Extraordinaire des Chefs d'État et de Gouvernement de l'Union africaine a adopté la "Déclaration d'Abuja sur les Engrais pour la Révolution Verte en Afrique", composée de 12 résolutions. À l'issue du sommet, les États membres ont décidé d'augmenter l'utilisation d'engrais de 8,0 kilogrammes par hectare à l'époque à 50 kilogrammes par hectare d'ici 2015.
57. FOMI est une entreprise privée, détenue localement. Sa matière première est constituée de fumier organique et de calcaire dolomitique, et 65 % de sa composition est constituée d'éléments d'origine locale, tandis que les 35 % restants d'engrais chimiques sont importés.

58. Le Département américain du travail en donne un aperçu, ainsi que les efforts du Gouvernement dans la lutte contre le travail des enfants en révisant son Code du travail pour l'aligner sur les normes internationales en la matière et en lançant un partenariat avec l'Organisation Internationale pour les Migrations.  
Voir <https://www.dol.gov/agencies/ilab/resources/reports/child-labor/burundi>.
59. La déclaration de Malabo fait référence à une croissance accélérée et une transformation de l'agriculture pour une prospérité partagée et une amélioration des moyens de subsistance. Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique 2016. L'Union Africaine a exhorté le Gouvernement du Burundi à accélérer la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo, soutenue par des politiques et des investissements appropriés.
60. Depuis 1970, SAVONOR est présent dans le secteur agroalimentaire et cosmétique. Ses principaux produits sont l'huile de palme rouge et l'huile de tournesol, l'huile raffinée alimentaire, le savon (ménager, cuisine, cosmétique), l'alimentation du bétail (tourteau), les bougies et la margarine.
61. Certains agriculteurs louent des palmiers à huile à des propriétaires fonciers qui n'ont pas le temps, l'intérêt ou la capacité de gérer les arbres, au prix d'environ 15 000 BIF par an et par arbre en 2019
62. Aucune information récente n'a été rendue disponible pour évaluer la performance financière et l'efficacité de la SOSUMO au cours de ses 40 années d'existence. La dernière évaluation disponible des performances de l'entreprise publique a été réalisée en 2014 et a conclu que l'entreprise était rentable et que la gestion des investissements de l'entreprise était satisfaisante.
63. Au Burundi, il existe 3 principales variétés de bananes et chacune d'elles a des variétés différentes : les variétés pour le dessert, les variétés pour la bière/le vin et les variétés pour la cuisine (plantain). (GB et FAO, 2014). Les variétés à bière représentent 60% de la production totale, la banane plantain, 30% et la banane dessert 10%.
64. L'AIEA, en partenariat avec la FAO, aide les scientifiques burundais à utiliser la technologie nucléaire pour développer des variétés de manioc à haut rendement résistantes à ces maladies.
65. Les maltodextrines sont des produits d'amidon, qui sont couramment utilisés comme auxiliaires de séchage par pulvérisation pour les arômes et les assaisonnements, supports pour les édulcorants synthétiques, fournisseurs de texture, substituts de graisse, agents filmogènes et agents de charge dans l'industrie alimentaire (Chronakis 1998). Le sirop de glucose est un ingrédient alimentaire obtenu à partir de l'hydrolyse de l'amidon et utilisé dans la crème glacée, le yaourt et les aliments transformés (Johnson et al 2009).

## SFI

2121 Pennsylvania Avenue, N.W.  
Washington, D.C. 20433 U.S.A.

## CONTACTS

**Natalia Agapitova**

[nagapitova@worldbank.org](mailto:nagapitova@worldbank.org)

**Sarah Lenoble**

[slenoble@worldbank.org](mailto:slenoble@worldbank.org)

**Nadege D. Yameogo**

[nyameogo@worldbank.org](mailto:nyameogo@worldbank.org)

[ifc.org](http://ifc.org)



**WORLD BANK GROUP**

THE WORLD BANK  
IBRD · IDA

**IFC**

International  
Finance Corporation